

L'ESPRIT DE GENÈVE

... ils n'apprendront plus la guerre

DE LEURS ÉLÉES
ILS FORGERONT
DES SOCS, ET DE
LEURS LANCES,
DES SERPES.
UNE NATION
NE LÈVERA PAS
L'ÉPÉE CONTRE
UNE AUTRE
NATION, ET ILS
N'APPRENDRONT
PLUS LA GUERRE

Robert de Traz

L'esprit de Genève

...ils n'apprendront plus la guerre

Robert de Traz

*Édition 2026 avec
nouvelle préface et nouvelle introduction*

Publié à Genève par Geneva Agape
Foundation et One Society Foundation



Éditeur : Christoph Stückelberger, Cofondateur et président Geneva Agape Foundation

Co-éditeur : Bruno Roche, Fondateur et coprésident de One Society Foundation

Robert de Traz, *L'esprit de Genève*

Édition 2026 avec nouvelle préface et nouvelle introduction.

Publié par Geneva Agape Foundation et One Society Foundation

Genève 2026

DOI: <https://doi.org/10.58863/20.500.12424/4321303>

ISBN: 978-3-907891-02-5 (online version)

ISBN: 978-3-907891-01-8 (print version)

Version anglaise DOI : <https://doi.org/10.58863/20.500.12424/4321302>

© 2026 Geneva Agape Foundation et One Society Foundation

Éditeur responsable : Ignace Haaz

Nouvelle préface et introduction par Geneva Agape Foundation et One Society Foundation

Geneva Agape Foundation, Chemin du Pavillon 2,

CH-1218 Le Grand-Saconnex, Geneva, Switzerland

Site web: <https://gafoundation.world/publications>

Courriel: stueckelberger@president.foundation

Tous les liens dans ce texte ont été vérifiés en mars 2026.

La version électronique de ce livre peut être téléchargée gratuitement sur le site web de la Fondation Agape de Genève  <https://gafoundation.world/publications> *ou de Globethics Repository:* <https://repository.globethics.net>

La version électronique de cet ouvrage est soumise à la licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modifications 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Voir : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>. Cela signifie que la Fondation Geneva Agape accorde le droit de télécharger et d'imprimer la version électronique, de diffuser et de transmettre l'œuvre gratuitement, sous réserve des conditions suivantes : Attribution : l'utilisateur doit mentionner les données bibliographiques indiquées ci-dessus et préciser clairement les conditions de la licence de cette œuvre ; Utilisation non commerciale : l'utilisateur ne peut pas utiliser cette œuvre à des fins commerciales ni la vendre ; Pas d'œuvres dérivées : l'utilisateur ne peut pas modifier, transformer ou créer des œuvres dérivées de cette œuvre. Aucune disposition de la présente licence ne porte atteinte aux droits moraux de l'auteur ni ne les restreint.



TABLE DES MATIÈRES

Préface (2026).....	5
Introduction (2026).....	7
L'esprit de Genève.....	7
Calvin — la rigueur	11
Rousseau — l'ouverture	12
Dunant — la compassion.....	14
Avant-propos (Édition 1952)	19
I — Une mystique	31
II — Une technique	59
Conditions politiques.....	59
Conditions juridiques.....	79
Conditions économiques	97
III — Variations sur l'esprit de Genève	111
En marge de la S.D.N.	111
Sous les platanes du Quai Wilson	123
IV — Un humanisme moderne.....	133
Repères bio-bibliographiques.....	157

PRÉFACE (2026)

Christoph Stückelberger / Bruno Roche

Les turbulences, les conflits, les guerres, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, le réchauffement climatique et la polarisation idéologique et religieuse sont sources d'instabilité et de craintes. Ils sont les signes avant-coureurs de bouleversements majeurs dans l'ordre mondial qui a prévalu au cours des quatre-vingts dernières années, depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela se manifeste également dans la crise actuelle du multilatéralisme et de ses institutions, telles que le système des Nations Unies et ses nombreuses organisations spécialisées. Dans le même temps, de nouvelles dynamiques et luttes de pouvoir laissent entrevoir l'émergence d'un nouvel ordre mondial.

Dans ce contexte, la recherche de fondements, de racines et de valeurs solides est essentielle. Un nouvel ordre mondial tourné vers l'avenir, un nouveau multilatéralisme, ne se construira pas d'abord sur des briques, des structures et la puissance économique et militaire, mais sur le soft power des visions, des idées, des valeurs et de la communauté.

Deux fondations basées à Genève, la *Geneva Agape Foundation* et la *ONE Society Foundation*, en collaboration avec la fondation *FERS Stiftung* basée à Berne, lancent un programme pluriannuel intitulé : « L'esprit de Genève : une boussole pour un nouveau multilatéralisme ». Ce programme comprend une première conférence internationale à Genève le 28 mars 2026, suivie de dialogues sur différents continents, de publications et d'autres projets innovants visant à jeter des ponts.

6 *L'esprit de Genève*

Dans le cadre de cette initiative, l'ouvrage de Robert de Traz, *L'esprit de Genève*, publié pour la première fois en 1929, est mis à disposition comme une riche source d'inspiration et d'orientation. Il est enrichi et re-placé dans son contexte grâce à une nouvelle introduction de Bruno Roche. Il est réédité en français et publié en anglais pour la première fois.

Christoph Stückelberger, cofondateur et président
de Geneva Agape Foundation, Genève



Bruno Roche, fondateur et coprésident
de ONE Society Foundation, Genève

INTRODUCTION (2026)

Bruno Roche

« Créer, c'est se souvenir », disait l'auteur des *Misérables*, Victor Hugo.

Créer, c'est tendre un fil invisible entre hier et aujourd'hui. C'est se pencher sur le temps comme on se penche sur une rivière qui ne cesse de couler, emportant avec elle des fragments de mémoire.

Créer, c'est se souvenir, oui. Se souvenir pour ne pas trahir.

Mon propos, dans les lignes qui suivent, ne sera pas un discours savant. Je ne suis qu'un simple témoin, un étranger pour offrir un regard, une réflexion et, peut-être surtout, une interrogation. Une interrogation sur cette étrange expression : « l'esprit de Genève ».

Robert de Traz, fin observateur des âmes, évoque en 1929, dans son livre *L'esprit de Genève*, avec une ironie subtile, presque perfide, la différence entre l'esprit de Genève et l'esprit des Genevois. Cette différence, murmure-t-il, n'est-elle pas une énigme ? Un écart insaisissable entre un idéal élevé, une sorte de mystique, de rêve en quête de partage, et la réalité concrète, souvent désespérément humaine.

L'esprit de Genève

Genève, ville-monde, est la seule ville, à ma connaissance, dont on dit qu'il y a un esprit.

8 *L'esprit de Genève*

Ma rencontre avec cette expression, « l'esprit de Genève », fut étrange.

Nous arrivons à Genève au tout début de l'année 2020. Merveilleusement accueillis par une famille de Genève, dans la vieille ville.

Notre déménagement depuis Bruxelles a lieu durant la dernière semaine de février 2020. Je me souviens encore de cette intuition pressante : partir sans délai, quitter la Belgique au plus vite et rejoindre Genève, sans savoir que, dans les semaines suivantes, l'Europe tout entière allait se refermer sur elle-même, basculant dans le confinement. C'est donc dans cette atmosphère particulière que mon épouse Marianne et moi posons nos valises à Genève, alors que nos autres enfants sont encore dispersés entre la Chine, le Moyen-Orient, l'Espagne et l'Angleterre. Ainsi, c'est dans ce climat étrange et incertain que nous faisons notre arrivée dans cette ville qui allait soudainement se vider de ses habitants.

Durant les quelques jours de répit qui nous sont accordés entre deux confinements, nous avons le plaisir d'accueillir à dîner un couple recommandé par des amis chers de Bruxelles : Paul Dembinski et son épouse. Au cours de cette soirée, nous découvrons, pour la première fois, cette expression : « esprit de Genève ». J'avoue être surpris, étonné qu'une telle expression puisse exister. À ma connaissance, aucune autre ville ne s'est vu attribuer une appellation similaire. On ne parle ni d'un « Esprit de Bruxelles », ni d'un « Esprit de Londres », ni d'un « Esprit de Paris » !

Intrigué, je demande : « Que signifie cet esprit de Genève ? » Paul Dembinski, universitaire et professeur d'éthique et de finance, esquisse une réponse rapide et m'envoie, dans les jours suivants, plusieurs articles et documents qu'il a rédigés, ainsi que des textes d'autres auteurs explorant la notion de cette expression si particulière.

En approfondissant mes recherches, plusieurs anecdotes retiennent mon attention.

Je découvre que l'expression « esprit de Genève », est le titre d'un livre publié en 1929. Un livre aujourd'hui disparu des librairies, dont

l'auteur, Robert de Traz — un protestant français — s'installe à Genève dans les années 1920.

Intrigué, j'en apprends un peu plus. Après avoir terminé ses études commerciales à Paris, il se tourne vers la littérature et prend la direction, entre 1920 et 1929, de *La Revue de Genève*, une publication littéraire destinée à célébrer l'esprit de réconciliation qui règne alors en Europe, en lien étroit avec celui qui anime la Société des Nations. La première partie de *L'esprit de Genève* est d'ailleurs publiée dans la dernière édition de *La Revue de Genève* en 1929.

Robert de Traz est également proche d'Albert Cohen, un autre écrivain genevois, d'origine étrangère, qui, à la même époque, dirige également une revue littéraire, la *Revue juive*. Cette publication, fondée à la demande de Chaïm Weizmann, futur président de l'État d'Israël, est consacrée à la création du futur État d'Israël. Parmi les collaborateurs de la *Revue juive* figurent des personnalités telles qu'Albert Einstein, Sigmund Freud et Stefan Zweig. Anecdote intéressante : Robert de Traz publie la première traduction d'une conférence de Freud en 1920, qu'il rencontre à Vienne quelques années plus tard, en 1923.

Les affinités électives entre Robert de Traz et Albert Cohen interrogent : l'un se consacre à la réconciliation en Europe et à l'émergence d'une nouvelle forme de multilatéralisme, tandis que l'autre porte son attention sur la création du futur État d'Israël. Comme si Genève, par la plume de ses écrivains venus d'ailleurs, s'apprêtait déjà à rédiger la grammaire complexe d'un multilatéralisme en devenir. Un multilatéralisme qui devra conjuguer la coopération internationale avec le rôle singulier d'Israël dans le concert des nations. Un rôle singulier que, des siècles avant notre ère, les prophètes de la Bible décrivent comme un paradoxe : une « lumière des nations » pour Isaïe et « une pierre pesante pour tous les peuples » pour Zacharie. Comme pour rappeler les tensions éternelles, spirituelles et politiques, qui entourent ces terres et les idéaux qu'elles

portent — et dont Genève, qui abrite le premier ghetto juif d'Europe en 1428, deviendra le lieu où ils se rencontrent et s'incarnent.

Enfin, au fil de mes recherches dans les archives de la ville de Genève, je découvre avec étonnement que Robert de Traz et sa famille ont vécu précisément là, à cette même adresse de la vieille ville, un siècle plus tôt. Là même où nous habitons aujourd'hui en famille.

Je suis troublé. Je monte voir le voisin du dernier étage, gardien discret de la mémoire des lieux. Je frappe à sa porte. Il ouvre et, avant même que je n'aie le temps de dérouler mon récit, il me répond comme si l'histoire elle-même l'avait précédé : « Oui, oui, c'est tout à fait possible. Dans les combles qui servent de grenier, j'ai remarqué une vieille porte sur laquelle subsiste, à la peinture écaillée, une inscription : "M. de Traz". »

Promesse faite de vérifier, il remonte vers les combles, ce lieu suspendu où le temps semble s'être déposé comme une poussière légère, dans une attente silencieuse. Un quart d'heure plus tard, il redescend. Son visage est traversé d'une lumière presque enfantine. « C'est extraordinaire ! » s'exclame-t-il. « Tout en haut, dans cette partie du grenier autrefois attribuée à Robert de Traz, j'ai découvert une étagère dissimulée derrière une vieille porte. Et sur cette étagère... il y avait un livre. » Il me le tend avec une sorte de révérence, comme on remet un objet chargé de mémoire. Le volume est patiné par le temps. « C'est la première édition de *L'esprit de Genève* », dit-il. Puis, mi-amusé, mi-grave, il plonge son regard dans le mien et ajoute doucement : « À vous maintenant d'en écrire la suite. *L'esprit de Genève* au XXI^e siècle. »

Et voilà, dans ce grenier silencieux de cette belle demeure de la vieille ville, la première édition de *L'esprit de Genève* attendait. Depuis près d'un siècle, elle reposait là, patiente et immobile, comme un secret bien gardé. Comme si ce livre, témoin du passé, guettait, dans l'ombre et la poussière, cet instant où l'histoire recommencerait à s'écrire, par des mains nouvelles.

Avec Marianne, mon épouse, une idée nous vient : réunir, chaque mois, autour d'un dîner, un petit cercle de Genevois. Certains, des héritiers de ces vieilles familles qui portent en elles l'âme de Genève ; d'autres, des arrivants plus récents, des femmes, des hommes animés par un intérêt commun pour cet esprit de Genève et ce qu'il peut encore signifier en ce début du XXI^e siècle.

Ainsi, pendant plusieurs mois, nous nous retrouvons, fidèles à ce rendez-vous autour d'une table conviviale, souvent arrosée du vin Esprit de Genève qu'un ami apporte régulièrement. Nous partageons nos idées, nos réflexions sur ce qu'est, et surtout ce que devrait être, l'esprit de Genève au XXI^e siècle. Chaque rencontre est soigneusement enregistrée et retranscrite par un jeune ami à la plume élégante, Sébastien Heiniger, fraîchement diplômé d'un doctorat en littérature.

Si nous devons résumer nos échanges et définir l'esprit de Genève en quelques lignes, nous dirions qu'il se trouve à la confluence de trois grandes personnalités qui, chacune en sa génération, ont incarné les valeurs constitutives de cet esprit. Jean Calvin a légué la rigueur, Jean-Jacques Rousseau a offert l'ouverture, et Henri Dunant a insufflé la compassion universelle. Et, selon la belle expression de Robert de Traz, lorsque ces trois valeurs — la rigueur, l'ouverture et la compassion — sont convoquées, alors « l'esprit de Genève déborde sur le monde ».

Calvin — la rigueur

Jean Calvin, ce juriste austère, venu de France au XVI^e siècle avec ses idées de réforme pleines de feu, ferment d'une révolution qui allait bientôt ébranler le monde, donne à Genève une âme nouvelle, celle d'une Rome protestante, et un rayonnement bien au-delà de ses frontières visibles.

Cet homme de caractère sévère et lumineux apporte en effet à Genève bien plus qu'une réforme religieuse. Il lègue une valeur, une exigence, un don : celui de la rigueur dans la société.

Non pas une rigueur glacée et sans âme que l'on associe parfois aux hommes de loi. Non, la rigueur de Calvin est une rigueur vivante, vibrante, une rigueur fondée sur l'autorité de la Bible. Non pas de la religion. La Bible. C'est une révolution, une véritable révolution ! Imaginer que la Bible, et en particulier la Bible hébraïque, cet Ancien Testament qu'on laissait autrefois aux marges, devienne soudain la source ultime, l'autorité suprême, se substituant à l'ordre imposé par l'Église catholique romaine ! Quelle audace ! C'est cela, la Réforme de Calvin : une révolution spirituelle, mais aussi intellectuelle et sociale, une révolution qui place la Bible, non pas dans les hauteurs inaccessibles de la religion, mais au centre de la vie, de la société, au cœur de l'exercice de la foi. Jean Calvin est ainsi l'un des tout premiers théologiens chrétiens à entrevoir la permanence de la première alliance, celle avec Israël. Et la relation réciproque entre cette alliance et la seconde, celle conclue avec les nations — constituant ainsi l'un des tout premiers remparts dressés contre l'antisémitisme chrétien.

Et dans cette veine, si particulière à la pensée biblique hébraïque, il propose à chacun d'entre nous d'engager une patiente confrontation avec le réel et, à travers cet exercice de rigueur, de penser un redressement par le haut afin de servir de rempart aux inventions humaines opposées à l'éthique.

Rousseau — l'ouverture

Le deuxième personnage : Jean-Jacques Rousseau. Écrivain, philosophe et musicien genevois du XVIII^e siècle. Auteur du *Contrat social*, il apporte l'ouverture – ouverture à la nature, à soi, à l'autre, à une société idéale. Une ouverture en surplomb du processus dominant d'humanisation et de civilisation qu'il dénonce par ailleurs. Ce processus de « l'état de nature vers l'état civil » qui, dans son progrès même, développe paradoxalement un risque permanent d'effondrement. Car l'homme, ajoute-t-il, en développant ses facultés intellectuelles et morales, se détourne peu

à peu de ses facultés premières, celles liées à l'état de nature, et finit par détourner ces nouvelles forces, qu'il maîtrise mal, vers sa propre perte. Alors, dans un retournement tragique, il chute, retombant bien plus bas que dans son état de nature.

Une question se pose. Rousseau, en décrivant ainsi les valeurs d'ouverture à soi, à l'autre, à une société idéale, a-t-il eu l'intuition, comme Calvin avant lui, de revisiter les mythes fondateurs de la Bible hébraïque et de les présenter à sa génération ?

On peut le penser, car ce fantasme d'élévation vers son propre effondrement est déjà bien présent dans le récit biblique de la tour de Babel, l'un des tout premiers projets de civilisation. Dans ce récit, les hommes, unis par une langue unique, décident de bâtir une ville avec une tour « dont le sommet touche le ciel ». Cette tour devient le symbole de leur ouverture à l'autre, de leur unité et de leur pouvoir. Leurs intentions sont claires : en érigeant cette tour, ils veulent se faire un nom et éviter d'être dispersés aux quatre coins de la Terre. À mesure que le projet avance, deux visions se séparent : le projet d'humanisation, qui était la volonté première de ces hommes, et le projet de construction de la tour, qui fige l'humanisation dans une institution. Ce passage de l'élan créatif fondé sur l'identité de chacun à la rigidité institutionnelle qui les dissout dans un projet totalitaire marque un tournant fatal. Dans cette institutionnalisation de l'humanisation, l'essence même du projet initial se perd. La construction de la tour prend une importance telle que les hommes qui montent les briques, jour après jour, dans un effort sans fin pour monter plus haut, finissent par mourir d'épuisement. Mais leurs sacrifices passent inaperçus, car la priorité est donnée à l'ascension toujours plus haute de la tour. Dans ce mythe, la civilisation en vient à se bâtir sur l'éreintement et l'épuisement de ceux qui la servent, sur la mise à mort silencieuse d'individus qui, peu à peu, cessent de compter. À ce moment-là, la civilisation elle-même devient une idole, un piège qui engloutit ceux qui la servent. Et là, évidemment, l'humanisation se renverse.

Dans notre ouverture au monde, dans notre rapport à l'autre, dans notre quête d'humanisation et de civilisation, Rousseau, comme le récit de la Tour de Babel, semblent poser une question en forme d'avertissement : s'agit-il d'une ouverture qui implique d'abdiquer son identité, de la dissoudre progressivement puis complètement dans un projet de civilisation, dans la construction d'une tour ? De devenir une simple brique, standardisée, comme toutes les autres, fusionnant notre identité dans notre contribution à la civilisation que nous érigeons ?

Ou, au contraire, s'agit-il de construire un édifice fait de pierres vivantes, images d'êtres humains tous différents et vivants, édifice contre lequel, comme l'annonce Jésus dans les évangiles à son disciple Pierre au moment où il propose l'édification de l'Église, les « portes du séjour des morts » — les plus grandes forces de l'univers — ne prévaudront pas ?

Ainsi, entre ouverture, « Contrat social » et « Tour de Babel », la pensée de Rousseau rejoint étrangement celle de Calvin, offrant en écho un modèle alternatif universel d'humanisation et de civilisation, comme une autre voie possible dans ce grand défi de l'élévation humaine.

Dunant — la compassion

Un autre citoyen de Genève, Henri Dunant, bouleversé par le manque de soins médicaux et l'ampleur des souffrances des soldats blessés lors de la bataille napoléonienne de Solferino, en Italie, en 1859, prend une initiative. La création de la Croix-Rouge. Une initiative fondée sur une valeur universelle : la compassion. Une compassion universelle pour toutes les misères du monde. Une initiative qui donnera à Genève son identité de « capitale de la paix ».

Fervent chrétien protestant, j'apprends qu'Henri Dunant assiste aux cultes de la Société évangélique à la Chapelle de l'Oratoire, rue Tabazan — cette église que mon épouse et moi fréquentons. C'est de là, de cette église presque cachée, qu'est envoyée la première mission internationale de secours aux blessés sur les champs de bataille de Lombardie. Une

plaque discrète, à l'intérieur du bâtiment, en témoigne avec cette inscription : « Humble prélude à l'œuvre internationale de la Croix-Rouge. »

La Croix-Rouge... vision fulgurante, fait de Genève le centre mondial du droit humanitaire.

La Croix-Rouge... pierre angulaire du développement d'un multilatéralisme dont la Genève internationale deviendra l'épicentre.

La Croix-Rouge... vaut à Henri Dunant le tout premier prix Nobel de la Paix en 1901. En raison de sa mauvaise santé et de sa situation personnelle, Dunant n'a pas pu assister à la cérémonie de remise du prix à Oslo.

Des trois valeurs — la rigueur, l'ouverture et la compassion — la compassion est la plus élevée. C'est elle qui incarne le commandement de l'amour du prochain, même au cœur des tragédies de la guerre. La Bible l'enseigne : la foi, l'espérance et l'amour sont les trois vertus cardinales de la vie chrétienne. Mais de toutes ces valeurs, l'amour est la plus grande.

C'est aussi cette valeur qui donne son élan à ce que Robert de Traz appelle « cet humanisme en fonction du malheur », associé à un « esprit de mesure, même dans ses élans, et d'incessante réforme et d'ouverture ».

L'esprit de Genève est probablement là, dans cet élan fait de rigueur, d'ouverture et de compassion.

Et lorsque ces trois valeurs sont convoquées — la rigueur de Jean Calvin, l'ouverture de Jean-Jacques Rousseau et la compassion universelle d'Henri Dunant — alors, oui, l'esprit de Genève déborde sur le monde. Il ne s'agit pas d'un esprit de conquête, non, loin de là ! C'est un débordement, comme une coupe de bénédiction qui se verse généreusement, qui dépasse les bords et déborde.

C'est ce débordement qui pousse Robert de Traz à écrire : « Et, parce que dans cet espace si resserré, dans ce creuset minuscule mais souverain, tant d'idées ont été exprimées, accueillies, débattues, parce que tant de gens y ont accouru et tant d'autres s'en sont enfuis, parce que le monde

serait différent si Genève n'avait pas existé, on peut le dire : une ville où nul homme n'est étranger. Une cité d'immigration et de refuge, résumé des nations, qui doit au dehors la plupart de ses qualités, mais qui les refond et les frappe à son image. »

Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'Organisation des Nations unies a fêté ses quatre-vingts ans en juin 2025.

Ce cap marque la fin d'une génération fondatrice. Il appelle une relève. Une réforme.

Après plus de huit décennies d'un multilatéralisme fondé sur l'État de droit et le droit international, les lignes de force se déplacent. La montée en puissance des empires et la fragilité croissante des petites nations — qui savent qu'elles peuvent disparaître — annoncent une rupture.

Cette mutation s'inscrit dans un bouleversement plus large : les limites du modèle économique néolibéral occidental, imposé de manière hégémonique après la chute du mur de Berlin ; les tensions internes des démocraties libérales, tant dans leur capacité à organiser le pouvoir politique que dans leur faculté à inspirer d'autres nations ; et, plus profondément encore, l'effritement du lien que l'on croyait indissociable entre ces deux piliers. À l'horizon se profile enfin la révolution de l'intelligence artificielle, qui place l'humanité au seuil d'une nouvelle forme de civilisation — ou de son engloutissement.

Dans ces moments de bascule d'une grande ampleur, les sociétés sont naturellement appelées à se retourner vers les matrices qui fondent leur identité et leur sens de l'appartenance.

L'esprit de Genève est l'une de ces matrices

Au-delà d'une mystique qui tend à promouvoir les valeurs de réconciliation des peuples, il propose une méthode : penser les valeurs du multilatéralisme, les relier à des valeurs locales comme la l'indépendance, la justice sociale, la réciprocité et l'éducation ; les incarner dans les

institutions, et faire de Genève un laboratoire vivant, avant que cet Esprit ne déborde sur le reste du monde, une Genève qui en est le laboratoire et qui le réinvente chaque fois que nécessaire.

Il fait aussi surgir un dialogue entre deux réalités. Deux symboles. Deux témoins silencieux dressés face à l'histoire. Cachés en pleine lumière.

L'un à Genève. Une chaise cassée, sur la place qui fait face au Palais des Nations siège européen des Nations Unies. Une chaise immense. Vide. Rouge. Amputée d'un pied. Elle tient debout, mais de justesse, devant les 193 drapeaux des nations membres des Nations Unies, impeccablement alignés. Comme un rappel criant des failles, de la fragilité et de la vacuité de la gouvernance mondiale, de ses promesses trahies, de ces équilibres précaires sur lesquels, malgré tout, se construit la paix.

L'autre à New York. Une sculpture monumentale dans les jardins du siège de l'Organisation des Nations Unies. Non pas de bois, mais de bronze. Offerte par l'URSS en 1959 — aujourd'hui la Russie. Elle donne à voir un homme puissant, marteau en main, qui frappe une épée pour la transformer en soc de charrue. Sur le socle, ces mots : « Brisons nos glaives pour en faire des socs de charrue. » Des mots extraits d'un texte vieux de près de trois mille ans, inscrit également sur un mur, à quelques pas de là : le Mur d'Isaïe : « De leurs épées ils forgeront des socs, et de leurs lances, des serpes. Une nation ne lèvera pas l'épée contre une autre nation, et l'on n'apprendra plus la guerre. Un message d'espoir. Une vision de paix. Une prophétie. Inaccessible. Mais aussi un rappel de ce que les nations peuvent accomplir lorsqu'elles choisissent le vrai pouvoir : celui de transformer les épées, symboles de la guerre, en socs de charrue, symboles d'une économie destinée à nourrir.

Deux images. Deux visions

D'un côté, une chaise en bois, vide, bancale. De l'autre, l'homme de bronze qui, patiemment, obstinément, frappe l'épée jusqu'à ce qu'elle renonce à la guerre et consente à devenir instrument de vie.

Un dialogue entre deux réalités

L'une, pragmatique. Consciente de ses limites. De sa vacuité. D'un multilatéralisme bancal, souvent paralysé, parfois dénué de présence... mais toujours debout. Prêt à être mis au service des nations qui cherchent l'unité, des peuples qui se parlent.

L'autre, idéaliste. Une promesse gravée dans le métal et dans l'histoire : celle d'un monde où la guerre ne serait plus un apprentissage. Un monde où les nations transformeraient leurs armes — conçues pour dominer, tuer et détruire — en instruments pour nourrir, réparer et bâtir.

C'est un rêve. Peut-être un rêve lointain. Mais si nous cessons de poursuivre ce rêve, alors quelle est l'alternative ?

C'est dans le dialogue entre ces deux réalités que se déploie probablement la vérité de l'esprit de Genève. Une vérité, qui comme l'écrivait le philosophe Karl Jaspers, "commence à deux. » Cette vérité, faite pour nous rendre libres et nous rappeler, parfois contre notre gré, que « nous avons le pouvoir de transformer le monde, et surtout nous-mêmes, à condition de le croire ». Ainsi conclut Robert de Traz la première partie de son livre, *L'esprit de Genève*.

Il fut, en sa génération, un homme qui aimait autant la paix qu'il combattait les pacifistes.

Bonne lecture.

Bruno Roche

AVANT-PROPOS (ÉDITION 1952)

Alfred Dufour

« Je viens de relire cet ouvrage, paru en 1929 : c'est un classique. Seuls quelques chapitres médians, qui décrivent (et critiquent d'ailleurs) les méthodes de la S.D.N., peuvent nous paraître hors de saison, s'il est vrai que le spectacle des Nations Unies réduit à peu, sinon à rien, les espoirs que de Traz se faisait une vertu et même une raison d'entretenir, malgré toutes ses méfiances et toute la précision d'un regard souvent railleur ou amusé. Mais l'ouverture et la longue conclusion forment ensemble un essai politique dont je ne vois pas encore l'égal dans notre époque. Il en est de plus « efficaces », non de plus justes, et peu de plus actuels dans la durée de nos problèmes fondamentaux. On y reviendra, comme on est revenu à l'« Esprit de Conquête » de Benjamin Constant, malgré le style parfois pompeux et apprêté de cet opuscule, quand de Traz reste vif, naturel et concis.

C'est dans le fédéralisme qu'il voit « la base de l'internationale moderne ». C'est de la nécessité, plutôt que d'une mystique, qu'il attend « la refonte de l'Europe ». C'est par la civilisation « grecque et chrétienne — et Rome n'a fait qu'amplifier et parfois corrompre ces termes essentiels » — que l'Europe est devenue patrie de la personne (...). Je ne vois pas une phrase, dans cet essai final, animé par un long mouvement d'éloquence lucide et sereine,

qui ne porte encore mieux sur notre temps que sur celui de sa naissance — 1929, je le répète ».

Ces propos de Denis de Rougemont, écrits en 1952 au lendemain de la mort de Robert de Traz (1884-1951), forment la plus pertinente des présentations de *L'esprit de Genève*. Comme l'*essai* qu'ils célèbrent, ils n'ont rien perdu de leur actualité en cette fin de XX^e siècle, tant il est vrai que le *fédéralisme*, la *démocratie* et la *personne* — au cœur de la notion des *Droits de l'Homme* — sont encore loin d'être devenus le patrimoine commun de toute l'humanité, que la *communauté internationale* peine toujours à endiguer les fléaux de la *guerre*, de la *misère* et de la *maladie*, que l'Europe enfin — l'*Europe nouvelle* qui ressemble à s'y méprendre à celle de 1919, du Portugal aux Pays baltes et de la Norvège aux Balkans — se cherche encore, « Europe à deux vitesses » ou « Europe à géométrie variable »...

À dire vrai, aujourd'hui, deux tiers de siècle après sa parution, l'*essai politique* de Robert de Traz mérite d'être relu à plus d'un titre : c'est qu'il apparaît hautement significatif en raison de sa place dans l'*histoire des mythes politiques*, dans l'*histoire de l'organisation de la société* internationale comme dans l'*histoire de la littérature*.

L'esprit de Genève s'inscrit d'abord en effet dans l'*histoire des mythes politiques*, de ces *représentations mobilisatrices* pour les hommes d'action comme pour les masses, de ces *idées-forces*, comme l'*idée de chrétienté* ou l'*idée d'Empire*, qui commandent le déroulement de l'histoire ou ordonnent l'organisation de la société par leur ampleur et par leur globalité. C'est que l'*essai politique* de Robert de Traz vient donner forme nouvelle au *mythe de Genève* qui relaie au XVI^e siècle à la fois le *mythe de Rome* et l'*idée d'Empire*, au moment où prend forme en Orient, avec la prééminence de l'Empire de Moscou, l'*idée d'une Troisième Rome*. Il s'agit de la *représentation idéale* de la Cité du bout du Lac Léman, galvanisatrice des énergies et inspiratrice des institutions, qui s'incarnera non seulement au XVI^e siècle dans le mythe de la *Rome protestante*, *Citadelle*

de la Foi et Cité du Refuge, Métropole des Églises réformées, mais encore au XVIII^e siècle dans celui de la République éclairée, celui de la démocratie modèle que Rousseau propose en exemple à l'Europe entière ou celui de la Cité de la tolérance et de la religion raisonnable qu'accrédite un d'Alembert dans son article « Genève » de l'Encyclopédie, voire au XIX^e siècle dans celui du foyer de l'humanitarisme, cet « humanisme en fonction du malheur » qui naît d'un regard neuf sur les blessés et les prisonniers de guerre.

Avec l'essai de Robert de Traz il s'agit au premier chef — et c'est là l'objet de toute la première *partie de l'essai*, intitulée « Une mystique » — d'élucider la filiation de l'esprit de Genève avec les formes antérieures qu'a prises le mythe de Genève au cours des siècles en identifiant les sources — la Réforme protestante, le Siècle des Lumières, la Croix-Rouge — et les figures fondatrices — Calvin, Rousseau, Henry Dunant. Ce faisant, à définir l'esprit de Genève comme l'alliance du désir d'émancipation de la Réforme calvinienne, de l'optimisme anthropologique et politique de Rousseau et du sens de la compassion universelle de Henry Dunant, et à en décrire la transmutation en « idéal d'innombrables inconnus de toutes races, dispersés à travers le monde » et l'invocation « par la plupart des nations de la terre », Robert de Traz contribue directement à façonner un nouveau mythe de Genève, celui de la Capitale des nations, de la Ville de la Paix et du Temple de l'humanitaire, tout à la fois haut-lieu de la nouvelle organisation du monde, « où nul homme n'est étranger », et Ville sainte de la religion de l'homme, « où l'on ne demande plus : « quelle est ta foi ? », mais : « quelle est ta souffrance ? » ». « Le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, relève-t-il de façon révélatrice, « subit l'étrange aventure de se transformer en symbole ».

Il s'en faut de beaucoup cependant que ce Genevois par alliance donne dans le chauvinisme. Il suffit pour s'en convaincre de relire les pages qu'il consacre à l'opposition entre « l'esprit de Genève » et « l'esprit

genevois » — « *il y a le Genevois qui ouvre sa porte et celui qui la tient close* » — comme de reprendre ses développements pleins d'humour sur les liens existant entre « la principale industrie des Genevois : la banque » et l'idéalisme universaliste de « l'esprit de Genève » — « *On commence par spéculer sur le cuivre et on finit par spéculer sur l'éternité* ». C'est que le mythe s'enracine dans le *genius loci* et que Robert de Traz connaît bien, par cette sympathie divinatrice qui fait toute la valeur de ses études biographiques et littéraires, les dimensions qui caractérisent celui de sa Ville d'adoption : son tableau de la « haute ville » au crépuscule d'une journée d'été apparaît comme un modèle du genre avec « le double mouvement de recueillement et d'expansion » qu'il décèle dans la structure même de la Cité, et qui en jalonne effectivement toute l'histoire, du bourg fortifié (*oppidum*) des Allobroges décrit par César au marché romain de l'époque impériale et de la *Citadelle assiégée de la Réforme protestante* à la *Ville ouverte* du radicalisme triomphant du siècle dernier.

Mais *L'esprit de Genève* constitue aussi un jalon dans l'histoire de *l'organisation de la société internationale*. À cet égard, la publication de l'*essai* de Robert de Traz, qui intervient en 1929 au lendemain de celle du « *Genève ou Moscou* » (1928) de Drieu la Rochelle et comme en écho au dilemme évoqué par Albert Thomas lors de la fondation du Bureau international du travail en 1920 — « Ou Genève, ou Moscou » — ne tend pas seulement à opposer deux *symboles* ou deux *modèles* — celui de la *négo-ciation* et de *l'organisation fédérative* du monde ou celui de la *lutte des classes* et de l'instauration, programmée en 1924 par la première Constitution de l'Union soviétique, d'une *République soviétique socialiste mondiale*. Coïncidant avec le dixième anniversaire de la Société des Nations comme avec la pose de la première pierre du futur Palais des Nations, elle témoigne à la fois du premier essor et de la pérennité d'un *idéal*, celui de l'établissement d'une société internationale fondée sur les règles supérieures de la *morale* et du *droit* et régie par les principes de la *démocratie* et du *fédéralisme*.

C'est à la *mise en œuvre de cet idéal*, affaire de méthode et de moyens, d'ordre tout à la fois *politique, juridique et économique*, où se mêlent mystérieusement un « élément messianique » et un « élément cynique », que s'attache Robert de Traz dans la *deuxième partie de son essai*, intitulée « Une technique ». D'aucuns jugeront sans doute aujourd'hui cette partie du livre la moins actuelle, à raison de la part faite au *fonctionnement des organes* de la défunte Société des Nations — l'*Assemblée* et le *Conseil* — comme à celui des *institutions* mises en place par ses fondateurs pour *dire le droit* entre les nations — la *Cour permanente de Justice* de La Haye — et veiller à la *protection des travailleurs* — le *Bureau international du travail* — et certains n'auront pas tort de tenir ses dernières pages consacrées aux *conditions économiques de la paix* pour les plus faibles de tout l'essai à raison des généralités développées au sujet des impératifs de *l'interdépendance économique* entre les États et de la nécessité d'un *fédéralisme économique européen*.

Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur cette *deuxième partie* de « *L'esprit de Genève* ». Les considérations que développe son auteur sur les *conditions juridiques* de la *mise en œuvre des idéaux genevois* recèlent certaines de ses vues les plus profondes, qui révèlent en lui le chrétien de tradition calviniste et qui annoncent par avance son ralliement ultérieur au mouvement de restauration néo-calvinien de son ami, le pasteur Jean de Saussure.

Ce qui frappe, en effet, au cœur de son exposé des exigences de l'*esprit de Genève* sur le plan *juridique*, c'est d'abord sa double conviction de l'*ampleur du mal* — « l'immense conspiration du mal... le mal est universel » — et du *défi* qu'il représente pour les hommes de bonne volonté, assez humbles pour s'en prendre à toutes ses formes :

« Une injustice réparée, une douleur consolée, même dans l'existence la plus humble, la plus secrète, et l'univers entier s'améliore. Nous vivons sans le savoir de ces rétablissements inconnus, de ces victoires minuscules qui conjurent en partie l'immense

conspiration du mal... L'esprit de Genève ne semblerait qu'une expression vague, un symbole inopérant s'il se bornait à accepter. Mais il proteste et il transforme. Au-delà de l'évidence actuelle, il tente le future ».

Et ce qui frappe ensuite, pour ce contempteur des *chimères*, pressenties dans toutes les *idéologies*, et pour ce pourfendeur de l'homme abstrait, perçu dans toutes les formes de *pacifisme*, c'est ce sens aigu et très concret du *prochain*, qui se dévoile sous le « déguisement » de l'*humanitaire* :

« Dans beaucoup de milieux, il est élégant, ou drôle, de plaisanter l'esprit de Genève, fertile, dit-on, en chimères. Est-ce que la souffrance, les larmes, le désespoir, c'est de l'idéologie ? (...) Vais-je demeurer impassible devant l'illimité du malheur humain ? Il ne s'agit pas de l'homme en soi, conçu comme objet de congrès pacifiste, mais d'êtres qui ont faim et soif, qui gémissent, qui se révoltent et qui ne sont pas inventés pour les besoins de la cause, mais qui appellent au secours (...). Les épidémies, ou le vice, ou la souffrance, on ne les réprimera efficacement que par les méthodes d'étude, puis d'entente, puis d'application générale. Le mal est universel, il faut donc l'attaquer partout. Cernons-le tous ensemble (...). »

L'adjectif « humanitaire » met en défiance. Je crois bien : on s'en est tellement servi et dans des intentions si diverses. Mais je cherche et je saisis sous ce déguisement le mot plus vrai de charité. Non la charité condescendante, bien pensante et soucieuse de mérite, mais la charité pure, née d'une solidarité d'origine et de destin. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Sans motifs intéressés, à égalité parce que frères ».

Mais ce *calviniste*, sensible à l'omniprésence du mal et soucieux d'efficacité dans le combat qu'il faut mener contre toutes ses manifestations,

n'a rien d'un *sectaire*. Il demeure ouvert à toutes les formes de lutte comme à tous les mouvements qui œuvrent aux mêmes fins, innombrables *Unions, Alliances, Associations, Ligues* et autres *institutions internationales*, aujourd'hui qualifiées d'*Organisations non gouvernementales* et dont il dresse un premier inventaire dans la *troisième partie* du livre sous le titre significatif « en marge de la S.D.N. », qui offre un témoignage complémentaire de ce prime essor de l'*esprit de Genève*. Il n'est pas jusqu'à son approche critique nuancée de l'attitude de Rome face au *mouvement œcuménique*, qui voit une « société des églises » se superposer à la « Société des Nations », et jusqu'à son éloge de « l'admirable rôle d'arbitre et de pacificateur joué par les papes dès le Moyen Âge » (et dont à son sens a hérité le Pontificat à notre époque) qui ne le révèle aux antipodes de toute espèce de *sectarisme* et profondément étranger à l'*anti-papisme* militant de certains protestants de notre fin de siècle.

C'est aussi que Robert de Traz apparaît convaincu de l'importance du commun héritage chrétien de cet *humanisme moderne* que représente en définitive, sur le plan *psychologique*, l'*esprit de Genève*, comme il s'attache à le formuler dans la *dernière partie du livre*, sans doute la plus actuelle au regard de sa place dans *l'histoire de l'organisation de la société internationale*.

Pluralisme et fédéralisme, conscience de la *mission de l'Europe* et *sens de l'intégration* des cultures et des valeurs nouvelles — tels lui paraissent les maîtres-mots de cet humanisme moderne. C'est qu'à l'opposé de « l'internationalisme révolutionnaire qui prétend effacer les frontières et tout confondre dans un magma informe » aux cruels lendemains, comme on le constate aujourd'hui des Balkans au Caucase, c'est « dans la variété des États » et « dans le fédéralisme qui les articule au lieu de les agglutiner » qu'il situe « la base de l'internationale moderne », tant il est vrai que, sur le plan *psychologique* précisément, l'*esprit de Genève* tient dans la justification des particularismes au moment de les associer et de les orchestrer.

Il s'en faut de beaucoup toutefois que ce *pluralisme* soit synonyme de *démission*. « Le *snobisme bolchevique*, le *snobisme oriental*, le *snobisme nègre* n'ont-ils pas assez duré, avec leur goût de *veulerie* et de *reniement* ? », s'interroge-t-il de façon rhétorique et selon la terminologie de l'époque, pour mieux affirmer sa haute conscience de la *mission de l'Europe*, héritière d'Athènes et de Jérusalem, du sens de la *raison* et de la valeur irremplaçable de la *personne* :

« Grecque et chrétienne — et Rome n'a fait qu'amplifier et parfois corrompre ces termes essentiels — la civilisation européenne est une civilisation de la personne. »

Nous, Européens, nous avons inventé la dignité humaine. C'est afin de la garantir que nous nous sommes battus pour la liberté, que nous avons fait des révolutions et des guerres. Affranchir la créature, non seulement des tyrannies politiques, mais des fatalités sociales, telle est l'inspiration du mouvement démocratique qui commence en Occident dès le moyen âge. Et l'affranchir de la terreur et de l'ignorance devant l'univers, un tel mobile inspire des chercheurs innombrables dans les laboratoires. Raison personnelle, foi personnelle, sens critique personnel, art personnel, c'est par ces traits que l'Europe, et quiconque se réclame d'elle, diffère du reste du monde ».

Et marquant bien son allégeance chrétienne, il ajoute dans une autre opposition de l'esprit de Genève à la tentation orientale :

« À Dieu, la créature fait face. Même prosternée, elle ne demande pas à se dissoudre. Sa prière, c'est l'effort pour établir une relation, c'est-à-dire pour se maintenir tout en s'unissant. (...) Le héros d'Europe n'accepte pas d'être anonyme, silencieux et contraint. Il jette son défi ou son appel à la puissance qui sans doute le vaincra, mais pas avant d'avoir entendu sa voix. Sa grandeur se mesure à sa résistance. Je l'appelle un briseur de fatalité,

un ennemi irréductible de l'inertie, du néant (...). Tandis que le bouddhiste cherche à éliminer la souffrance en la considérant comme une chose étrangère, lui, ce chrétien de toujours, il l'incorpore, pour s'en enrichir, il s'en sert pour se transfigurer, et, traversant la mort même, pour devenir enfin la personne qu'il est.

L'esprit de Genève est né de cette tradition ».

Pareille proclamation de la *mission de l'Europe* dans la société internationale n'est pas pour autant *négarion de l'autre* ; elle est reconnaissance de sa *différence*, qui postule l'affirmation de deux *identités*. En conséquence, si « la culture, aujourd'hui, est cosmopolite », si elle apparaît « dorénavant multiple », elle « ne doit pas être hybride ». « *Je veux dire* », souligne à cet égard Robert de Traz en s'en prenant au « *cosmopolitisme confection, fait d'échantillons pour catalogue* » comme au « *cosmopolitisme de palaces* », « *que chacun, avant d'aborder les œuvres étrangères, doit être solidement installé dans sa race, ses traditions. Une bonne culture cosmopolite ne peut se baser que sur une bonne culture nationale* ». C'est cet *enracinement* qui permet seul la *curiosité*, « fondement de l'humanisme », aux antipodes de la *crédulité béate* du primitivisme « au génie de ce qui est lointain ou bizarre ».

Il faut relire ces pages admirables sur la *curiosité*, « qui n'est pas une tolérance amusée de collectionneur », mais « participe à ce qu'elle découvre », comme sur le *défi de l'intelligence moderne*, qui est de « rassembler les éléments hétéroclites de la réalité, les maintenir vivants et autonomes, sans les fondre ensemble, baser la vie sur un conflit enfin accepté ». Il faut méditer surtout l'avertissement final du livre sur les conditions de la survie de notre civilisation, qui tient dans notre faculté d'*intégration* : « *Le sort de notre civilisation tient à sa capacité d'intégrer des valeurs nouvelles et opposées, tout en demeurant fidèle à l'affirmation de la personne. Il faut agrandir l'esprit* ».

Robert de Traz, on l'aura compris, apparaît bien davantage tout au long de ce livre qu'un simple *essayiste politique* comme notre fin de siècle

en fourmille ; il est bien autre chose aussi qu'un *historien de la société internationale* comme d'aucuns pourraient l'imaginer à lire son essai « *De l'Alliance des Rois à la Ligue des Peuples* » de 1936. Il s'apparente bien plutôt — et c'est là tout l'intérêt de « *L'esprit de Genève* » au regard de l'*historien de la littérature* soucieux de situer son auteur parmi les écrivains européens — à la tradition des *moralistes français*, voire à celle des *littérateurs engagés*, entre Benjamin Constant et Albert Camus, à cette famille d'écrivains portés, par leur sens de l'analyse psychologique, mais aussi par leur besoin d'engagement social, à élucider et à méditer les traits caractéristiques de l'humanité de leur temps. On peut dire à cet égard que « *L'esprit de Genève* », que Denis de Rougemont aimait à comparer à « *l'esprit de conquête* » de Constant, occupe une place à part dans l'œuvre de Robert de Traz. Il se situe, en effet, entre les écrits de l'engagement littéraire et patriotique des années de jeunesse qui culminent dans la fondation en 1914 de la *Nouvelle société helvétique* — de ses contributions helvétiques à « *La voile latine* » (1906-1910) à son « *Homme dans le rang* » de 1913, cet étonnant tableau de la vie militaire qui fit date en son temps, mais aux accents aujourd'hui singulièrement désuets — et la discrète mais abondante œuvre romanesque de la maturité, aux titres si révélateurs d'un écrivain de l'intériorité — « *La puritaine et l'amour* » (1917), « *Fiançailles* » (1922), « *L'écorché* » (1927), « *Le pouvoir des fables* » (1935), « *L'ombre et le soleil* » (1942), « *La blessure secrète* » (1944).

C'est que « *L'esprit de Genève* » correspond à un double tournant dans la vie et l'œuvre de Robert de Traz. D'abord, celui d'un nouvel *engagement sociopolitique*, ouvert sur le monde et ralliant les idéaux de paix et de dialogue des cultures de la Société des Nations dans le respect des patries — c'est celui qui le voit à la fois créer le *Secrétariat des Suisses à l'étranger* (1919) et réaliser son entreprise majeure de publiciste européen : la fondation et la direction dix ans durant de la « *Revue de Genève* » (1920-1930), qui sera « internationale », mais non « internationaliste » et sera « intersociale », sans être « socialiste ». Ensuite, celui d'un

approfondissement de son christianisme dans le sens d'une redécouverte du message de Calvin — c'est là ce qui explique sans doute les pénétrantes observations et réflexions morales de « *L'esprit de Genève* » déjà présentes dans ses évocations de voyageur en Europe centrale et septentrionale — « *Dépaysements* » (1923) — ou au Proche-Orient — « *Dépaysement oriental* » (1928) : « L'amour dont on a soustrait le sacrifice, est devenu l'humanitarisme ; la charité qui se donne a dû céder la place à la justice qu'on exige » — ou dans les fines notations psychologiques de ses biographies littéraires comme celles de son « *Alfred de Vigny* » (1926) — « Vigny n'accepte du christianisme — et encore — qu'une moitié : la détresse de la créature, non la conversion de sa souffrance par un Rédempteur ».

Si le « Vauvenargues de la Rue des Granges » (F. Le Grix) fait bien figure de *moraliste* dans « *L'esprit de Genève* » comme à travers tant de ses biographies ou de ses essais de critique littéraire, des portraits d'officiers-écrivains de 1913 — tel son « *Vauvenargues capitaine d'infanterie* » ou son « *Stendhal dragon* » — à ses études de 1921 sur Benjamin Constant ou sur Amiel, il offre, en pleine littérature du XX^e siècle, la figure peu commune, parce que nullement caricaturale, d'un *moraliste calviniste* au sens où François Mauriac l'entendait en lui rendant hommage le 13 janvier 1951, quelques jours après sa mort, dans « *Le Figaro littéraire* » :

« La réussite du calvinisme, c'est d'avoir donné naissance à un certain type humain, très noble, très secret, d'une fierté un peu ombrageuse, mais qui sait n'être pas importune, qui a les manières exquises du monde, mais qui n'en a pas l'esprit — un type d'homme dont la conscience toujours en éveil surveille chaque geste et chaque pensée, et dont peut-être la vertu dominante est la pudeur (...).

Notre époque n'est point faite pour les délicats de cette race. Ceux qui parlent à mi-voix s'y font mal entendre (...).

Un jour peut-être, écoeurée par l'exhibitionnisme littéraire, une génération s'éprendra de ces écrivains qui ont dressé au seuil de leur œuvre un ange dont le doigt sur la bouche semble faire le signe du silence ».

— Alfred Dufour

I — UNE MYSTIQUE

Colline fortifiée qui domine un pont, haut-lieu commandant un point de passage, voilà Genève. La Genève barbare et romaine, oppidum et temple à Apollon, poste de vigie aux confins du monde civilisé : Jules César y construit une passerelle pour communiquer avec les Germains. La Genève du moyen-âge, ceinturée de murailles crénelées, mais dont la cathédrale protège des foires cosmopolites, où l'on vient d'Allemagne, d'Italie, de France, échanger des produits et des nouvelles. La Genève du XVI^e siècle, qui se retranche plus profondément et s'élève plus haut ; qui, cernée mais redressée, supprime l'allégresse, rase ses faubourgs et guette au rempart.

Alors cette bourgade isolée dans une Europe en tumulte s'estime élue de Dieu et nécessaire au genre humain : forteresse pleine de missionnaires, Sparte où l'on chante des psaumes. Mais toujours fidèle à sa double consigne, la citadelle mystique accueille les proscrits de la foi, quels que soient leur idiome et leur origine, elle les adopte, elle les éduque par le temple et par l'école, en italien, en espagnol, en flamand, en anglais, et elle les prépare à évangéliser le monde.

« Cité du refuge », ainsi l'ont-ils baptisée quand, au bout de leur fuite, apercevant ses tours, ils tombaient à genoux pour remercier l'Éternel. Évadés de Lucques ou de Florence, de Provence, du Languedoc, de la lointaine Écosse, elle les entasse dans ses ruelles montantes, dans ses hautes maisons surélevées d'étage en étage, elle les met à l'imprimerie — des centaines de typographes multiplient les traités en toutes langues — à l'auditoire, au corps de garde ; elle rassemble leurs ferveurs en une

doctrine, elle les discipline et les exalte, leur inculque non un patriotisme de clocher mais un message universel.

Son grand Docteur, Calvin le Picard, s'il attire des gens de tous les pays, ce n'est pas seulement pour former une milice spirituelle qu'il oppose aux Genevois autochtones, parfois rebelles, c'est pour maintenir des contacts avec l'Europe entière. Débile et consumé, il passe des heures en prière, il prêche, il enseigne, il dispute, et ce chef du Consistoire, ce fondateur de l'Académie et du Collège, ce magnifique écrivain dont *l'Institution chrétienne* renouvelle la langue française, est aussi, au service de la grande cause qu'il a embrassée, un prodigieux ministre des affaires étrangères. Le pape, le roi de France, l'empereur, le duc de Savoie sont ameutés contre lui. Il leur fait face. Il adjure les princes allemands, les nobles transylvains, il sollicite le roi d'Angleterre, réclame de l'aide à la République de Berne, obtient l'appui du roi de Pologne. Avec les ducats du prince de Hesse, un nouveau bastion s'élève, un autre avec les florins d'Amsterdam. Partout Calvin envoie des courriers, entretient des informateurs, noue des alliances. S'adressant à Marguerite d'Angoulême ou à la duchesse de Ferrare, et surtout aux communautés « sous la croix », si chétives, si douloureuses, il organise autant qu'il exhorte, et ses lettres multiplient les paroisses. Ce père d'innombrables persécutés les stimule de son souffle intrépide, et c'est à lui, à l'instant du sacrifice, ils dépendent qu'ils sauront bien mourir. Ainsi soulève-t-il les peuples par le dedans, par l'âme. Qu'est-il donc pour affronter les puissants de la terre ? Un simple jeune homme en robe noire, au cœur déchiré, sans armée, sans trésor, très humble serviteur de Dieu, mais que brûle le plus audacieux génie de foi et de logique.

Calvin fonde une théocratie, c'est-à-dire un État qui implique le recours incessant à la Providence, qui se hausse au-dessus du temporel, qui n'est plus destiné à ses seuls habitants, mais ouvert à n'importe quel croyant, et projeté sur le plan de l'éternel. Calvin, héritier de Rome devenu grand-maître d'une anti-Rome, refuse de s'enfermer dans une

nation. À la ville infime qui se débat parfois sous sa dictature, il superpose la Jérusalem céleste, modèle et refuge pour tous les hommes, ou plutôt le Royaume de Dieu, c'est-à-dire la république universelle.

Et sous l'effort de Calvin le monde s'ébranle. En Irlande, en Écosse où John Knox crée une Église à l'instar de la genevoise, avec la même constitution, la même liturgie, le même catéchisme. À la révolution contre Marie Stuart correspondent la révolution en Hollande contre Philippe II, puis la révolution d'Angleterre. C'est à l'appel de Genève qu'obéit Guillaume le Taciturne, qu'obéissent Cromwell et Milton, et le Grand Électeur de Brandebourg, et Coligny, et Bocskay le Hongrois. Les pèlerins de Plymouth, embarqués sur le *Mayflower*, comme les Wallons et les Hollandais qui créeront ensemble la Nouvelle Angleterre, sont des calvinistes qui emportent avec eux la « Bible de Genève ». Et calvinistes par le sang, les réformés de France rejetés par Louis XIV sur l'Europe qu'ils féconderont. Huguenots, gueux, puritains, autant de consciences forgées par le même ouvrier. Tous fondent des écoles, gratuites pour les pauvres, des universités, constituent des assemblées politiques calquées sur les assemblées ecclésiastiques ; tous, haïssant à la fois le tyran et l'idolâtre, proclament par fidélité à Dieu l'imprescriptible dignité humaine. Et de même que, selon l'idée biblique, Dieu « fait alliance » avec la créature, tous enfin basent la vie civique sur un pacte écrit entre les hommes, entre les sujets et le souverain, pacte qui formule l'entraide réciproque et les droits de chacun. Incalculable changement qui, de proche en proche, va transformer l'espèce humaine : à la hiérarchie de la force s'oppose un accord des volontés libres, une relation désormais contractuelle. L'autorité devient représentative.

À la Déclaration d'indépendance d'Utrecht, en 1581, succèdent la solennelle Ligue et covenant d'Angleterre et d'Écosse, puis le pacte collectif des colonies américaines qui s'affirmera avec éclat dans la constitution fédérale de 1789. De là, l'exposé des privilèges individuels passera, sous l'influence sans doute de Lafayette et de Franklin, dans la Déclaration des

droits de l'homme et du citoyen, que Calvin aurait d'ailleurs subordonnée à un tableau impératif des devoirs de l'homme et du croyant. Et cette notion d'obligations mutuelles et de garantie commune ne se retrouve-t-elle pas dans un autre covenant, celui que le président Wilson, un calviniste encore, a fait rédiger pour la Ligue des Nations ?

Aux heures où la « haute ville » est déserte, par exemple lors d'un long crépuscule de juillet, allez dans Saint-Pierre respirer la mémoire encore frémissante des héros et des suppliciés ; puis traversez la petite place que bouleversait jadis l'appel haletant du tocsin et qu'ensevelit ce soir un silence piqué de cris d'hirondelles ; suivez la rue du Soleil levant, étroite comme une tranchée, et, par un dédale de hautes demeures pensives, après l'Arsenal où, sous la voûte, dorment des canons archaïques, gagnez la promenade de la Treille. Autant vous étiez tout à l'heure prisonnier des pierres, soumis à l'inquiétude obsidionale, autant sur ce rempart en falaise, ombragé de grands arbres, le regard s'élance par-dessus le moutonnement des parcs, des quartiers modernes, et s'empare de l'espace. Derrière vous, d'où vous venez, le sanctuaire, le lieu mystérieux des consécration : ici, l'horizon à conquérir. Quelques pas vous ont suffi pour parcourir l'histoire de Genève, pour comprendre ce double mouvement de recueillement et d'expansion, cette passion des devoirs, des contraintes même oppressantes, et ce besoin irrésistible de franchir les limites qu'on a fixées, d'aller répandre au loin ce qu'on chérissait d'abord, jalousement, pour soi tout seul.



Deux siècles après Calvin, un jeune garçon s'évade de cette ville, tenté comme les autres par l'univers. Peut-être, du haut de la Treille, eût-on pu suivre le long des premières haies sa silhouette errante. Il va porter aux hommes, avec d'incomparables sortilèges lyriques, un don funeste : le dogme de la bonté naturelle. Ainsi Genève a formulé tour à tour le pessimisme le plus total et le pire optimisme. Alors que Calvin nous instruisait de notre misère et nous pliait aux ordres de Dieu, Rousseau nous

prédestine à l'excellence, il inculpe la société de nos erreurs et de nos fautes. Cette candeur extravagante, elle est née de l'existence heureuse qu'un petit garçon a menée dans un beau pays. Ses promenades dominicales parmi des vergers en fleur lui ont donné le goût d'herboriser, de chanter des romances à mi-voix, elles lui ont inspiré sa rêverie inquiète, toujours voisine des larmes, son amour de la solitude champêtre. À cause du Léman, si pur, et des Alpes de Savoie, trop harmonieuses, Jean-Jacques a décidé que la nature doit être suivie en toute chose. Rousseau s'en va, mais ne peut oublier une telle patrie : son vagabondage, il l'appelle un exil. La grande affaire sentimentale de sa vie, ce sont ses démêlés avec les Genevois, ses réconciliations, ses jalousies. Il revient en jubilant se retremper dans son quartier de Saint-Gervais, il revendique avec orgueil son titre de citoyen. Dans son esprit, Genève se transforme en modèle de toutes les vertus, il la « propose en exemple à l'Europe », dit-il, et la voit capable et digne de satisfaire tous les hommes. S'il dénonce le théâtre à l'opprobre, ce n'est pas pour des raisons d'esthétique, c'est que son milieu d'horlogers n'aimait pas la comédie, et qu'il voyait dans le théâtre un instrument de l'influence française contre laquelle il proteste en patriote alarmé. *Le Contrat social* n'est que la théorie amplifiée de l'État genevois. Ce livre gros de désordres, qui contredit les préférences de Rousseau lui-même, a pu justifier les excès de la démocratie, alors que, replacé à son origine, c'est un éloge du système patricien. Mais l'ouvrage, issu de l'école protestante de droit politique, influencé par Burlamaqui, proclame surtout la haute dignité de l'être humain. « La personne du dernier citoyen est aussi sacrée et inviolable que celle du premier magistrat. »

Trait essentiel de l'esprit de Genève.

Il en découle cette conséquence : *l'Émile* et *le Contrat social* recommandent l'établissement d'un système fédératif pour assurer la concorde entre les États. Comme il s'agissait de protéger les individus contre l'un d'entre eux devenu oppresseur, il s'agit d'assurer l'autonomie des États et de les unir pour empêcher l'hégémonie d'un seul. Là encore Rousseau s'est

inspiré de sa patrie, dont il veut agrandir l'image aux proportions de l'univers. Quand il propose une « Confédération de peuples », image de la Suisse, garantie d'une « paix perpétuelle », il annonce l'institution internationale que nous voyons aujourd'hui établie à Genève même.

On s'étonne cependant qu'avec des thèmes locaux, des modèles aussi réduits, Rousseau soit parvenu à bouleverser le monde. Pour l'expliquer, il faut tenir compte d'abord de son éblouissant génie d'éloquence et d'émotion. Cet errant si désireux de repos, ce voluptueux et ce tendre mais qui ne connaît que des voluptés de hasard et des tendresses mensongères, ce malheureux qui se crut persécuté et qui le fut, quand ce ne serait que par lui-même, ce mélancolique que personne ne consola, grand cœur sinon grande âme, être faible et craintif mais puissant par le verbe, esprit à la fois chimérique et fort, dont la parole ardente éveille en nous tant de rêveries, comment laisserait-il indifférent, comment n'obligerait-il pas à le haïr, à l'aimer ou à le plaindre ?

Et Rousseau s'est fait entendre parce qu'il possédait au suprême degré cette faculté d'apostolat qui travaille tout Genevois mais n'aboutit pas à ne faire, de beaucoup d'entre eux, que des pédagogues. Car c'est pour être écoutés et obéis que, ne pouvant être de grands artistes, ils s'instituent éducateurs, et non contents de se dévouer, veulent encore vous donner des leçons. Persuadé qu'il détient la vérité, comment Rousseau la tairait-il ? Il écrit pour convertir : de là son ton pressant, sa merveilleuse rhétorique démonstrative, ses désespoirs devant la moquerie ou l'incompréhension. Il a frappé ses contemporains parce qu'il a pris le contre-pied de ce qu'ils croyaient, parce qu'il s'est mis en travers de l'opinion courante et de la raison sûre d'elle-même. Ne craignant pas d'être seul de son avis, entêté protestataire, il a choqué mais convaincu par le moyen du paradoxe, du renversement systématique des valeurs. Son humeur, ses souvenirs d'enfance, son égoïsme personnel, ce solitaire bourru les a généralisés et promulgués devant le siècle et le siècle, ébahi, lui a dû de redécouvrir Dieu, la nature, l'amour, la famille, la maternité. Tous les dons de Rousseau, ses

dons oratoires comme son don des larmes, comme sa puissance d'enthousiasme et d'indignation, comme sa sincérité éperdue, malade, ostentatoire, et jusqu'au vagabondage de sa vie incertaine, l'ont servi dans cette tâche de séduction et de prosélytisme.

Il a agi sur le monde parce qu'il avait de contradictoire, mais aussi en reliant, en colportant, en contaminant. Il n'est pas un génie erratique, borné à lui-même, mais un prodigieux agent de contact entre le nord et le sud, entre l'Allemagne, l'Angleterre surtout et, d'autre part, la France, l'Italie, l'Espagne. En lui communient des races différentes : c'est-à-dire que, se retrouvant dans ses livres, elles y découvrent en même temps autrui. Il a révolutionné la société française, l'a détournée de ses traditions et de ses goûts héréditaires, mais elle lui doit un rajeunissement de l'âme, elle lui doit une partie de ses nouvelles destinées historiques, et elle l'a enterré, par gratitude, dans son Panthéon. Kant, Goethe, Schiller, Wieland, Herder, ces grands hommes le glorifient comme un de leurs maîtres : ils se reconnaissent en sa personne. Cowper, Shelley, Byron, Walter Scott le relisent et le célèbrent parce qu'il a contribué à les accomplir, et que sans lui ils ne seraient pas eux-mêmes. Nourri de textes latins mais hanté de songes, cerveau logique et sensibilité sans contrôle, Rousseau devient le lieu de rencontre, le terrain de rapprochement de traditions et de littératures qui s'ignoraient jusqu'à lui. On a pu soutenir qu'il fonde le cosmopolitisme et c'est vrai qu'il en a rassemblé les éléments dispersés, qu'il l'a rendu possible et même nécessaire. Je dirai qu'il élargit la notion classique de l'homme, en lui incorporant des puissances de transfiguration, des inquiétudes et des complaisances, en lui inoculant un subjectivisme qui multiplie les événements de sa vie intérieure. Il brise des frontières devenues trop étroites, il rompt un équilibre devenu rigide, il fait communiquer ce qui était distinct, et, sans doute, à force de mélanges et de confusions, il corrompt, mais dans cette corruption fermente une vie nouvelle.

Et c'est encore parler de Rousseau que de montrer qu'une Genevoise, Mme de Staël, comprit cette révolution, l'éprouva au plus profond de son être. *La Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, puis ensuite *De l'Allemagne* formulent en théories ce que l'autre avait prophétisé, mais théories brûlantes de passions. Elle devine qu'il n'y a plus de norme unique des hommes mais des variétés que commandent la race, l'histoire, les mœurs, le climat. Ses romans composent des tableaux psychologiques de l'Europe : Corinne, généreuse nature italienne, s'éprend du caractère anglais d'Oswald, sous les yeux d'un spirituel Français. Non l'Europe d'ancien régime, toutefois, façonnée sur le type de Paris, mais l'Europe moderne, dissociée en contrastes que l'auteur résume dans l'opposition du Nord au Midi, de la civilisation de la société à la civilisation de la personne. Avide d'être aimée, l'esprit aussi curieux que le cœur, Mme de Staël découvre autrui ; elle constate, parfois avec douleur, que les autres sont différents, elle accepte qu'ils aient droit à cette divergence. De là son libéralisme, qui se retrouve chez Benjamin Constant lequel prolongera par l'action politique la parole de la doctrinaire.

En attendant, et semblable à ses compatriotes, Mme de Staël, par ses livres, ses lettres, sa conversation, cherche à convaincre. Elle explique les gens les uns aux autres et les persuade. Elle prend des amants pour faire des prosélytes ; il lui faut éternellement prêcher. À ses côtés, un autre Genevois, Sismondi, comme elle cosmopolite et libéral, traite de la littérature du midi de l'Europe, de l'histoire de France, répand les idées d'Adam Smith, proteste contre l'esclavage des nègres. Ainsi le salon de Mme de Staël, dans son appartement de Genève ou à Coppet, est un inextinguible foyer de propagande, et Bonaparte ne s'est pas trompé en la bannissant de ses États. « Genève, ville anglaise », disait-il avec colère. Dès 1796, la *Bibliothèque britannique* des frères Pictet, devenue plus tard la *Bibliothèque universelle*, se donnait le but de proposer la Grande-Bretagne « comme modèle aux nations voisines » ; elle révéla au continent Byron, Moore, Walter Scott, et défendit la liberté des peuples. Quelques

années plus tard, s'acharnant sur les Genevois sans pouvoir s'empêcher de les admirer, Stendhal signalera encore leur culture cosmopolite, mais pour lui « le fond d'un cœur genevois est allemand ».

Et c'est mû par le même sentiment des complexités humaines et le même désir de les accorder, c'est pour établir entre les hommes une compréhension réciproque et, entre États, des rapports juridiques, qu'en 1830 le comte J.-J. de Sellon, voulant agir, dit-il, « à la fois en bon chrétien et en bon Genevois », fonde la première Société de la paix. Ainsi espère-t-il grouper tous les pacifistes en une organisation générale. De plus il préconise l'institution d'un tribunal arbitral, érigé au-dessus des gouvernements, et, selon ses termes, qui sont lourds, « la permanence d'une compétence composée des représentants des puissances ». Et le hasard veut — mais que de hasards providentiels et romanesques dans l'histoire de Genève — que sa dalle funéraire repose à deux pas des futurs palais de la Société des Nations.



Il sort du plus profond de la société genevoise, mystique et missionnaire, cet Henry Dunant, étudiant pieux, secrétaire de l'Alliance évangélique, qui, en 1859, au soir de Solférino, saisi d'épouvante et de compassion parmi les blessés qu'on entasse au hasard dans une église, invente la Croix-Rouge.

Aujourd'hui la légitimité de cette institution ne fait doute pour personne. Il faut se reporter à ses débuts si l'on veut mesurer sa hardiesse. À peine formulé, le principe si simple de la neutralisation des hôpitaux et des blessés scandalisa les gouvernements. Dunant n'en prévint pas d'emblée les conséquences, mais tout de suite, brûlé d'un zèle apostolique, il comprit qu'il fallait saisir l'opinion en tous pays. Son petit livre, *Un souvenir de Solférino*, bouleverse l'Europe. Cette brochure pressante et tourmentée propose la création « de Sociétés de Secours » qui apporteraient une assistance désintéressée aux combattants, et soigneraient les blessés, les mourants, sans s'occuper de leur nationalité. On voit ici se conjuguer

la philanthropie et l'œcuménisme : il n'y a plus de frontières pour les volontaires de la charité. Cette idée de commisération chrétienne et internationale, elle est née de Genève et elle lui ressemble. C'est à juste titre que son symbole rouge sur fond blanc est l'inverse fraternel de la croix blanche sur champ rouge.

N'est-il pas frappant que cette distinction entre le combattant valide et le combattant blessé, entre l'État et le soldat désarmé, puisse se fonder sur la théorie de la guerre formulée par Rousseau ? « La guerre, disait-il, n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement... La fin de la guerre étant la destruction de l'État ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont des armes à la main ; mais sitôt qu'ils les posent ou se rendent, cessant d'être ennemis, ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie. » Jamais Dunant n'a fait allusion à ce texte. Il n'empêche que neutraliser le soldat blessé, c'est lui retirer sa caractéristique de représentant de l'État, c'est distinguer entre l'individu et le souverain. Et par-delà Rousseau, c'est s'inspirer du XVI^e siècle dont la réforme politique sauvegarde le sujet vis-à-vis du prince, oppose au gouvernement le gouverné, afin de maintenir les droits de celui-ci.

Mais Dunant, exalté et quelque peu brouillon, ne pouvait faire aboutir tout seul l'idée qu'il avait entrevue. Ce visionnaire était chimérique, il s'égara parfois. Et bien des années plus tard, il serait mort, inconnu et ruiné, dans un asile de vieillards, si le prix Nobel ne lui avait procuré, en le révélant à un monde qui l'avait bien oublié, la gloire qu'il méritait. Vers 1860, à l'heure essentielle de sa vie, il fut heureusement entouré de quatre amis, fidèles comme lui à la mission de leur cité, mais plus rassis et plus méthodiques. L'émotion fulgurante de Dunant, ils lui donnèrent une forme et une consistance, et peu à peu, dans l'intérêt même de l'œuvre ils éliminèrent Dunant. Se partageant la besogne sous l'impulsion de Moynier, ils s'adressèrent aux personnages officiels et réunirent des congrès.

Que de hardiesse sous leur diplomatie, que de ferveur mêlée à leur minutie juridique ! Car il ne suffisait pas de troubler des âmes sensibles, ni même de grouper des humanitaires, il fallait persuader les gouvernements. Les administrations militaires s'offusquèrent que des particuliers dépourvus de tout mandat prétendissent limiter les droits souverains des États, et, de leur propre chef, fournir une charte à l'univers. Pourtant Napoléon III, à la longue, se laissa convaincre, le roi de Saxe, le prince royal de Prusse s'intéressèrent à l'entreprise. En 1864 est enfin signée la fameuse Convention de Genève qui crée les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui neutralise le personnel médical, les ambulances et les blessés. Au sommet de cette organisation, et gardien d'« un principe sacré », figure le Comité international, composé de Genevois et résidant à Genève, siège désormais de la Croix-Rouge.

Est-il besoin de rappeler l'importance que le Comité international, sous la conduite d'Ador, devait prendre durant la dernière guerre ; avec quel zèle et néanmoins quelle prudence, au milieu de mille soupçons enfiévrés, il osa élargir son programme, étendre sa protection aux prisonniers civils, provoquer l'échange des grands blessés, organiser l'internement en Suisse, élever sa protestation solennelle contre l'emploi de gaz asphyxiants ? Faut-il redire avec quelle décision dès les premières heures du conflit, il créa l'Agence des prisonniers de guerre ?

L'Agence... Pendant ces quatre années de tueries et de haines, des centaines de collaborateurs bénévoles, jeunes filles, femmes, intellectuels, vieillards, employés ou fonctionnaires prenant sur leurs heures de liberté, reçurent et transmirent, jour après jour, les nouvelles des absents et des morts, rassurant les familles, encourageant les captifs, obéissant — mais non par neutralité indifférente car ils avaient leurs préférences — au devoir de compréhension et de charité universelle. Sur le seuil de ce petit édifice, entre les colonnes de sa façade, Genève durant quatre années, apparut avec la figure d'Antigone dont elle redisait la parole immortelle : « Je ne suis pas née pour la haine. » Tout était rompu

entre les hommes affreusement séparés ; mais l'Agence les accueillait les uns et les autres, quelle que fût leur nationalité, parce qu'ils étaient semblables dans leur douleur. Et elle abritait l'espérance, parfois si fragile, qu'un jour seraient renoués non seulement les liens entre les prisonniers et leurs familles, mais aussi les rapports entre tous les peuples.

Ces salles pleines de fiches et de dossiers où venaient aboutir tant d'appels, de gémissements d'angoisse, de cris désespérés, elles ont vu palpiter la conscience poignante de nos similitudes ! Mais le pathétique ne s'y lisait pas en clair. C'était un endroit de travail. Ces bureaux méthodiquement organisés manifestaient, avec sa réserve, le génie scrupuleux et pratique des Genevois. Chacun, fidèle aux secrets, aux confidences, aux deuils dont il était le témoin bouleversé, refoulait ses larmes afin de ne pas interrompre son effort.

II

Un humanisme en fonction du malheur, forme nouvelle de l'esprit de Genève. La pudeur et même l'austérité en sont bien en place cette fois. Esprit de mesure jusque dans ses élans. Esprit d'incessante réforme, je veux dire de patiente confrontation avec le réel : même en pleine tourmente, ce n'est pas un illuminisme. L'idéalisme ne l'a jamais empêché de vérifier ses comptes, heureusement pour l'idéalisme. Ses oraisons sont brèves, et tout de suite il se met à la besogne. Industriel, positif, analytique, miniaturiste et horloger, il lui arrive d'attaquer une question par ses petits côtés mais pas tous à la fois, et il aboutit en additionnant des efforts méticuleux et répétés. Mysticisme en mouvement, qui n'est pas celui de la contemplation pure, de la concentration ascétique et immobile, mais de l'acte et de la conséquence. Il n'y a pas beaucoup de considération, ici, pour le rêveur. Un Amiel, intelligence à métamorphoses, qui, sur le plan philosophique, illustre cette tradition de curiosité et d'universalisme, doit s'enfermer dans sa cellule et, s'il apte à tout comprendre, se résigner à

n'être pas compris. Une méditation désintéressée, une songerie d'artiste, qui ne cherchent ni à convaincre, ni à améliorer, qui se bornent à elles-mêmes sans vouloir rien prouver, n'obtiennent pas la faveur. Par un de ces fréquents paradoxes spirituels, de même que la thèse écrasante de la prédestination a suscité à Genève des énergies sans défaillance, de même la doctrine de la justification par la foi y a été féconde en œuvres.



Donc, en trois occasions principales — la Réforme, Rousseau, la Croix-Rouge — Genève a débordé sur le monde. Mais le monde a constamment reflué sur Genève. Aux réfugiés pour raisons de conscience se sont ajoutés des voyageurs, des amateurs de paysages, des malades venus pour consulter des médecins célèbres, des amants qui dissimulaient leur bonheur, des étudiants avides d'apprendre. Aux hommes d'État et aux poètes dont les destinées se coupent à ce point de croisement, se mêlent des femmes, des aristocrates, des agitateurs. Cortège disparate, dont l'on remarque mieux les contrastes dans ce décor resserré. Ils ne se perdent pas dans la foule d'une grande capitale : ils se détachent sur un fond de verdure, d'eaux, de vieilles pierres dorées, et, ainsi mis en valeur, apparaissent comme des délégués significatifs de leur idée, de leur pays ou de leur œuvre.

Des souverains : de Charlemagne à Conrad le Salique, qui est couronné ici, de Frédéric III au pape Martin V, de Gustave-Adolphe à Joseph II, de Bonaparte à Victoria, de la reine Hortense au roi de Siam, du grand-duc de Toscane au roi Pierre Ier de Serbie. L'impératrice Joséphine ensevelira ses tristes regrets dans une maison grise à toit d'ardoise ; l'impératrice Élisabeth sera poignardée sur le quai du Mont-Blanc... De grands seigneurs : le prince Auguste de Prusse, le prince Demidoff, dans son traîneau à quatre chevaux empanachés. Les Galitzine, les Wolkonsky, les Broglie, les Duras, les Luynes, les Saxe-Gotha. Beaucoup de lords, jeunes ou vieux. Et le duc de Brunswick qui légua à la ville son immense fortune.

Giordano Bruno, échappé d'Italie, vient à Genève se convertir à la foi évangélique. Témoignant de « l'amour violent » qu'il a voué dès l'enfance à cette cité, Agrippa d'Aubigné s'y retire, s'y marie, y construit des remparts, y compose des poèmes, et y meurt. Montaigne s'arrête et prend des notes. Milton vient visiter ses coreligionnaires. Addison, Gray, Adam Smith se succèdent, mais Voltaire demeure dix-huit ans aux Délices — où il écrit *Candide* — et à Ferney. « Mon esprit, mande-t-il à un ami, a besoin de la société qu'on trouve à Genève. » Il reçoit Mme d'Épinay ou d'Alembert qu'amuse cette « république d'abeilles ». Il y fait réimprimer l'*Encyclopédie* ; Montesquieu avait bien tenu à éditer à Genève *L'Esprit des lois*. Casanova descend à l'hôtel des Balances et poursuit le cours de ses aventures. Mme Récamier décourage bien des personnes. Shelley et Byron — celui-ci appelle Genève « une caverne d'honnêtes gens » — promènent leurs maîtresses sur l'eau. Goethe passe. Chateaubriand a un tête-à-tête avec le Mont-Blanc, puis il jette un regard sur cette « peuplade libre chez laquelle les idées religieuses sont la base de la liberté ». Liszt, accompagné de Mme d'Agoult et que George Sand vient rejoindre, enseigne le piano au Conservatoire. Mickiewicz compose des poèmes nostalgiques. Balzac, à deux reprises, retrouve des femmes adorées et qui le désespèrent. Hugo apparaît : il définit cette république « un océan en petit ». Sans la révolution de 48, Vigny se serait installé à Genève où il a des amis. « J'ai toute ma vie rêvé de Genève ». Lamartine s'y marie, et, errant sur le rivage de Sécheron, compose le poème prophétique où il prévoit qu'ici les peuples s'uniront un jour :

Que Genève à vos pieds ouvre son libre port !
 La liberté du faible est la gloire du fort.
 Que, sous les mille esquifs dont ses eaux sont ridées,
 Palmyre européenne au confluent d'idées,
 Elle voie en ses murs l'Ibère et le Germain
 Échanger la pensée en se donnant la main !

Arago, Ampère font dans des laboratoires genevois certaines de leurs expériences capitales. Humphrey Davy est enterré à Plainpalais. Longfellow rêve, Matthew Arnold médite, George Eliot écoule des mois de travail rue de la Pélisserie. Devant le panorama des maisons et du fleuve, Ruskin déclare que Genève est une des trois villes qui l'ont formé et l'appelle *my true mother-town*. Corot peint la rade par une matinée d'argent. Wagner demeure trois mois puis monte au Salève se reposer de la *Walkyrie*. Théophile Gautier est l'hôte de la Grisi sous les marronniers de Saint-Jean. Dostoïevski, en proie à une misère affreuse, écrit *L'Idiot*. Taine fait de l'hydrothérapie et achète des immeubles. Henry James séjourne et se plaît dans cette ville où son frère William a été étudiant.

Guizot passe son enfance à l'ombre de Saint-Pierre. Le jeune Cavour, dont la mère est une Sellon, retrempe à Genève, durant de fréquents séjours, sa volonté de libéralisme et d'affranchissement, — il ne connaît pas, dit-il, « d'atmosphère intellectuelle plus salubre ».

Capo d'Istria, Kosciusko, héros de l'indépendance, reçoivent la bourgeoisie d'honneur de la république. En 1833, Mazzini abrite dans un faubourg sa mélancolie de proscrit ; plus tard Rossi, autre réfugié italien, est élu député au Conseil représentatif en attendant d'être nommé pair de France par Louis-Philippe et ministre par Pie IX. Klapha, fameux patriote hongrois, glorieux défenseur de Komaron, devient aussi député genevois. C'est à Genève que Carl Vogt, républicain fuyant l'Allemagne, demande un asile et une patrie, que Lassalle est tué en duel, que Rochefort vient se réfugier après 1871, que Lénine prépare l'avènement des bolchevistes, que Mussolini songe peut-être déjà à dépasser le socialisme.

Polonais exilés, conspirateurs du *risorgimento*, Magyars en fuite, communards, Balkaniques échappés à l'oppression turque et nihilistes échappés à l'oppression tsariste : tous aboutissent à ce rendez-vous de ferveurs déçues, d'espérances illimitées. Naguère un quartier s'intitulait la « petite Russie », tant il était peuplé de jeunes Slaves bavards, de Juives pathétiques, et parce que, dans des logis sordides, enfumés par les

cigarettes, l'aube éclairait des visages maladifs et torturés... Genève, refuge des proscrits, des victimes, des fanatiques enfermés dans un rêve ou dans un amour. À force d'être cosmopolite, elle groupait, et exaltait, les patriotismes. Parce qu'elle avait lutté durant des siècles pour demeurer indépendante — « Il vaut mieux vivre libres et pauvres que riches et assujettis au joug de la servitude » lit-on au registre des délibérations du Conseil, en 1512 — elle attirait toutes les nostalgies d'indépendance, tous les désirs de liberté. C'est chez elle que Masaryk, Beneš et Stefanik fondèrent officiellement, en 1918, l'État tchécoslovaque. C'est chez elle, en 1918 encore, que la Yougoslavie se proclama souveraine. Dans cette internationale Genève naissent les nations.

L'histoire de la République se résume en effet dans une aspiration ininterrompue à la liberté : contre les oppresseurs du dehors — du duc de Savoie à Napoléon —, contre les oppresseurs du dedans : de l'évêque au patriciat. Mais passionnée de liberté, elle l'est même pour celle des autres. Et les proscrits qu'elle accueille l'ont maintenue en contact avec les opprimés de toute la terre. C'est la ville de Jean-Gabriel Eynard, célèbre philhellène, banquier de l'indépendance grecque. On la voit s'enflammer pour Garibaldi, ravitailler l'Alsace en 1871, prendre parti pour les Boers contre ses chers Anglais, pour les Arméniens contre le « Sultan rouge », pour les Bulgares et les Serbes contre les Turcs. Elle fonde un comité pour la défense des indigènes, un autre en faveur de la Géorgie, un autre pour lutter contre le bolchevisme. S'il s'agit de dénoncer publiquement une tyrannie, nulle salle n'est assez vaste pour recevoir les foules avides de protester, de frémir, de voter par acclamation une résolution flétrissante. N'importe quelles victimes, celles qui « gémissent dans les geôles » ou celles qui subissent une « insupportable dictature » suscitent une révolte de la pitié. Et alors les gens les plus précautionneux et les plus critiques, perdant leur sang-froid, se livrent à des accès d'indignation et d'amour. Tout de même dans la vie privée le malheur provoque chez eux une sympathie qu'ils accourent vous manifester, d'ailleurs gauchement, alors

qu'ils vous toisaient avec sévérité quand ils vous jugeaient trop heureux. Peut-être un certain goût de la souffrance, un certain besoin d'émotions tristes se mêlent-ils à leur charité. J'ajoute que les commisérations d'ordre général ne se bornent pas à s'exprimer en paroles ou en brochures : le Genevois, serré de nature, devient dépensier dans de telles occasions. Il a donné des fortunes — le mot n'est pas excessif — à d'innombrables victimes qu'il découvrait lui-même lorsqu'elles n'avaient pas l'heureuse inspiration de le solliciter. Quiconque a souffert d'un tremblement de terre ou d'un déni de justice a reçu de Genève un chèque, des sous-vêtements en laine, des encouragements juridiques et affectueux. Charité inlassable, qui se dépense dans des ouvriers, des ventes de charité, des comités d'études, passion qu'on peut avouer, celle-là, dévouement à des inconnus que la distance idéalise. Au point qu'on a pu dire de la bienfaisance qu'elle était le vice de ce pays.

Mais comment ne pas admirer une générosité qui ignore les frontières, qui s'élargit au monde entier comme pour compenser la petitesse de sa patrie d'origine ? Cœur scrupuleux à l'égal d'une conscience.



La principale industrie des Genevois, c'est la banque. Ne possédant ni territoire, ni matières premières, ni soldats, c'est l'argent qui leur a permis de vivre et de prospérer. On ne saurait leur en faire reproche, surtout que nulle part la probité commerciale, la fidélité à la signature ne se sont élevées plus haut, unies à une plus grande simplicité de mœurs. Si le Genevois est le contraire d'un prodigue, il est le contraire aussi d'un parvenu.

Mais cette spécialisation à laquelle il se voyait obligé déterminait certains traits essentiels de son caractère. Il ne se trouvait pas à l'origine de l'activité humaine — n'étant ni agriculteur, ni marin, ni industriel — et pas davantage à son aboutissement car il consommait peu : il transforma en mission son rôle d'intermédiaire. Parce qu'il ne détenait pas les choses elles-mêmes mais traitait de leurs représentations chiffrées, il s'habitua à l'abstraction. Sa manière de penser ressembla à un raisonnement

algébrique et s'appliqua moins aux faits, qui lui échappaient, qu'aux figures qu'il s'en formait. Ainsi éloigné du concret, il devint idéaliste. De l'art, il n'aime que la musique, à cause de son immatérialité, et il lui préfère d'ailleurs souvent les sciences morales. Comme quoi les valeurs de Bourse se transmutent en valeurs spirituelles. On commence par spéculer sur le cuivre et on finit en spéculant sur l'éternité.

Pour faire travailler les capitaux, il faut être renseigné sur le monde entier. Phosphates d'Afrique, chemin de fer du Brésil, allumettes suédoises, mines au Tonkin, la cote journalière est un répertoire géographique et le banquier un cosmopolite professionnel. Grâce à sa mobilité, l'argent entraîne l'esprit dans une rêverie planétaire, d'autant plus séduisante qu'elle est rémunératrice. Et le financier sait bien qu'aujourd'hui, par les émissions et les trusts, il peut, mieux que les gouvernements qu'il domine, déchaîner la guerre, la famine, le chômage, ou au contraire multiplier parmi les hommes les bonheurs de la paix.

Ainsi l'exercice de la banque, en fortifiant l'habitude des relations et des échanges internationaux, a-t-il facilité l'élaboration à Genève de certaines formes, mais supérieures à la banque, de l'universalisme.



On se ferait toutefois une idée inexacte de Genève si l'on ne mêlait pas à la trop rapide esquisse que j'en trace quelques traits contradictoires. J'entends qu'à « l'esprit de Genève » s'ajoute et s'oppose un « esprit genevois ». Cette ville ouverte à toutes les curiosités, à toutes les innovations, est aussi une bourgade très particularisée et très méfiante. Sous la culture cosmopolite persiste un génie local, lucide, réservé. Il y a le Genevois qui ouvre sa porte et celui qui la tient close ; le philosophe à idées générales, l'humanitaire au grand cœur, l'homme du monde épris de nouveauté, et le bourgeois rassis, le nationaliste sentimental, hostile à tout changement, ennemi d'une cordialité qu'il taxe trop vite d'hypocrisie, dédaigneux de quiconque n'a pas l'accent du cru. Fierté nourrie d'amertume et d'alarmes ! Nulle part les anniversaires patriotiques ou familiaux ne

sont célébrés avec des soins plus touchants ; nulle part on n'entretient avec autant de piété les souvenirs glorieux, les vieux griefs historiques, la mémoire des parentés. Mais dans l'instant même où il s'attendrit, le Genevois se referme, il se redresse, il jette des regards de côté pour s'assurer qu'il ne s'est pas trahi. En se forçant à être aimable, car il lutte contre sa froideur, il lui arrive de blesser plus que par indifférence. Il ne consent à ses faiblesses que si elles demeurent secrètes, et, quoique rongé par le besoin d'affirmer toujours son opinion particulière, il vit dans la crainte d'attirer l'attention sur lui. Personne n'est plus indépendant, personne n'est plus dissimulé, non par goût du mensonge dont il a horreur, mais par pudeur, par doute de lui-même plus encore que des autres, par orgueil de ne pas donner une idée trop avantageuse de sa propre personne.

L'esprit genevois n'est d'ailleurs pas que farouche, bourru ou même hargneux. Sa passion de la défensive prend aussi les formes de la raillerie, de l'ironie, de l'irrespect. Les journaux de combat, les couplets satiriques foisonnent dans cette ville de controverses. Séparée en plus de clans et de factions qu'une république du quattrocento, on y voit s'affronter des patriotismes de quartier et presque de rue, des particularismes de secte et de famille. Tout est occasion de rivalité, de conflit, d'ostracisme, même les idées, qui servent surtout d'arguments. Chacun porte des couleurs, quand ce ne sont pas des armoiries : on se veut, par fidélité, différent, peut-être ennemi. On professe le libéralisme, c'est-à-dire la liberté de ne pas ressembler au voisin. Mais leur exigeant souci d'indépendance et de sincérité oblige les gens à une contradiction systématique : il faut s'opposer, ne pas se laisser faire, s'interdire les abandons. L'ironie la plus sotte comme la plus noble intransigeance s'entendent pour combattre toute crédulité, même naïve, toute complaisance, même gentille. Le Genevois redoute l'enthousiasme comme s'il risquait vraiment d'en être la victime. De là, en politique, en art, un ton extraordinairement dénigreur, une franchise volontiers désobligeante, une âpreté polémique qui veut faire mal. Qu'il s'agisse d'un fait historique ou d'une marque d'auto, une opinion

genevoise s'exprime toujours à la manière d'un défi. *Città degli malcontenti* disait Machiavel. Mais ce refus du facile, ce dégoût assez fier de la platitude, cette sévérité à l'égard de soi-même ne sont pas communs.



Et si l'« esprit genevois » proteste contre « l'esprit de Genève », il arrive aussi que, sans cesser de s'opposer, ils coexistent dans la même tête. Ayant besoin de controverse pour vivre, le Genevois s'est ainsi construit sur un antagonisme intime qui le met dans la position idéale de pouvoir toujours contredire. Il ne s'en aperçoit pas toujours. Tels patriciens qui sursautent au seul mot d'internationalisme, s'enorgueillissent de leurs lointaines origines françaises ou italiennes ; leurs portraits d'ancêtres font alterner entre de « nobles syndics », des savants, des jurisconsultes, ou des théologiens en rabat, les brillantes effigies d'officiers au service étranger qui leur ont valu des titres et des croix. À Genève, le cosmopolitisme fut dans les mœurs, dans celles de la classe la plus polie, la plus cultivée, avant de se formuler en institutions et en programmes.



État minuscule — en 1830, la ville ne compte encore que vingt-trois mille âmes, toutefois ce dernier terme peut être pris à la lettre —, mais moins un État qu'une personne morale ; siège d'un principe et métropole d'une religion ; république infime sur la carte, mais combien significative pour l'esprit.

Par ses petites gens souvent désintéressées comme par ses vertus agressives, cité toujours protestataire, qui ne se résigne pas, qui n'abdique pas, qu'on détruirait avant qu'elle ne se renie. Insurgée contre les tyrannies politiques, en révolte contre les antiques fatalités de la souffrance, de l'injustice, de la guerre, et qui serait autoritaire si elle disposait de la puissance, mais qui, mettant son orgueil dans sa faiblesse, invoque la liberté, au bénéfice de tous, il est vrai. Jamais sceptique. Rétive et puis s'engouant tout à coup, affirmant ses droits et ses devoirs, également attachée aux uns

et aux autres au point de ne pas toujours les distinguer. Fidèle à une vocation qu'elle critique en même temps qu'elle s'y dévoue. Ne ressemblant à personne, intègre et se croyant infaillible, irritante comme une énigme : même ceux qui la détestent ne peuvent s'empêcher de nourrir pour elle une considération secrète. Peu aimable et profondément aimée.

La « parvulissime », la baptise Voltaire. « Il y a cinq parties du monde, dit Talleyrand : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et Genève. »

Cité d'immigration et de refuge, résumé des nations, elle doit au dehors la plupart de ses qualités, mais elle les refond et les frappe à son image. Son génie consiste à enrôler les hommes qui lui arrivent d'ailleurs pour en faire des hommes d'ici, à fabriquer des patriotes avec des exilés, des errants, des évadés, des inconnus, des inquiets. Ses meilleurs fils, les plus attachés à ses destins et souvent les plus représentatifs de ses traditions, sont adoptifs. Pas de race autochtone, ou si peu, pas de caractères innés et involontaires ; les influences du climat, du paysage, comptent presque pour rien. Mais un type intellectuel, riche en variétés, une puissante création psychologique, une collection d'individus plutôt qu'un peuple, cohérente malgré ses impatiences contre elle-même, parce que Genève est indélébile.

Et parce que, dans cet espace si resserré, dans ce creuset minuscule mais souverain, les délégués de tant d'espèces différentes ont été malaxés ensemble, parce que tant d'idées ont été exprimées, accueillies, débattues, parce que tant de gens ont accouru ici et tant d'autres se sont enfuis, parce que tant d'hommes ont vécu ici, parce que le monde serait différent si Genève n'avait pas existé, on peut le dire une ville où nul homme n'est étranger.



Or voici que cet esprit de Genève, intermittent encore, local, manifesté par quelques personnes seulement, cet esprit qu'on résumerait par un désir d'affranchissement et d'œcuménisme, par une confiance en l'homme à condition qu'il se soumette à des règles, par une croyance au contrat, par

une curiosité inépuisable des idées et des peuples, par une compassion envers toutes les misères jointe à un besoin d'inventer, d'améliorer, d'administrer avec méthode, voici que cet esprit, échappant tout à coup à ses représentants naturels, va s'amplifier en des proportions gigantesques, s'incorporer des significations nouvelles au risque de s'anémier, et devenir, sans qu'ils connaissent toujours ses antécédents, l'idéal d'innombrables inconnus de toutes races dispersés à travers le monde. Il cesse d'être l'apanage exclusif des Genevois, il est invoqué par la plupart des nations de la terre. Le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, subit l'étrange aventure de se transformer en symbole.

III

C'est en 1920 que la Société des Nations s'installe dans ce milieu contrasté de traditions et d'initiatives, de zèle et de sécheresse, dans ce passage aux lignes délicieuses, où l'agitation des hommes suscite les sourires, peut-être ironiques, de la nature. À Bruxelles belliqueuse, à Vienne révolutionnaire et vaincue, elle préfère cette ville neutre, mais d'une neutralité active et bienfaisante. Et depuis lors, tout le long de l'année, se réunissent à Genève les grandes Conférences du Travail, les Conférences économiques, d'innombrables Commissions, les Sous-Commissions, le Conseil et enfin l'Assemblée.

Celle-ci, c'est en septembre qu'elle tient ses assises. Dès les premiers jours du mois, les balcons des hôtels se fleurissent de mille drapeaux. La moindre chambre au sixième où loge une dactylo est pavoisée à ses couleurs nationales. Image de la nouvelle Europe que cette multiplicité d'oriflammes, vifs de couleur et parfois difficiles à identifier. Et le bariole qui amuse les façades claires aux innombrables stores baissés sous le chaud soleil, se répète en modèle réduit aux fanions flottants des autos,

aux boutonnères des passants. Personne ici ne fait abstraction de sa patrie.

Plus de cinquante nations se rassemblent, sous les espèces de délégués, d'experts, de secrétaires, de conseillers secrets. Qu'on y ajoute une multitude de journalistes, de curieux, d'intrigants, d'humanitaires. Enfin des émissaires d'États qui n'appartiennent pas encore à la Ligue : il en est pour suivre la session à la façon de l'Anglais qui suivait la ménagerie dans l'espoir de voir dévorer le dompteur. De nobles Hindous promènent leurs turbans et leurs barbes. Des Abyssins sombres et solennels, en vêtements blancs recouverts de pèlerines de soie noire, invoquent le Lion de Juda. Beaucoup de gens parlent anglais. D'autres, plus nombreux chaque fois, parlent allemand. Cette foule cosmopolite, diverse de langages et de teints, d'allures, de gestes et de regards, roule à heures fixes de la Salle de la Réformation, où se tient l'Assemblée, au Secrétariat où siègent les Commissions. Elle passe les ponts, assaillie par des photographes, des camelots criant le *Journal de Genève*, la *Chicago Tribune* ou les *Débats*, la *Frankfurter* en même temps que le *Corriere*. Matinées de septembre, encore tièdes : le lac et ses coteaux se dégagent peu à peu de la brume, éclatent vers midi en bleu et or, étincelants... Avec sa double rangée de platanes, le quai Wilson dont presque tous les passants, à cette date, sont illustres, c'est le promenoir politique de l'univers.

Dans cette foule ainsi rassemblée, entassée, où des contacts se prennent, où des avances se font, où des espoirs, des projets se forment, les bonnes intentions sont en majorité. Le plus sceptique est obligé de tenir compte, ici, d'impondérables. Il flotte dans l'atmosphère — cette fameuse « atmosphère de Genève » — de la curiosité, de l'amusement, une bienveillance généralisée, une humeur courtoise. On s'aperçoit de certaines ressemblances, de certaines possibilités encore vagues. On s'attend à quelque chose. Une expectative un peu impatiente donne à chaque début de session une allégresse de rendez-vous, une envie de succès.

C'est cette douceur de se rencontrer, c'est cette délicieuse espérance qui provoquent, en marge des réunions officielles, les entretiens plus libres, les invitations à dîner ou à danser, les têtes à tête. Quelle satisfaction, au milieu de tels convives, de se dire : « Je suis là », et de penser qu'on assiste à des événements historiques, ou tout au moins pittoresques. Voilà ce qui attire à Genève tant de personnes assurément sans responsabilités mais heureuses d'un spectacle varié et qui a peut-être besoin de leur sympathie : femmes du monde, hommes de lettres ou d'affaires, duchesse de X, donna Y, lady Z. Et Paul Valéry, et Bernard Shaw, et Mme Wilson, quand ce n'est pas Einstein ou le maharadjah de Kapurthala. On a dit du mal de ce charmant snobisme, et l'on a eu tort. Il faut autour des vedettes internationales à la fois un murmure d'admiration et des remarques ironiques. Une galerie d'élégantes et de gens d'esprit empêche les grands de la terre de devenir solennels ou brutaux. C'est une façon de leur rappeler qu'ils ne doivent pas seulement réussir, mais plaire.

Remercions les femmes de s'intéresser à la S.D.N. En politique comme en art, elles sont toujours « mystiques », c'est-à-dire préoccupées de sentir, de vénérer, d'être dupes. Leur respect superstitieux de ce qu'elles croient une compétence, leur admiration déjà soumise pour tout ce qui ressemble au pouvoir, leur amour de la parole éloquente, leur goût de la péripétie, de l'intrigue, tant de traits si touchants rehaussent leur beauté. Elles dissipent autour d'elles toute indifférence, elles répandent de l'émotion, elles prennent parti, et, moins soucieuses des idées et des faits que des hommes, on les voit délicieusement persuadées que leur rôle, leur devoir est toujours de récompenser quelqu'un.

Des spectateurs plus dangereux aussi bien que plus naïfs sont les pacifistes qu'anime un zèle intransigeant, et qui, s'attribuant un mandat, prétendent l'exercer. Tout de suite ils protestent contre les lenteurs et les précautions, s'indignent avec douleur des moindres résistances. L'amitié entre les peuples leur paraît si nécessaire qu'ils l'imposeraient par la violence. Et ils veulent créer la paix au moyen d'affirmations passionnées,

alors qu'elle ne naîtra que d'une mise en ordre, faite de sang-froid. Leurs ferveurs impatientes, qui ajoutent au frémissement général, s'expriment dans un tohu-bohu de conférences, de « soirées d'appel », de brochures, d'affiches. Pendant trois semaines, en marge des réunions politiques, officielles ou clandestines destinées, se poursuivent ainsi des campagnes d'exaltation. De toutes parts sont accourus des gens qu'il faut appeler des pèlerins. Ils attendent une révélation ou veulent confirmer une croyance. Car il n'y a pas d'homme sans religion. Tantôt le désarmement, tantôt l'éducation pacifiste, tantôt la défense des minorités, tantôt le vote féminin, tantôt le rapprochement des églises, excite leur zèle. À la cathédrale de Saint-Pierre, le Révérend Fosdick, de New-York, ou le célèbre archevêque Söderblom invoquent le Seigneur ; à Notre-Dame, un jésuite espagnol ou un prélat allemand ne demeurent pas en reste. Chaque soir, des salles de spectacles s'ouvrent à des foules recueillies, prosternées devant des orateurs d'idiomes divers mais d'égale conviction. Des « dîners internationaux » groupent des convives par centaines, et s'achèvent en discours et en acclamations. Merveilleux public, si jeune, si sincère ; il fait large crédit à quiconque exprime une pensée généreuse. Aux Européens se mêlent de nombreux Américains qui tiennent à expliquer pourquoi les États-Unis ont raison ou grand tort — je ne sais plus — de se tenir à l'écart de la Ligue. Parmi les Blancs surgissent des hommes de couleur : Chinois, Japonais et Hindous viennent avec une douceur méprisante affirmer — et chaque année plus haut — la supériorité des idéaux asiatiques. Et comme, tout en proclamant l'identité du genre humain, chacun cherche à se faire valoir, la propagande arrive à la rescousse : expositions d'art tchèque ou polonais, représentations de la Comédie-Française, des *English players* ou de l'Opéra de Vienne... Ah la belle « saison » !



L'« atmosphère de Genève », elle est faite en septembre d'un élément messianique et d'un élément cynique qui se combinent mystérieusement. Affronter l'universalisme et le particularisme, c'est neutraliser leurs excès

: ils se limitent réciproquement et composent. Le rêve est un absolu, l'action un opportunisme. Si le mystique paraît nécessaire pour allumer et propager la ferveur, il est bon de le voir soutenu, encadré, et parfois remplacé, par des administrateurs, des diplomates, des juristes, en un mot des techniciens. Le va-et-vient de ces deux tendances, opposées et pourtant solidaires, quel conflit pathétique ! D'autant plus que chacune se fortifie par l'antagonisme de l'autre, doit sa vie, son audace à l'adversaire, tandis que ses véritables risques, parfois mortels, elle les tient de son propre principe. Sans doute, certains prophètes prêtent à sourire, d'autres sont redoutables. Mais en dépit des dangers comiques, terribles ou sublimes qu'ils font courir à leurs contemporains, leur présence est nécessaire aux hommes d'État. Ceux-ci, presque tous de formation parlementaire, perpétuellement soucieux de doser des opinions et des influences, avides de succès quotidiens, oublient trop souvent que, sous les apparences immédiates, il y a une réalité spirituelle. L'intrigue politique leur masque le drame des profondeurs dont nous vivons et mourrons, sans toujours le savoir. Chargés d'organiser un monde nouveau, ils s'efforcent de fournir des formules à des exigences dont la mobile complexité, dont les raisons mystérieuses leur échappent. Alors, pour dissimuler leur désarroi et leur ignorance, ils font retentir les lieux communs comme les nègres tapent sur des gongs sacrés. C'est que, de par la nécessité des générations, l'homme dispose du pouvoir à un âge où il ne forme plus de rêves désintéressés. Ce qui persiste encore d'idéalisme dans son esprit, il le confie à des enthousiasmes de jeunesse qui ne correspondent plus aux événements de sa maturité. Voilà pourquoi beaucoup des prétendus dirigeants de notre époque apparaissent, ainsi que des femmes entre deux âges, fébriles, peureux, susceptibles. Ils souffrent de ne plus connaître que par la raison et le calcul, d'être désormais incapables de l'acte de foi que postule néanmoins le programme, je n'ose dire la doctrine, de tout homme d'État. Ils semblent perpétuellement tourner autour d'un secret qu'ils ne peuvent découvrir.

D'année en année, les proportions de mysticisme et de réalisme qui entrent dans « l'atmosphère de Genève » se modifient. J'ai suivi presque toutes les assemblées, j'ai connu la grande espérance originelle qui emportait les esprits vers des horizons magnifiques. Dans le claquement des drapeaux, l'enthousiasme des foules, l'incertitude heureuse d'une aurore, une ère s'était ouverte, un rêve millénaire, si souvent entrevu, commençait de vivre, à la fois grandiose et fragile...

Très vite les difficultés surgirent et, avec elles, le désenchantement, la méfiance, la moquerie. Mais les résistances, à mesure qu'elles apparaissaient, si elles limitaient l'œuvre entreprise, par là même la fortifiaient. Les ambitions considérables, mais vagues, furent remplacées par des projets précis et d'autant plus résolus. À une foi chimérique, pour badauds, succéda une confiance raisonnable, pour gens renseignés.

On comprit que les États-Unis n'étaient pas prêts d'entrer dans la Ligue. Mais, d'abord froids et même hostiles, ils s'intéressent peu à peu à elle, lui envoient des encouragements, ils acceptent de collaborer... Le Protocole, la grande idée de 1924 qui avait éveillé tant de joie, fait faillite, cependant de la convention générale mais encore impossible, sortent des accords particuliers qui se multiplient... Sans doute le désarmement n'avance guère ; mais la question est posée, maintenue brûlante, et on n'échappera pas à la nécessité de la résoudre. Ainsi les réussites de détails s'ajoutent aux échecs d'ensemble : c'est ce qu'on appelle faire ses expériences. J'ajoute qu'à force de durer, en dépit des malédictions, des sombres avertissements, la S.D.N. a ramené à elle ceux qui venaient à ses premières réunions en se cuirassant, par précaution, d'ironie. Comme on ne se compromet plus en la soutenant, le nombre de ceux qui la soutiennent a augmenté. Elle est une habitude prise, elle s'appuie sur des traditions, elle éveille chez beaucoup des souvenirs déjà sentimentaux, on veut avoir été parmi ses précurseurs. Rétrospectivement, je veux dire sans risque, on laisse entendre sa propre hardiesse d'esprit.

Toutefois, même pour atteindre des objectifs rapprochés, la S.D.N. a besoin qu'il existe, fût-ce en dehors d'elle, des passionnés de sa cause, des esprits exigeants et accélérateurs. Il ne suffit pas qu'elle devienne une administration toujours plus active. Sa réussite technique n'épuiserait pas sa mission. Aux bureaux, aux assemblées, et les animant, doit s'ajouter un principe spirituel. Et le petit livre que j'écris ici tente de le montrer ; les réalistes seraient ingrats de se plaindre des idéalistes : si souvent ceux-ci annoncent et créent le réel sur lequel ceux-là travailleront. Et les gens en place, les gens « arrivés » seraient bien sots de railler ceux qui pensent bien n'arriver jamais.

Le mystique, c'est celui qui a une espérance. Il répugne aux solutions du consentement général aussi bien qu'à celles de l'indifférence publique. Il se retient sur la pente de la facilité, il se retourne et il la remonte. Incapable de se suffire du provisoire, il projette sa pensée en avant, le long de la durée à venir, afin de joindre l'éternel où peut-être, enfin, trouvera-t-il le repos de son âme jamais satisfaite.

Sans doute, la plupart du temps, on le voit trahi par les faits ou par les personnes. Mais il s'emploie pour les générations qui ne sont pas encore nées ou pour des êtres inconnus qu'il appelle et qu'il ne rencontrera pas. C'est d'eux qu'il souhaite ses consolations et ce qu'il nomme, parfois avec ironie, une revanche. En attendant, il s'obstine. Son instinct, fût-il déçu, le pousse à toujours se remettre à la besogne. Bâtir est le propre de l'homme, mais s'acharner à rebâtir après la ruine, même sans beaucoup de courage ni beaucoup de force, n'appartient qu'à quelques-uns. Il y a du héros chez celui qui, en dépit de l'insuccès, du désaveu, de l'outrage, essaie de recommencer.

Le mystique nous interdit cette complaisance, cette lâcheté qui sont nos perpétuelles tentations. Il gêne, il irrite comme une insomnie. Contre notre gré, il répète :

« Nous avons le pouvoir de transformer le monde, et surtout nous-mêmes, à condition de le croire. »

II — UNE TECHNIQUE

Conditions politiques

Ramenant le problème à des termes simples, je dirai que la S.D.N. cherche à formuler et à créer les conditions de la paix générale. Comment élabore-t-on à Genève les données politiques, juridiques et économiques d'une entente possible entre les hommes d'aujourd'hui ?

Un premier avantage de la S.D.N. sur les congrès ou conférences où se réunissaient naguère, à intervalles irréguliers, les représentants des États, c'est qu'elle groupe ces États de façon permanente et convoque à dates fixes leurs délégués. Institution stable, qui existe désormais de par sa vertu propre, qui s'exerce à remplir son rôle, et se fortifie des expériences qui l'ont instruite. Elle sait qu'elle réalise enfin, et sous une forme catégorique, des vœux répétés d'âge en âge. Dès maintenant, malgré ses erreurs et ses insuffisances, elle est devenue indispensable aux peuples.

Un rendez-vous fréquent d'hommes d'État, une occasion permanente de causer, une habitude d'examiner ensemble les difficultés de la vie internationale... Naguère, quand les gouvernements voulaient s'entretenir de près, il fallait recourir à des entrevues de souverains. Avec un cérémonial compliqué, durant trois ou quatre jours de revues militaires, de galas officiels, l'événement surexcitait la presse, suscitait les commérages, les soupçons, inquiétait les autres États et les poussait, à leur tour, à des conciliabules. De ces démarches à grand fracas naissaient soit des espérances excessives, soit des craintes longues à guérir. Et parfois un de ces toasts

écouté debout par des personnages chamarrés et suivi d'hymnes nationaux, jetait-il à la face du monde, sous sa phraséologie glacée et son idéologie faussement rassurante, un soudain défi. Langage de diplomates où les peuples ne se reconnaissent pas.

Mais aujourd'hui les représentants des gouvernements s'en vont en veston à des rencontres régulières qui n'inspirent aucune surprise. Chaque session, les mettant en présence d'interlocuteurs qu'ils n'auraient peut-être pas voulu, ni pu, rechercher d'eux-mêmes, leur donne l'occasion de sonder divers terrains, d'échanger des vues qui ne les engagent pas. Des négociations qui eussent été impossibles ailleurs se poursuivent à l'ombre des débats officiels. Grâce à leur cohabitation annuelle de trois semaines, grâce aux réunions trimestrielles du Conseil, grâce aux sessions des Commissions et des Conférences, les chefs politiques cessent d'être les uns pour les autres des abstractions. N'étant plus séparés par des ambassadeurs, ni typifiés dans une attitude protocolaire, ils apprennent leurs différences et se les expliquent. Ce voyage à Genève leur vaut beaucoup d'autres voyages, qu'ils ne feraient pas. Presque tous les ministres des démocraties contemporaines étant parvenus à leur poste par la politique intérieure, ne sont guère sortis de chez eux. Désormais ils sont en mesure d'apprendre l'Europe. Elle ne leur apparaît plus comme une assemblée lointaine d'allégories casquées, ainsi qu'on en voit sur les monnaies et les timbres, mais comme un ensemble concret auquel ils croient, une chose vivante qu'ils ont vue et touchée, parfois avec étonnement.



L'Assemblée tient ses séances dans une vaste salle dont on critique justement la nudité. Mais lorsque la S.D.N. se construira des palais, comment les ornerez-vous ? Un décor trop prévu jurerait avec une institution sans précédent et, d'autre part, l'internationalisme jamais n'aura de style.

Dominées par des tribunes, s'alignent des pupitres où, durant des heures, les délégués écrivent, lisent des journaux et parfois écoutent ; devant eux se dresse l'estrade des orateurs, surmontée elle-même d'un large

guignol : là, flanquée d'assesseurs, trône le président. Autour, rangés sur des degrés comme un chœur tragique mais qui n'interviendrait pas — tout au moins à voix haute — se groupent des membres du Secrétariat.

Est-ce un parlement ? Non puisqu'il ne s'y trouve point de parlementaires. Les honorables réunis sous ce vitrage n'ont pas été nommés par leurs peuples mais délégués par leurs gouvernements. Ils ne subissent donc pas la pression de l'électeur. Leur mandat est à court terme, et ils n'en tirent guère que des avantages de prestige, ce qui n'arrive plus aux parlementaires. Ils ne forment pas des partis : ni « droite », ni « gauche », ici, mais, en théorie du moins, des États assis côte à côte. S'ils élisent le Conseil, celui-ci n'encourt pas de responsabilité ministérielle : impossible de le renverser. Aussi ne siège-t-il pas sur des bancs spéciaux : invisible à la fois et présent, chacun de ses membres rejoint la délégation de son pays.

Et qu'est-ce qu'un parlement sans éloquence ? Sans doute étonnerai-je certains de mes lecteurs qui se plaignent de ce qu'ils appellent le verbalisme de la S.D.N. et s'imaginent que l'essentiel de son activité consiste en « joutes oratoires ». J'affirme que devant cette assemblée cosmopolite qui s'exprime en deux langues au moins, les virtuosités oratoires sont risquées, les sous-entendus souvent inutiles, l'ironie toujours dangereuse. L'appel aux passions y est interdit. L'obligation de traduire coupe ou retarde les effets des harangues. Car ceux des auditeurs qui comprennent la version originale sont gênés vis-à-vis de ceux qui attendent la traduction : ils applaudissent avec réserve pour ne pas avoir l'air de se servir les premiers. Les autres, qui n'ont de l'orateur qu'un réchauffé, hésitent à applaudir son double. Une des curiosités du lieu est de voir paraître à la tribune, après un homme d'État considérable, quelque sténographe anonyme mais fort habile, qui répète son discours en un autre langage ; et il arrive, tandis que le grand personnage, revenu à sa place, s'écoute lui-même avec une feinte modestie, que le traducteur, enflammé par sa traduction, ajoute au texte des gestes imprévus, des intonations particulières

et jouit du plaisir d'être un autre que lui-même... Ainsi pulvérisée, méfiante, guindée, privée d'instincts, l'Assemblée s'interdit toute émotion collective. Jamais d'incident de séance. Aucune discussion, mais un défilé d'exposés parallèles. Les opinions y sont produites toutes faites, qu'elles soient réglées par des instructions gouvernementales ou arrêtées et marchandées avant la séance. Ce n'est là qu'une chambre d'enregistrement.

Néanmoins, si décente et disciplinée, et d'une sagesse trop évidente pour être vraie, l'Assemblée, réunion humaine, suscite des rivalités et des ambitions. Car elle offre de belles primes aux appétits : la présidence générale, celles des commissions, et surtout les places au Conseil. Pour ces postes d'honneur on s'ingénie à doser la représentation proportionnelle des États, des races, des continents, des religions. Il faut exalter le prestige de la S.D.N. en lui choisissant des chefs éminents et ses intérêts en flattant, par exemple, l'Amérique du Sud. Des groupements naturels exercent leur influence : ex-alliés, ex-neutres, Ibériques, Dominions, Petite Entente. Il arrive aussi qu'un problème nouveau fasse surgir des groupements occasionnels et hétéroclites qui ne sont pas les plus faciles à satisfaire. Ou bien un ordre soudain, venu de Londres, de Rome, de Paris, embrouille une question plus encore. Et l'Assemblée peut subir le contrecoup d'événements de politique intérieure qu'elle ignore et qui, traversant mystérieusement les frontières, viennent retentir, à l'insu du public, dans un débat général.

Enfin aux amours-propres nationaux s'ajoutent les amours-propres individuels : certains hommes d'État, du haut de la tribune, regardent à leur pays où ils veulent retourner grandis, et c'est lui qu'ils manœuvrent quand ils disent s'adresser à l'univers. Ce qui ne les empêche pas de chercher à séduire ceux qui les écoutent sur place, car l'applaudissement immédiat est le meilleur de tous. Ainsi, dans cette assemblée infiniment complexe, qui ne sait pas très bien à quelle espèce elle appartient, des politiques diverses s'entrecroisent, se heurtent ou se combinent.

Assemblée amorphe, mais remplie de bonne foi, craintive mais avide de s'exprimer en généralités à majuscule. On la voit tranquille et heureuse, comme le lac au soleil, quand elle traite des affaires de tout repos, enregistre des rapports de commissions. La confiance qu'elle prend en elle-même fait plaisir, et, pour un peu, on l'encouragerait à mi-voix. Puis elle s'enhardit jusqu'à un débat un peu plus vif — sur les nominations au Conseil par exemple — mais bien vite elle le conclut, et on remarque qu'elle a eu chaud. Il lui est arrivé de s'enthousiasmer, comme lors du Protocole de 1924 : le souvenir de ce beau rêve brisé lui demeure cher parce qu'elle pense qu'il lui fait honneur, et elle a raison. Une fois, elle s'est indignée, bouleversée sous l'orage, et le lac fit une rumeur d'océan : lors de l'affaire de Corfou, le président avait beau suspendre les séances pour lui épargner d'être imprudente, elle se réunissait par fragments, et, à titre privé, prenait conscience d'elle-même, comme de ses responsabilités.

À telles heures encore trop rares, l'Assemblée se rappelle qu'il existe, en dehors des gouvernements, une opinion publique, et se demande si son rôle n'est pas de l'exprimer. Ce qui l'effraie, c'est le retentissement qu'elle donne malgré elle à une idée qui n'est pas encore autorisée, classée, châtée officiellement. Mais elle acceptera peu à peu d'être une table de **réso-** nance, un haut-parleur qui proclame et amplifie jusqu'aux extrémités de la terre ce que le Conseil, en négociant, en chipotant, en rusant, finira par appliquer en partie. L'Assemblée doit devenir le forum où se manifesteront publiquement, librement, les thèses, les plaintes et mêmes les rancunes qui, maintenues dans l'ombre, obligées au silence et parfois niées, empoisonnent la politique générale.

Il faut signaler que l'Assemblée recèle des meneurs dissimulés. Certains délégués, rarement vus à la tribune et peu cités dans les journaux, sont néanmoins fort actifs. Ils joignent aux joies de l'intrigue celle de la tenir secrète. Quelques-uns complotent à titre gratuit, rien que pour se savoir très forts à l'insu de tous. Tel ce représentant d'une petite république

américaine qui, durant toute la session, combine des réussites : privé lui-même de puissance, il parvient à rallier des intérêts, à additionner des voix, et s'amuse comme à une table de jeu.

Seulement, comme les couloirs et les vestibules sont étroits, qu'on s'y entasse et s'y entend d'un groupe à l'autre, beaucoup de manœuvres s'opèrent dans la salle même. Ce travail des coulisses transporté sur la scène, c'est de la tribune des journalistes qu'on l'observe le mieux, d'autant plus que les délégués ne pensent pas à lever la tête et à se méfier. Rien n'est plus comique qu'une vue plongeante sur les hommes. On voit celui-ci se lever et faire sa cour à M. Briand, puis, décrivant un long détour pour dérober sa piste, aller, de toute évidence, tenir un autre langage à M. Nansen ou au comte Apponyi... Ou bien, après un discours, l'orateur est « vivement félicité » par des collègues accourus. Mais revenus à leur place et se croyant dissimulés par leurs pupitres, les complimenteurs trahissent par leur mimique une opinion plus libre et qu'ils communiquent à leurs voisins... Au lieu d'écouter un rapporteur qui traite à la tribune du trafic de l'opium ou des contributions arriérées, il est plus instructif de suivre dans les profondeurs de la salle le va-et-vient de tel secrétaire de grand homme, qui, presque incognito, comporte, rapporte, et, plus souvent qu'on ne le croit, engage son maître, l'entraîne ensuite, savourant la réalité du pouvoir sans souffrir de l'ennui des honneurs.

*
**

Théoriquement l'Assemblée et le Conseil disposent de compétences semblables puisqu'ils possèdent en commun le droit de discuter toutes les questions qui relèvent de la S.D.N. En fait celui-ci, beaucoup moins nombreux mais se réunissant plus souvent, est un organe exécutif. Il administre, il accueille les plaintes et les recours, il guette dans l'univers toute occasion de conflit et s'offre à le résoudre. D'une part, donc, il fait marcher les rouages réguliers et permanents de la Société ; d'autre part il se tient prêt à intervenir à l'improviste entre les États.

On fait au Conseil beaucoup de reproches, souvent contradictoires. Les uns lui en veulent de sa pusillanimité, mal déguisée sous de grands airs solennels. Alors que sa haute mission lui enjoint de mettre de l'ordre dans le monde entier, il se garde avec soin de s'avancer dans des régions difficiles où son autorité risquerait d'être méconnue. Il ne s'occupe pas des affaires de Chine ni des relations italo-yougoslaves. Le Nicaragua, Haïti, l'Albanie sont soumis à des pressions étrangères alors que le Pacte prétend garantir l'indépendance de tous ses signataires. Si l'on a quelque logique et quelque ironie, on se plaît à dénoncer dans ces inconséquences un mélange assez révoltant d'hypocrisie et de mollesse.

D'autres adversaires reprochent au Conseil de s'en faire trop accroire. S'il a réussi à résoudre certains litiges entre États secondaires, c'est que personne, y compris les intéressés, ne désirait la rupture. À défaut de son intervention l'influence des grandes puissances aurait suffi à maintenir la paix. Pourquoi donc se vanter d'un résultat qu'on aurait aussi bien obtenu avec plus de simplicité ? Et cette autorité prétendue ne s'évanouirait-elle pas le jour où s'affronteraient des États considérables, difficiles à intimider ?

Il est sage de reconnaître à la fois l'utilité du programme de la S.D.N. et sa faiblesse à l'appliquer ; d'estimer nécessaire son effort sans exiger qu'il doive toujours aboutir ; d'éprouver de la gratitude pour ce qu'elle a déjà fait, sans lui en vouloir de ne pas tout faire. Car elle ne prétend pas encore supprimer la guerre mais la rendre moins tentante, moins commode. Des incendies ont éclaté qu'elle a éteints. D'autres, qui menaçaient, elle les a étouffés avant l'embrasement, et il faut mettre à son crédit cet étouffement préventif, lui savoir gré que sa seule existence ait empêché un conflit de naître. Cependant il serait puéril de se borner à interdire l'usage de la force pour régler les litiges, car ceux-ci n'en existeraient pas moins : en place de la guerre, la S.D.N. fournit d'autres procédés de solution, procédés qu'elle étudie et prépare à l'avance. Il ne suffit pas en effet de désarmer les peuples, il faut faciliter la réalisation raisonnable de leurs

vœux. D'où la nécessité d'organiser le monde non pas seulement en vue des crises mais pour la vie quotidienne, afin d'assurer son existence régulière et satisfaire ses besoins normaux.

Les affaires internationales sont, comme la mer, animées d'un perpétuel remous. La paix, ce n'est pas le calme plat, une immobilité irréalisable. La paix, c'est une réadaptation incessante de phénomènes qui, par nature, s'entrechoquent. C'est une mise au point éternellement recommencée. Il y aura toujours des « affaires ». Après celle-ci, une autre naîtra, comme le flot succède au flot. L'important, c'est l'existence d'un organe destiné à les régler.

Certes le Conseil est prudent, hésitant, et parfois mou : c'est qu'il est dépourvu de toute puissance coercitive. Il ne pourrait recourir éventuellement qu'aux forces des États qui composent la S.D.N. Sans cet appui il ne peut que désigner l'agresseur, décréter la rupture, appeler au secours, organiser le blocus. Et surtout, pas plus qu'il ne le peut, il ne veut être autoritaire. Sa méthode n'est jamais d'imposer la paix, elle est de la suggérer. J'entends par là que, se refusant à user de la violence même pour l'interdire aux autres — ce qui est assez neuf — le Conseil tente d'amener les adversaires en présence à souhaiter eux-mêmes de s'entendre. Il vise à la paix consentie, à l'accord de bon gré, et d'égal à égal. Dès lors pourquoi prétendrait-il intervenir là où les partis d'avance le récusent, ou bien quand l'apaisement se produit de tout seul ?

Et d'ailleurs, en prenant sur elle certains succès, et même certaines humiliations, est-ce que la S.D.N. ne les épargne pas aux États qui la composent ? Je veux dire que leur point d'honneur national leur rendrait amer d'encaisser tel échec, tel refus, et qu'ils exigeraient peut-être des excuses ou des compensations bien dangereuses. L'opinion publique, si susceptible pour son propre pays, l'est heureusement beaucoup moins quand il s'agit de la S.D.N. et consent volontiers que celle-ci fasse des sacrifices d'amour-propre en faveur de la paix, à la place des autres. La S.D.N. fonctionne là comme un gigantesque amortisseur.

À Genève, Bismarck ne pourrait pas pratiquer la politique du « poing sur la table », mais bien plutôt celle du « maquignonnage » : Kuhhandel et non Faustrecht. Puisque personne ne peut imposer sa volonté particulière et qu'il importe de rallier le plus grand nombre des voix sinon même l'unanimité, la seule politique possible est celle du compromis. Laquelle comporte bien entendu des intrigues, des confusions, des rabais. Mais quoi ? Nous sommes ici dans une démocratie des nations, où la loi doit satisfaire la majorité. Chacun a son mot à dire et peut opposer son veto. Tant qu'il se conforme à la règle du jeu, un irréductible ne peut être jeté dehors : on ne « l'aura » qu'à force de persuasion, de cajoleries ou de menaces discrètes. Le pacte oblige à pacifier. Régime donc du marchandage et de l'à peu près, de l'adaptation progressive, du tâtonnement progressif vers l'accord. Mais l'essence de la vie est dans cet enfantement douloureux, dans ce désordre de nature qui tout de même aspire à une perfection. Sous le contournement des formules, il y a une réalité qui se cherche, une suite de refus et de désirs, d'acceptations et de dérobes. De ce chaos heurté et contradictoire, l'homme tirera, à force d'échecs plus ou moins repérés, une harmonie approximative. Des esprits amoureux de symétrie, et que dupe la simplification rétrospective de l'histoire, ne peuvent que protester contre ces arrangements souvent boiteux : ils invoquent la majesté des traités d'autrefois. Qu'ils protestent donc contre le monde moderne qui n'a jamais été plus contrasté, tout en dissonances, en syncope. Et de même qu'une esthétique, qu'une psychologie nouvelles naissent aujourd'hui du disparate et du discontinu, nous devons admettre comme chose de notre temps une politique de compromis dont le caractère presque monstrueux la rend, peut-être, plus pareille à la vie, en tout cas plus conforme au possible. Et l'on verra une interprétation plus exacte des faits, une sincérité plus totale, une richesse aussi puisque rien n'est désormais sacrifié, là où l'on dénonçait d'abord un tohu-bohu.

Autrefois — il semble qu'il y a si longtemps — l'Europe se partageait en cinq ou six grandes puissances qui, s'équilibrant à peu près, réglaient

les affaires internationales sans en référer aux autres. Mais la dernière guerre, en détruisant des empires, a multiplié les États, déséquilibré les forces ; de plus, beaucoup de ces États se sont donnés un régime démocratique, régime d'opinion, c'est-à-dire instable et tour à tour indifférent et passionné en politique étrangère. On peut le regretter, on peut critiquer l'enchevêtrement, l'incohérence qu'a entraîné un pareil changement du statut européen. Mais c'est un fait : et les institutions de la S.D.N. sont nées, elles sont viables, elles sont nécessaires précisément parce qu'elles expriment ce fait et obéissent à ses exigences. Elles seules peuvent corriger ses vices. Les vieux diplomates aigris qui vantent les anciennes méthodes oublient qu'elles correspondaient à un monde aujourd'hui disparu. Ils ont raison, mais rétroactivement, je veux dire inutilement. Ils pourraient d'ailleurs se distraire à imaginer que le siècle futur regroupera les États en trois ou quatre empires autocratiques, et abandonnera le langage juridique pour reprendre celui de la force : ce serait une simplification, certes, mais nous n'y sommes pas encore.

D'ailleurs, si la S.D.N. représente une nouveauté par rapport à l'ère des particularismes nationaux, elle se rattache par des traits essentiels à une époque beaucoup plus ancienne. Le besoin d'universalisme, négligé par les temps qui nous ont précédés, le moyen-âge l'a connu, il l'a satisfait. Qu'était-ce que le saint empire romain germanique, sinon une fédération des peuples, en vue de la paix et des échanges ? Les hommes qui — même sans le savoir — reprennent cette idée ancestrale, qui l'adaptent, qui la développent, qu'on ne vienne pas leur reprocher d'innover avec excès et de tenter une aventure impossible. Ils s'inspirent au contraire de traditions bien vénérables.



Sans doute, d'un débat contradictoire qui s'efforce de concilier des intérêts divergents, rien d'absolument harmonieux ne peut d'emblée sortir. Toute pensée nette s'adultère dans la concession ; quelle qu'elle soit, une originalité s'opposera toujours. Si l'on délibère, il faut renoncer à la

perfection. En aucun lieu, en aucune époque, on n'a vu de chef-d'œuvre collectif. Homère a existé, les architectes des cathédrales gothiques ont existé. Poème ou conquête, découverte ou sacrifice héroïque ont un auteur unique, un inventeur enfermé dans sa solitude, qui a rêvé, voulu, subi.

En politique générale, à l'individu triomphant correspond l'État hégémonique. Tour à tour chaque nation a tenté d'établir sa tyrannie sur le monde. Seulement l'humanité ne veut plus entendre parler de ces expériences d'hégémonie parce qu'elle en a trop souffert. En s'unissant par des promesses, les nations ont justement voulu s'assurer contre l'autorité abusive d'une seule : leur groupement est né de leurs souvenirs et de leurs craintes. Désormais elles vivent en communauté, c'est-à-dire en état de subordination réciproque. Ensemble elles se surveillent, et le Pacte les tournerait toutes contre celle qui prétendrait les asservir.

Comme la paix, aujourd'hui, est internationalisée, la guerre le serait demain — ce qui intimide l'agresseur éventuel. Genève, en constituant une instance publique à laquelle se plaindre et demander appui, épargne à n'importe quel État le danger du tête à tête. Échappant au mystère puisque tant de témoins peuvent en être immédiatement saisis, la moindre rixe apparaissant en pleine vue, les coups de mains, les règlements de comptes brusques et impératifs deviennent irréalisables. Toute affaire internationale implique maintenant des tiers. Et ces tiers, adversaires peut-être par ailleurs, travaillent ensemble à résoudre les litiges d'autrui. Chacun cesse, un jour ou l'autre, d'être partie pour devenir conciliateur. Quel juge ne gagnerait pas à être une fois plaignant, et quel plaignant à être juge ?

Est-ce qu'en juillet 1914, la crise ne s'est pas accélérée et soudain aggravée parce que personne ne voulait quitter sa capitale et confronter ouvertement sa thèse à celles de ses adversaires ? Est-ce que d'emblée, parce qu'elles n'avaient pas de centre commun, les grandes puissances ne se sont pas opposées en deux groupes rivaux bientôt irréductibles ? La S.D.N. cherche à empêcher les blocs d'États de se cristalliser : si elle ne peut ni ne veut interdire les amitiés particulières, elle y adjoint des

obligations générales qui leur font contrepoids. Interdire les traités clandestins n'empêche peut-être pas d'en conclure, mais les rend inadmissibles : grâce à l'hypocrisie, il devient difficile au cynisme de déployer tous ses avantages.

Au simple accord entre les peuples s'ajoute donc une assistance. La paix n'est plus une passivité égoïste, mais un concours permanent. Ce système coopératif permet aux nations de se rendre des services à égalité alors qu'ils eussent été autrefois lourdement rétribués. Par exemple l'Autriche et la Hongrie ont pu accepter un secours financier collectif, sans aliéner leur indépendance autrement qu'à leur propre profit. Si un seul grand État s'était chargé de leur donner son aide, il serait devenu leur suzerain en même temps que leur banquier. La Grèce n'a pas hésité à demander son appui à la S.D.N. pour établir ses réfugiés ou lutter contre des épidémies : personne n'a jugé qu'elle se plaçait ainsi sous tutelle.



Toutefois ces procédés de conciliation et d'explication offrent le danger, dit-on, de surexciter les antagonismes en mettant les adversaires en présence, en les entourant de spectateurs. On ne s'entendrait bien que de loin. Alors que le dialogue toujours lent des chancelleries refroidit les passions, la prise de contact rend les oppositions irréductibles et entraîne aux paroles irréparables.

Je réponds que notre époque, grâce au progrès technique, vit désormais de la présence réelle. L'image gesticulante de l'homme en vedette apparaît chaque soir dans tous les cinémas du monde, avec les signes irrécusables de l'évidence. La voix de l'orateur, la sonorité du concert, le carillon de Westminster retentissent à tous les étages des maisons. Par l'avion, le téléphone, la télévision, l'éloignement s'évanouit ; de jour en jour les moyens de détruire l'absence se perfectionnent. Et l'on voudrait que seule la politique gardât ses distances ? Nos mœurs, révolutionnées par la mécanique, réclament le face à face.

Une institution ne rend de véritables services qu'à la condition d'être marquée au millième de son temps : si la S.D.N. reprend, je le répète, une tentative plusieurs fois essayée dans l'histoire, elle n'en ressemble pas moins aux nouveautés modernes. La conversation ininterrompue qu'elle organise entre les États correspond à la vibration incessante des échanges qui remplit notre atmosphère. La science nous montre que l'univers est fait de répercussions. C'est ce système d'interférences, de soudains courants indirects, de conséquences propagées en coups de foudre de liaisons inextricables, c'est ce régime de promiscuité et de contagion, de publicité violente, en faisceau de projecteur, exclusif de solitude, de secret, de repos, c'est cet enchevêtrement hypersensible que la S.D.N., l'exprimant sur le plan politique, s'efforce de coordonner, et aussi de tranquilliser.

Les protagonistes attablés à Genève savent qu'ils représentent leur État devant la masse des témoins qui les entourent et les observent. Ils sont trop maîtres d'eux-mêmes pour le discréditer à leurs yeux. Les obligations mutuelles de la politesse, l'estime où l'on tient un confrère de bonne foi, la vision immédiate de cet interlocuteur, avec son souffle, son regard, ses tics, tout contribue à atténuer les intransigeances. Au texte d'une « note » se substitue une personne. Contrairement à la méthode écrite, la méthode verbale permet le lancement d'hypothèses, à demi-gratuites, et aussi les retours en arrière, les allusions, les fausses sautes d'humeur, et enfin les accords brusqués ; elle utilise un mot d'esprit et un sourire, la lassitude d'un long entretien, la sympathie qui naît d'une collaboration. Tant que l'on cause, tout reste possible.

Cette sympathie, il arrive qu'elle se transforme en amitié, et l'on assure que M. Stresemann nourrit pour MM. Briand et Chamberlain une véritable affection. À se découvrir semblables quoique parfois opposés, les délégués se rassurent. Ils font l'apprentissage de la confiance. Qu'est-ce qui rend si lents les progrès de la stabilisation européenne ? Simplement la peur. Chacun craint son voisin, mais s'il s'apercevait à quel point son voisin le redoute, tout le monde éclaterait de rire. Comment

dissiper l'anxiété, l'insécurité, le sentiment excessif de sa propre faiblesse ? En montrant qu'une telle angoisse est générale. Alors, des tranchées où ils s'abritent, sortiront les hommes. Et ils cesseront d'être terrifiés quand ils se verront nus et pareils.

À se considérer de très près, peut-être les hommes s'en estiment-ils moins, mais ils se plaignent davantage. Le prestige disparaît, mais ils prennent courage en constatant chez les autres la même misère que chez eux, la même faiblesse avide de protection, les mêmes inquiétudes, les mêmes espérances, et je dirai aussi la même sincérité.



Personne, à Genève, n'est absolument chez soi. Un ministre au fond de son cabinet et au centre de sa capitale, gardé par ses huissiers, ses journaux, ses amis et ses obligés, sa majorité parlementaire, s'exprime en maître, entre des miroirs qui lui renvoient sa propre image. À Genève, il se sent dépaysé. Son adversaire aussi. Il ne peut s'enfermer dans sa vanité nationale. Son adversaire non plus. Mais chacun se trouvant sur sol neutre, cette identité de position leur fait sentir ce qu'ils ont de commun. Les problèmes qu'ils discutent cessent de leur appartenir tout à fait, se composent dans un ensemble aux perspectives nouvelles, convergent vers ce qu'il faut bien appeler, puisqu'il existe, l'intérêt général.

Chez lui, l'homme d'État tient sa presse. Ici il se trouve en face de journalistes de toutes nations, qui lui échappent. Vieux habitués des complications d'après-guerre, c'est encore dans l'« atmosphère de Genève » qu'ils respirent le mieux. Comment chamber des esprits aussi critiques ? Sans la moindre gêne, ils surveillent les importants personnages qui délibèrent sous leurs yeux ; ils les arrêtent au détour d'un couloir, ils les prennent à part à l'issue d'un dîner, les questionnent et leur manifestent sans ambages leur avis personnel. Redoutable familiarité ! Interpellés, assaillis, grondés parfois, les maîtres du pouvoir prennent connaissance sur-le-champ des réactions qu'ils suscitent ; il leur est loisible de n'en pas tenir

compte, mais comment boucheraient-ils leurs oreilles à ce grand bruit de marée montante que fait la presse universelle ?

Sans doute, l'autorité risque de compromettre son prestige dans ce coudoisement. Point d'apparat, aucune révérence au milieu de la cohue qui s'écrase dans les vestibules, dans les salles de commission. Mais si les journalistes sont insistants c'est que la nécessité de télégraphier les contraint. Et leur impatience irritée s'explique aussi parce qu'ils ont fini par s'attacher à la S.D.N. dont ils sont les bourdonnants interprètes : leur scepticisme de surface dissimule une ferveur ailleurs trop souvent froissée. Enfin les hommes politiques eux-mêmes se prêtent à leurs investigations, et les encouragent, et leur sourient : c'est qu'ils se savent, eux et leur pays, à la merci de ces propagateurs de renommée. Une parole dite dans le hall du Secrétariat est imprimée quelques heures plus tard en trente ou quarante langues : un tel retentissement mérite des égards. Et n'y a-t-il pas entre la presse et la S.D.N. une parenté de nature ? Toutes deux croient à la valeur de la publicité, font appel à l'opinion, souhaitent conseiller et réformer. Elles ont besoin l'une de l'autre, et leurs défauts mêmes les rapprochent.



Revenant au fait expérimental que l'accord finit toujours par s'établir à Genève, au point qu'on en a rendu responsable jusqu'à l'ennui d'y demeurer trop longtemps, j'ajouterai une explication complémentaire. Un des caractères de la S.D.N. est d'être un club, un grand club où l'on n'est pas reçu comme on veut. Assurément les peuples qui la composent n'en ressentent nulle vanité. Mais je parle de leurs représentants. Ceux-ci, arrivés de partout, disparates et méfiants, retrouvent, dès qu'ils ont ouvert leurs malles et rencontré quelques camarades, le sentiment de former, durant quelques jours ou quelques semaines, une collectivité. Retournés chez eux, peut-être céderont-ils à un certain désabusement : au cours de la session la plupart sont des convaincus. Ils pratiquent une charmante courtoisie réciproque, suivent avec méticulosité les règles du jeu,

s'amuse des mêmes potins, et se consacrent avec zèle, dans un esprit tantôt académique, tantôt sportif, au travail commun. Liés par l'idéal qu'ils servent comme par l'urgence de combiner leurs intérêts particuliers, il est naturel que s'institue entre eux une camaraderie d'équipe.

Camaraderie flatteuse, d'ailleurs. Si importants soient-ils dans leur patrie, les nouveaux-venus se sentent d'abord un peu intimidés par des réunions éclatantes de talents et de réputations, de titres, de fortunes et de puissance. Isolés au milieu de tant de poignées de mains, ils se font présenter, posent des cartes, adoptent le ton du lieu, se rengorgent, et, enhardis enfin, fraternisent avec ces ministres universellement connus, ces fameux diplomates, ces financiers richissimes, cet helléniste célèbre, cet explorateur glorieux. Le prestige de tous est rehaussé par celui des vedettes, et les vedettes sont enchantées d'une galerie si différente. Il y a tant de relations à cultiver ici, que tout le monde a besoin de chacun. Des liens d'autrefois se renouent, avec une surprise amusée. On s'est vu en d'autres temps et sous d'autres étiquettes. Tel ambassadeur polonais apparaît sous son vrai nom. Tel délégué hongrois, de l'ancienne Europe, celle des cours, des cousinages nobiliaires, se retrouve à la S.D.N. et y enseigne les manières traditionnelles. Mais cet élément fait déjà figure archaïque : il a servi à la transition et l'Europe nouvelle l'aura bientôt éliminé.



L'entrée de l'Allemagne à la S.D.N. a considérablement transformé non pas tant l'Assemblée qui, par principe, par nécessité organique, tend à l'universalité, que le Conseil. Jusqu'en 1926, celui-ci formait un groupe d'ex-alliés qui n'avaient pas de peine à s'accorder. La S.D.N. leur apparaissait surtout comme un instrument d'exécution du traité de Versailles.

La présence de l'Allemagne au Conseil et l'élargissement de celui-ci rendent terriblement complexe ce jeu de délibération et de compromis que j'ai essayé d'esquisser. On n'est plus en famille. Si corrects soient-ils, des adversaires et des indifférents, c'est-à-dire des gens à gagner, ont surgi. Il faut négocier désormais sur divers plans, savoir ce qu'on veut et

comment l'obtenir, et, tel un champion d'échecs, être capable de jouer plusieurs parties à la fois.

L'homogénéité du Conseil ayant disparu, les traités ont perdu leur caractère inébranlable. Dès l'instant en effet qu'on établit entre les États une équivalence naturelle, on élimine en partie le privilège de la victoire. Un règlement qui, loin de satisfaire l'ensemble des associés, a besoin d'être défendu, justifié contre d'incessantes récriminations, cesse de paraître absolu, même aux yeux de ceux qu'il favorise. La concession devient fatale. Et l'on a vu le traité de Versailles, qui pourtant consacra une juste cause, retouché, élagué, ouvertement ou non, par ses auteurs eux-mêmes. Souhaitons, pour la tranquillité du monde, qu'il demeure en vigueur dans ses parties saines plutôt que de se décomposer en entier dans un reniement général.

Qui donc reprocherait à l'Allemagne d'utiliser une doctrine qui, après avoir donné la victoire à ses adversaires — le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — a provoqué l'écroulement de l'Autriche — peut-être retournée contre eux ? C'est l'histoire de Talleyrand manœuvrant d'autres Alliés au nom du principe de légitimité qu'ils proclamaient. Il est également vrai que l'Allemagne, en réclamant le désarmement universel puisqu'elle a été reconnue désarmée, raisonne avec une logique contraignante. Ou plutôt elle comprend fort bien que la S.D.N. est une chambre de compensation, un lieu où se recomposent perpétuellement l'équilibre international. La brusquerie sommaire de ses manœuvres, son manque de divination psychologique, sa susceptibilité assez gauche l'empêchent encore de tirer tous les avantages de la situation.

Mais peut-être, en poursuivant son intérêt propre, rend-elle service à la paix générale. Celle-ci courrait de grands risques à demeurer immobilisée dans un statu intangible. Les nations se développent ou entrent en décadence, leurs conditions morales et politiques se transforment. La Sainte Alliance constituait un système rigide et a éclaté sous la pression d'aspirations soudaines qu'elle ne prévoyait pas à sa naissance.

Par sa réclamation éternelle, l'Allemagne inquiète mais stimul, elle tient tout le monde en haleine, elle anime la partie, la dramatise parfois ; surtout elle dissipe ce sentiment funeste, générateur de désastres, que quelque chose ici-bas pourrait être définitif.

L'article 19 du Pacte, qui permet de remettre en question certaines clauses des traités, apporte à la fédération des peuples du jeu et de l'air, il lui donne l'élasticité du vivant. Il ne correspond pas à une notion statique de la paix, à l'idée latine d'un droit écrit pour toujours, mais au sentiment germanique du devenir, à la préférence anglo-saxonne pour la coutume. Toutefois il ne saurait être invoqué comme moyen de bouleversement. C'est une soupape, ce n'est pas un détonateur d'explosif. Les possibilités de réajustement qu'il offre devraient être débattues en commun. Toute modification au statut européen exigerait une collaboration plus étroite, une confiance mieux garantie.

Mais nous avons besoin, pour respirer, de perspectives lointaines, soit de désordre, soit de progrès. Il nous déplairait d'être emprisonnés dans un système ne varietur déclaré parfait. Depuis la guerre, la vitesse des événements s'est accélérée au point que nous refusons de fixer pour toujours le futur. Le présent disparaît sous nos pieds avec une rapidité foudroyante. Aspirés par l'avenir, nous croyons à la mobilité, à l'imprévisibilité de la vie.

Ainsi l'esprit de Genève n'est pas dogmatique. Il demeure en éveil, et ne se laisse pas enfermer dans une formule fixe. Non qu'il se refuse au réel par goût de l'indéfini, par dilettantisme. Au contraire, c'est pour pouvoir se modeler sur la réalité changeante qu'il se préserve de toute sclérose. Un de ses caractères est de se réviser lui-même. Il s'affirme moins impératif qu'empirique, et je ne l'appellerai pas un système, mais une méthode.



Cette méthode, il lui faut des cadres, une permanence. Naguère, les congrès internationaux, eux aussi, prenaient des résolutions solennelles.

Mais ces résultats demeuraient fragiles et exposés, mal défendus : ils s'effaçaient de la mémoire des hommes. Aujourd'hui il existe des institutions de la paix, dont les efforts continus, loin de se disperser, s'additionnent. Le Secrétariat de la S.D.N. assure la durée, la cohésion de l'œuvre d'organisation rationnelle du monde. Dans ses nombreux bureaux s'est formée peu à peu depuis dix ans une école de fonctionnaires internationaux, aptes à l'étude et à la résolution des conflits, en dehors de toute passion chauvine. Hommes non dénationalisés, certes. On n'attend pas d'eux qu'ils trahissent la cause de leur patrie, ni même qu'ils lui témoignent de l'indifférence : on leur demande de comprendre que cette cause est liée à un ensemble. « Les membres du Secrétariat une fois nommés, disait M. Balfour, ne sont plus au service de leur pays d'origine... Il ne faut en aucune façon affaiblir le sentiment qu'ils ont de servir une cause internationale. »

Encore que le personnel du Secrétariat soit recruté dans trente nations différentes, les deux influences qui y ont dominé jusqu'ici sont l'anglaise et la française. Les Anglais viennent presque tous du Civil service. Ils doivent à cette formation leur grand calme, leur prudence qui les engage à résoudre les difficultés petit à petit, par fragments. Ils ne se découragent jamais. Lorsqu'ils s'aperçoivent, à tâter une question, qu'elle n'est pas mûre, ils la laissent tranquillement mûrir. Ils manquent d'imagination, ou plutôt leur fantaisie, à forme ironique, est si bien déguisée qu'elle n'opère pas. Parfois ils éprouvent quelque agacement à ne pouvoir agir d'autorité. L'idée qu'on puisse n'être pas Anglais les étonne encore. Ils administrent excellemment une institution qu'ils considèrent comme d'origine anglo-saxonne, et qui fera le bonheur des peuples malgré eux, sans que ceux-ci sachent très bien s'en servir.

Quant aux Français, la plupart sont issus de l'École normale. Ils présentent ce double caractère d'être constructifs et critiques, d'imaginer en analysant. Le normalien apporte au Secrétariat une ferveur assez radicalisante, l'amour de l'expression juste, une faculté de voir les ensembles

qu'il doit à sa culture classique. Il n'improvise pas au jour le jour comme l'Anglais, il prolonge à l'infini des lignes depuis longtemps repérées. L'Anglais est un conservateur à idées avancées, le Français un homme de gauche traditionaliste.

Fruit de cette collaboration, une méthode s'est instituée au Secrétariat. Elle consiste à établir tout d'abord le dossier du problème à traiter. Cette investigation des données premières se fait au moyen d'enquêtes et de questionnaires dont l'érudition méticuleuse est d'une admirable loyauté. Quand on tient les renseignements exacts, on réunit les hommes, c'est-à-dire qu'on convoque des experts choisis en tous pays et pour leur excellence. Ceux-ci suggèrent une solution que le Secrétariat propose au Conseil. On convoque alors une Commission. Si, après délibération, on s'aperçoit que le terrain n'est pas suffisamment préparé et qu'un accord ne peut aboutir, on attend ou même on se retire. Après quelque temps et ayant peut-être changé le front d'attaque, on recommence. De la Commission on passe ensuite à la grande Conférence. Peu à peu on se rapproche ainsi de l'exécution, soit que les gouvernements y procèdent, chacun chez soi, soit que la S.D.N. s'en charge, en nommant par exemple un haut commissaire.

Que de délégués hésitants ont été soutenus par un membre du Secrétariat qui les fournissait d'arguments et de courage et dont le public ne saura jamais le nom. Tel président d'Assemblée, qu'il a été heureux de voir, déposé sur son bureau, rédigé d'avance et tapé, le discours qu'il prononcera le lendemain au milieu des bravos. Et que de gaffes épargnées à d'illustres personnages par tel diligent fonctionnaire, avisé, attentif et souriant.

Autant le Conseil tâtonne, attermoi e, autant, dès qu'il s'est résolu, l'exécution par le Secrétariat est-elle rapide et fructueuse. Le repêchage financier de l'Autriche, le partage de la Haute-Silésie sont des opérations de grand style, menées avec décision, et aussi avec une ardeur jeune, sans inutile bureaucratie, sans embarras de précédents. Aucune entreprise de

la S.D.N. n'a failli jusqu'ici par maladresse ou ignorance. Toutes ont eu — j'entends dans la mise en œuvre — un caractère brillant et précis. Le Secrétariat peut être pris comme modèle par les services administratifs du monde entier.

J'ajoute que chez plusieurs de ces officiers d'état-major, il est émouvant de découvrir, outre un grand goût d'exercer leur esprit et l'amour de l'ouvrage bien fait, la conviction qu'ils collaborent à une noble entreprise. Que de fois, en préparant ce livre-ci, me suis-je senti découragé par le verbiage pacifiste et la molle inanité de certains raisonnements ! Il y a une manière prudhommesque d'être « international », de pontifier sur la Paix, le rapprochement des peuples, le désarmement intégral et immédiat, qui est horripilante. Il arrive encore que la bêtise soit remplacée par l'hypocrisie : des idées confuses peuvent si bien servir des intérêts précis ! Mais il existe — et on la trouve au Secrétariat — une façon intelligente et exacte de concevoir la communauté des nations, de rendre service aux hommes et de ne pas s'en targuer. Non pas un de ces optimismes fausement généreux qui préparent les pires déceptions, mais une clairvoyance sensible, un idéalisme réalisateur où l'ironie donne du ton à la fidélité.

Conditions juridiques

Jusqu'à présent j'ai montré la technique de la paix sous sa forme empirique. Les nations étant ce que sont les hommes, c'est-à-dire égoïstes, avides, fourbes, et pires encore qu'eux puisqu'elles n'admettent guère d'être coupables, essayons de composer avec leurs instincts et leurs nécessités. Écartons toute illusion généreuse, tenons compte des vices naturels, utilisons les circonstances qui se présentent afin de maintenir une paix précaire au moyen de compromis boiteux. Ainsi se résumait la méthode des hommes d'État d'autrefois, telle est encore la philosophie des « réalistes » qui professent que l'univers demeure le même à jamais dans sa brutalité et son désordre.

Mais l'esprit de Genève a d'autres exigences. Il prétend être toujours réaliste lorsqu'il cherche à créer un réel nouveau. Car l'homme est capable d'agir sur les choses. Très peu, assurément. Mais fût-elle imperceptible d'abord, n'importe quelle modification risque d'entraîner de lointaines conséquences. Une injustice réparée, une douleur consolée, même dans l'existence la plus humble, et l'univers entier s'améliore. Nous vivons sans le savoir de ces rétablissements inconnus, de ces victoires minuscules qui conjurent en partie l'immense conspiration du mal. Aucun effort ne se perd dans les multiples tourbillons où rien n'est définitif, rien n'est irréfutable. L'esprit de Genève ne semblerait qu'une expression vague, un symbole inopérant s'il se bornait à accepter. Mais il proteste et il transforme. Au-delà de l'évidence actuelle, il tente le futur.

Aux égoïsmes rivaux, l'esprit de Genève ne se contente pas d'enseigner qu'ils sont solidaires de fait, il les adjure de prendre conscience de cette solidarité, qu'il veut toujours plus étroite et plus méditée. À la place de l'incohérence, il propose des modèles d'entente, des contrats d'association. Bien plus, l'harmonie qu'il a rétablie tant bien que mal, il veut l'asseoir, la perfectionner, lui trouver une raison d'être. Ces compromis provisoires, il cherche à les pousser jusqu'à une mise en ordre durable. Allez-vous le renier au moment où il réclame de prononcer le droit ?

Je le demande aux « réalistes » : contestent-ils que le droit n'existe pas dans la nature, livrée à une violence éternelle ? Pourtant l'homme l'a inventé, il l'a imposé à un monde qui s'en passait. Contraire souvent à nos volontés particulières, le droit s'est montré capable de les contraindre et parfois de les ennoblir. Il est arrivé au coupable de reconnaître légitime la sentence qui le condamnait. Les « réalistes » — mais je prétends l'être davantage — nient-ils qu'une civilisation a besoin du droit pour durer, pour donner tous ses fruits ? Jérusalem des prophètes assoiffés de justice. Rome mère des lois. Londres de l'habeas corpus, Paris de 1789, villes saintes ! Je le demande encore : ce qui était utile, précieux même, à l'intérieur des nations, pour régir les rapports privés, cesse-t-il de l'être quand

les nations se groupent et superposent une société d'États à la société des personnes ? Pourquoi les hommes seraient-ils devenus enfin policés et les États demeureraient-ils toujours sauvages ?

Distinguer le politique du juridique, c'est opposer le réel au possible. Comment composer ce qui est, comment créer ce qui doit être ? Et souvent les juristes échouent devant les politiques, lesquels sont aux responsabilités d'aujourd'hui, mais les juristes se prétendent responsables de demain. Alors, prenant hypothèque sur l'avenir, ils essayent de le façonner en le subdivisant d'avance en cas théoriques. On dirait qu'ils cherchent ainsi à apprivoiser les politiques en leur offrant diverses possibilités, à transitions faciles, si bien qu'à la longue, et de palier en palier, eux et leurs peuples se laisseront séduire.

Ubi societas, ibi jus, proclamait l'ancien adage. C'est affirmer que la société, de par sa nature, secrète le droit. Rien que pour vivre, toute communauté provoque, exige une règle qui gouverne les rapports entre ses parties. Naguère la loi ne s'exerçait qu'à l'intérieur des États parce qu'au-delà des frontières s'étendaient des régions étrangères et barbares. Le droit international ressemblait à je ne sais quelle hypothèse faite sur un monde qui échappait à nos prises. Mais désormais, les États étant socialisés et rendus similaires, le droit international apparaît à son tour comme un règlement intérieur ; il exprime et il codifie des relations entre éléments de même espèce.



Aux négociations directes entre États auxquelles présidaient les diplomates, peuvent donc se substituer désormais un système à plusieurs instances, plus ou moins juridiques selon le degré. D'abord les instances de conciliation où les représentants des parties discutent, assistés de commissaires d'autres nationalités. Les thèses en présence sont confrontées, les arguments politiques, ou psychologiques, ou économiques, s'y mêlent aux considérations d'équité. Plus haut apparaît l'instance d'arbitrage. Là les parties ne discutent plus entre elles, mais s'en remettent à un tiers

qu'elles ont choisi. Enfin, suprême recours, voici le juge, antérieur et supérieur au procès, qui ne recherche que le droit, en dehors de toute considération accessoire, et même d'équité, et même d'intérêt général : le juge qui, appliquant un texte, rend un arrêt souverain.

Tout un mécanisme de légalité est donc offert aux États qui désirent résoudre leurs litiges rationnellement. Ils en reconnaissent la valeur puisqu'ils n'arrêtent pas de signer d'innombrables traités et conventions qui prévoient le recours soit aux commissions de conciliation, soit à la procédure d'arbitrage. Par son Acte général pour le règlement pacifique des différends, l'Assemblée de 1928 les y a encouragés. D'autre part la codification du droit international est en cours. Mais ces dispositions ne passent guère dans la pratique : peu de commissions ont été jusqu'à présent constituées, peu d'arbitres ont été invoqués. Pourtant le but essentiel à atteindre est là : car s'il fallait résumer l'œuvre entreprise par la S.D.N., sa fin ultime, son idéal suprême, c'est le mot d'arbitrage qu'il faudrait prononcer. Il n'y aura de paix définitive, de paix logique, de paix heureuse, que par l'arbitrage obligatoire. Certains traités le prévoient : M. Mussolini en a conclu un avec la Suisse, lumineux et catégorique, qui témoigne de sa confiance en un tel procédé. Mais l'arbitrage entre les peuples est encore loin d'être voulu et généralisé par les gouvernements.

Et cependant il a failli l'être. C'est l'aventure du Protocole.

*
**

Des intelligences audacieuses, pressées de résoudre le problème de la paix par des moyens légaux, voulurent conjuguer définitivement la justice et la politique. Ils avaient l'habitude des codes qui énoncent les délits et les répriment : il suffirait, pensaient-ils, de définir assez strictement la guerre pour l'arrêter au passage. Ensermée dans une formule précise, elle ne pourrait échapper à ceux qui la traquaient. Pourquoi attendre que les conflits surgissent, se borner à les apaiser successivement ? Rangeons-les d'avance sous une rubrique, déterminons dès maintenant les pénalités qui les guetteront.

Le Protocole de 1924 est un essai d'engager le destin, de le soumettre par anticipation. Il satisfait la raison par son *a priori*. Régulier, formel, de construction pure et exacte, il présente une belle ordonnance. Ses trois dispositions principales — Sécurité, Arbitrage et Désarmement — se dressent et s'alignent comme une colonnade. Les volontés mauvaises seraient obligées de défiler sous ces arcs monumentaux. Et ainsi emprisonnées, elles aboutiraient fatalement à la condamnation de leur forfait. Car l'agresseur, immédiatement repéré, dénoncé, bloqué, serait celui qui refuserait d'accepter l'arbitrage. Dès lors, aucune hésitation : tous les signataires du Pacte se rueraient sur lui pour l'étrangler. La tragédie, à la conclusion prévue, se déroulerait dans la lumière de l'évidence.

J'ai assisté, simple témoin perdu dans la foule, à l'érection de cette noble architecture. Ou plutôt j'en ai aperçu se dessiner peu à peu l'épure. Sur le papier, l'apparence était solennelle, et je le répète, décorative. Les exigences morales et les goûts esthétiques, les besoins d'ordre et de clarté se trouvaient également satisfaits. J'entends encore les exposés si démonstratifs de MM. Bénès, Paul-Boncour et Politis. Conçu, débattu, révisé au sein d'une commission brillante de talents et de bonne foi, le Protocole fut accueilli par l'Assemblée avec une inoubliable ferveur.

Seulement il arriva que l'Angleterre lui refusa sa signature et qu'après ce refus la majorité des gouvernements déclinerent à leur tour l'honneur de le faire vivre. Il gît dans les archives de la S.D.N., inopérant et magnifique, pareil à ces projets grandioses que les élèves architectes présentent à des concours sans espoir de les voir jamais réalisés. L'Angleterre, qui avait déjà fait échouer le pacte d'assistance mutuelle, s'est dérobée au Protocole parce qu'elle redoute les solidarités trop bien précisées par un texte. Maladroite dans l'abstraction, elle met tant de lenteur à comprendre qu'elle préfère imaginer que l'hypothèse qui se produira sera justement celle qu'on n'avait pas prévue. Elle sait que toutes les grandes choses qu'elle a entreprises — et tout d'abord l'Empire : l'Empire est empirique

— se sont faites dans le retard, l'arbitraire, l'improvisation. Mais qui importe : à force d'incertitudes, elle a toujours triomphé.

Le Protocole, c'est une expérience manquée. Il demeure comme une hypothèse de professeurs de droit international à laquelle se sont refusés les hommes de gouvernement. Les professeurs ont souvent la foi parce qu'il faut bien croire à ce qu'on enseigne. Et certains hommes politiques l'ont aussi : ceux qui ont créé, qui ont couru des risques, pour eux et pour les leurs, qui peut-être ont vécu dans l'exil et la pauvreté avant d'accéder au pouvoir, et qui y ont appris soit les retours du sort, soit la nécessité de la justice. Seulement ils ne sont pas à la tête des grandes puissances.

De cette aventure, il reste pour la S.D.N. beaucoup plus qu'un beau souvenir. Il lui reste d'avoir fait un rêve, ce qui prouve, sinon sa puissance, du moins sa vitalité. Quiconque veut vivre doit rêver, même dangereusement. D'ailleurs le Protocole subsiste d'une façon larvée, intermittente. Si les États ont obéi à l'interdiction anglaise, leur conscience, mystérieusement troublée, garde la nostalgie d'une définition précise de la paix et de la guerre. Faute d'un engagement universel, ils souscrivent des engagements particuliers, et s'efforcent de reconstruire, par morceaux, le temple écroulé.

Cet échec enseigne encore ceci : c'est que la Politique, mal dégagée de ses habitudes héréditaires, cherche moins à établir la paix qu'à empêcher la guerre. Pour la plupart des gouvernements, la paix est une théorie négative, c'est le fait de ne pas se battre, c'est « ne pas avoir d'histoires ». Ils n'ont pas compris qu'on ne pourrait éternellement empêcher la guerre si on ne lui substituait autre chose ; que la paix, la vraie doit être définie positivement ; qu'il faut consacrer à son service les forces que l'homme a jusqu'ici vouées au combat ; qu'elle représente enfin non un état d'expectative, de repos ou d'ennui, mais ardente et volontaire, une conquête spirituelle.

C'est pour dire le droit par-dessus les frontières, c'est pour établir une instance suprême de justice que la Société des Nations a fondé, dès sa première session de 1920, la Cour permanente de la Haye. Ce haut tribunal rend des arrêts consultatifs ou tranche des différends en dehors de toute considération non juridique. Sans doute la grande majorité des conflits entre États doivent être encore résolus par des moyens politiques. Mais par sa seule existence, et par les arrêts qu'elle a déjà rendus, la Cour démontre qu'il y a une Justice au-dessus des nations ; ou qu'il y a du moins des juges. Les nations peuvent désormais s'approcher de la barre, et plaider.

Si elles hésitent à soumettre leurs litiges au tribunal qu'elles ont créé, si, de même, elles répugnent à la pratique de l'arbitrage, n'est-ce pas qu'elles craignent, par une désobéissance éventuelle, d'encourir une honte intolérable ? Elles ont posé un principe qui tôt ou tard les contraindra, et qui déjà les intimide. Que les États aient aujourd'hui plus ou moins peur de la réprobation générale — ni Louis XIV, ni Frédéric II, ni Napoléon n'y ont jamais songé — j'appelle cela un fait nouveau. Fragile encore, exposée à bien des pressions, bien des falsifications, je vois renaître une sorte d'ostracisme, d'anathème public semblable à celui que jetaient aux rois tels grands papes du moyen âge.

Seulement, pour que le système joue, il est nécessaire qu'un sentiment scrupuleux de l'honneur commande toute la vie internationale. Dans un régime basé sur des promesses réciproques, la violation de la parole donnée doit être tenue pour un exécrationnel forfait. Excuser la trahison, plaider les circonstances atténuantes, c'est anémier, c'est ruiner toute l'organisation. Nous voilà donc obligés de revenir à une civilisation du type chevaleresque, où le serment revêt un caractère sacré. Montesquieu exigeait que les républiques fussent vertueuses. La vertu, en l'espèce la fidélité à la foi jurée, n'est pas moins indispensable à la république des États.

On peut craindre toutefois qu'à notre époque d'immoralisme généralisé et de confusions intellectuelles, certaines incertitudes soient

entretenues, certains sophismes adroitement insinués qui paralysent l'action de la réprobation publique. La presse, qui jouerait un rôle essentiel dans cette opération morale, peut être en partie soudoyée ou manœuvrée. Nul n'ignore comment on « bourre le crâne » à des millions de lecteurs distraits. Les verdicts les plus sûrs sont ceux dont les gendarmes, non l'auditoire, sont chargés d'assurer l'exécution. Et c'est pourquoi la France proposa naguère que la S.D.N. eût à sa disposition une force armée.

J'ignore quels en eussent été le recrutement, les garnisons, les cadres, et si les mercenaires n'eussent pas aussi bien pu se tourner contre Genève : il arrive à un sabre de changer de mains. Mais les Américains nous assurent qu'il ne faut pas faire la guerre, même à la guerre. Selon l'avis de ces hommes si puissants, l'emploi de la force est toujours coupable. D'où le pacte Kellogg, bien différent du pacte Wilson puisqu'il-ci organise la répression armée du délit. Plus sensé, le Code pénal se garde bien de mettre le crime « hors la loi » : il y enferme au contraire. Comment les signataires de la charte de 1919 ont-ils pu souscrire celle de 1928, se désavouer et, pis encore, se contredire, on ne l'explique que par cette déférence qui oblige l'Europe vis-à-vis de l'Amérique. Les tendres philanthropes qui interdisent le recours aux armes n'hésitent pas d'ailleurs à préconiser les sanctions économiques. Un blocus est-il donc moins affreux qu'un bombardement ? Mourir de faim équivaut bien à mourir par les gaz. Cette casuistique humanitaire, ce refus de la tuerie brusquée au profit de la tuerie à retardement font frémir.

Condamner toute guerre, c'est confondre la violence avec la force. Le plus dangereux adversaire de la violence, c'est une force docile à la sagesse. Et il n'est pas vrai qu'une cause raisonnable cesse de l'être s'il lui arrive de devenir forte. Qu'est-ce qu'une justice, parole et non point acte, qui prononce des arrêts que personne n'exécute ? Il y a pire que l'injustice rendue souveraine, c'est la justice tournée en ridicule. D'ailleurs, si l'injustice l'emporte par la violence, son premier soin sera d'obliger le droit à la déclarer juste. Les théoriciens qui n'admettent pas la nécessité

des sanctions coercitives, j'imagine qu'ils n'ont jamais souffert eux-mêmes d'un dol, dans leur chair et leur âme également impuissantes ; ils n'ont jamais été des victimes contemplant l'impunité de leur offenseur. Et ainsi manquent-ils du sentiment tragique de la vie et aussi de celui de l'histoire. La bonne volonté ne suffit pas à assurer la marche du monde : quiconque ouvre les yeux voit la contrainte partout, qui nous presse de chaque côté. Toujours nous serons obligés, par le bien ou par le mal, par le vrai ou par le faux, par nous-mêmes ou par les autres, et seuls des naïfs peuvent croire à des actes gratuits, dépourvus de motifs. Mais il demeure à notre charge de distinguer entre les obligations : la valeur d'un homme se mesure précisément à ses choix.

L'esprit de Genève réclame que les contraintes mauvaises soient remplacées par les contraintes de la justice et de l'honneur. Cette sentence paradoxale, il restera toujours à l'appliquer. Et parce que j'ai besoin que l'ordre, la justice et la paix, sublimes abstractions, descendent sur la terre, j'honore le soldat.



Quoiqu'il en soit, il faut améliorer l'homme. Ne disons pas que c'est impossible car il faudrait alors nier la civilisation. Et il ne s'agit pas que de morale, et l'on fait tort à la paix en ne l'associant qu'à la vertu. La paix répond aussi à une aspiration de la logique. Notre effort séculaire a toujours tendu à mieux adapter l'homme au réel, et réciproquement le réel à l'homme, afin de les rendre tous deux plus cohérents, plus intelligibles. Le désordre et l'inexplicable nous sont également odieux. À laisser l'univers en proie à ses fatalités, il deviendrait encore plus absurde. La guerre, les destructions, les assassinats par milliers sont offensants pour la raison, qu'ils contredisent. Et rien n'est idiot comme l'anarchie.

Allant plus loin, je dirai que même si l'entreprise d'établir un peu de justice entre les hommes était chimérique, il faudrait l'essayer. Non pas seulement parce qu'un ordre juste est avantageux, ni parce qu'il est conforme à l'intelligence et au cœur, mais simplement parce qu'il est juste.

Sans doute, on n'a pas tort de plaider auprès du grand public que la guerre « ne paie pas ». Tous les moyens honnêtes sont bons pour convertir. Mais il me plaît surtout d'invoquer ici la justice, sans me croire obligé de la justifier.

*
**

Certains droits doivent être garantis d'une façon permanente et dans la vie quotidienne. La S.D.N. sur deux points a inventé des statuts juridiques nouveaux : ceux des minorités et ceux des mandats.

Si la guerre de 1914-1918 a rendu l'indépendance à des peuples longtemps asservis, les traités de paix ont créé des servitudes nouvelles. Il y a moins d'injustices dans l'Europe actuelle que dans celle d'hier — vingt millions de « minoritaires » au lieu de cent vingt millions — mais il en subsiste encore, d'autant plus sensibles que notre époque est persuadée bien à tort qu'il est nécessaire d'identifier les frontières politiques et les frontières de race. Il existe des minorités polonaises en Lithuanie, à Dantzig et en Haute-Silésie ; des minorités hongroises en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie ; des minorités allemandes en dix-sept États. Ces populations arrachées à leur mère-patrie vivent dans une position subalterne, et risquent d'être opprimées. Autrefois on les aurait réduites par la violence, les obligeant à se convertir à la religion et à la langue du prince. Qu'on se rappelle, il y a peu d'années encore, les persécutions exercées par les gouvernements russe, allemand, autrichien, hongrois, les brutalités policières, les censures, les emprisonnements, les exécutions, toutes les basses vengeances du despotisme. Qu'on se rappelle certaines tyrannies balkaniques. Ce sont ces injustices que la S.D.N. veut prévenir. Si elle cherche à unir les peuples, elle ne veut pas les unifier. Ces minorités disparates, elle leur a donné le droit, enregistré dans les traités, de demeurer fidèles à leur génie. Contre une offense quelconque, elles peuvent recourir à Genève. Il n'y a plus de malédiction à se trouver faible ou vaincu. Combien d'hommes, au long des siècles, ont gémi, victimes de

majorités écrasantes et implacables, qui désormais sont libres d'être eux-mêmes !

Sans doute le respect obligatoire des minorités entraîne pour l'État une diminution de sa souveraineté. Un pouvoir extérieur a lui le contrôle. Mais être empêché de devenir tyran, est-ce vraiment cesser d'être souverain ? Sans doute aussi, l'unité nationale pourrait être mise en danger si certaines minorités s'obstinaient à demeurer irréductibles, hostiles même, et si leur opposition était sournoisement entretenue par des États voisins. Le salut de quelques-uns devrait-il l'emporter sur le salut de l'État ?

Mais c'est précisément désarmer cette opposition, annihiler l'intrigue étrangère que d'offrir aux « minoritaires » la possibilité toujours ouverte d'un recours. Au lieu de laisser la plaie s'envenimer en secret, on la désinfecte, on la désinfecte. Tandis que le gouvernement, craignant le contrôle international, se gardera de ne rien faire qui puisse le déclencher, les minorités, elles, n'ont plus aucune excuse pour comploter. Un différend se produit-il, on s'explique. De part et d'autre, les esprits se calment. Un tel régime permettrait à différents pays d'Europe de parvenir rapidement au degré de libéralisme que la Suisse, que personne n'aidait, a mis des siècles à atteindre, régime où langues, religions et races diverses s'accordent dans un respect réciproque, dans une volonté persévérante de compréhension. Il n'y a plus de conflit là où la majorité ne se targue pas de sa masse, là où la minorité n'abuse pas du privilège d'être faible.

Quant aux mandats, c'est aussi une sorte de tutelle exercée par la S.D.N. au bénéfice de peuples « non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ». L'origine de ce système inédit en droit international est curieuse. Le général Smuts, un des inspirateurs du Pacte, avait préconisé l'administration directe par la S.D.N. de certains États nouveaux, issus du traité de paix, et inaptes selon lui à se gouverner eux-mêmes. Cette suggestion fut retenue, mais, détournée, s'appliqua aux anciennes colonies allemandes de l'Afrique et du Pacifique et à certains territoires autrefois turcs.

Les premières demeurèrent colonies, les autres furent érigées en États semi-indépendants. On remit ces mineurs à des États aînés qui les dirigent pour le compte de la S.D.N., vis-à-vis de laquelle ils sont responsables.

La mission du mandataire consiste à assurer l'ordre et la justice chez le peuple qu'on lui a confié comme un enfant, et aussi à l'éduquer, à développer sa valeur propre et l'amener peu à peu à la majorité politique. Alors le mandat prendra fin, — je parle théoriquement — et l'État, libéré de sa tutelle, entrera dans la S.D.N. à égalité avec les autres membres.

Ce régime si particulier transforme complètement l'ancienne idée de colonisation. Il ne s'agit plus d'exploiter un pays, d'en tirer des ressources pour la métropole en le gratifiant avec condescendance d'un minimum de bien-être, mais d'assurer progressivement son autonomie, dans son intérêt. Sans doute la puissance mandataire tire de grands avantages de la mission dont elle s'est chargée, mais elle ne jouit d'aucun monopole.

Quand on songe aux exactions, aux cruautés auxquelles la colonisation des Européens a souvent donné lieu, on ne peut s'empêcher de saluer comme un progrès cette collaboration de l'étranger et de l'indigène. Impossible de détruire maintenant des civilisations originelles, de réduire en esclavage des populations entières, de colporter officiellement de l'opium. Car la S.D.N. est une marraine vigilante : les peuples sous mandat peuvent toujours recourir à elle. Depuis dix ans leurs pétitions, à condition qu'elles fussent fondées, ne sont pas demeurées lettre morte. Le contrôle est effectif. Pourquoi ne l'étendrait-on pas plus tard à d'autres colonies ? Car le mécontentement des indigènes grandit partout. En 1927, s'est tenu à Bruxelles un Congrès « contre l'impérialisme et l'oppression coloniale » où des Hindous, des Javanais, des Nègres ont réclamé des comptes et mis en commun leurs revendications. Cette effervescence qu'on aurait tort de négliger, est provoquée, soutenue, conjuguée dans le monde entier par le communisme.

Les Européens ne devraient pas oublier qu'assaillis et presque submergés par les conquérants arabes, lesquels avaient atteint la Loire et

poussé sur le Danube jusqu'à Vienne, ils ne sont parvenus à se dégager que par des sorties successives, dont les Croisades furent les premières. Ensuite, prenant l'offensive, ils se répandirent dans le monde, constituèrent de vastes empires, et s'imposèrent comme des souverains indiscutés aux peuples de couleur. Mais sa situation aujourd'hui est complètement changée. À la suite de la grande guerre où les Blancs durent les appeler au secours contre d'autres Blancs, les Asiatiques et les Africains s'estiment les égaux de leurs maîtres. Ils les avaient toujours méprisés : ils les craignent de moins en moins. Ils s'indignent de leur prépondérance et s'organisent pour la renverser. Le système des mandats, l'esprit qui l'inspire, peuvent prévenir, peut-être, les grandes luttes qui s'annoncent. Luttres non plus d'États mais de races et de continents. Le jour où le monde de couleur, ayant appris des Européens les secrets de l'intelligence critique et de la force matérielle, voudra utiliser son énorme prépondérance numérique et déferlera sur l'Europe, qui pourra l'en empêcher ? Rien, sauf une loi commune, un idéal d'entente, de juste répartition, d'égale estime.

Qu'il s'agisse des mandats ou des minorités, la collaboration entre le puissant et le faible n'est donc pas une technique mais aussi morale ; et l'accord tend à préserver des biens spirituels qui risqueraient d'être écrasés sous la masse et le nombre. Le faible n'est pas protégé seulement à cause de sa faiblesse, mais parce que tout être vivant, ayant quelque chose d'unique à dire, doit être mis à même de s'exprimer. Ce nègre, cet enfantin, presque animal, nous l'écoutons. Et tantôt nous serons ravis de ce qu'il y a d'irréductible chez lui, d'exceptionnel comme dans chaque existence humaine, tantôt nous serons enchantés de reconnaître chez ce primitif, chez cet arriéré, ce qui le rattache à nous, ce qui nous rend pareils, lui et nous, et malgré la couleur des peaux.



C'est dans la même intention de protéger une faiblesse qu'a été fondé le Bureau international du Travail, organisation puissante et active,

contrefort de la S.D.N., et qui lui ressemble par son inspiration et ses méthodes, mais opère dans un domaine différent.

Le B.I.T. est né de « la préoccupation d'améliorer la condition des travailleurs » et de « répandre des bienfaits permanents sur les salariés du monde ». Ce que la S.D.N. tente entre les peuples, il l'essaie entre les classes. Comme elle il procède par rencontres conciliatrices, débats publics, conventions et recommandations aux gouvernements. Comme elle il croit à l'avantage d'internationaliser les problèmes pour les résoudre à fond, à la possibilité d'améliorer juridiquement le réel, à la nécessité de dissiper à l'avance par des mesures appropriées les causes des conflits.

Il a repris la suite des tentatives diverses faites par les Conférences de Berlin et de Berne, par l'Association internationale pour la protection des travailleurs, par l'Office international de Bâle, par l'Association internationale pour la lutte contre le chômage. Il coordonne ces tentatives et les généralise dans le monde entier. Une réforme sociale ne peut plus s'accomplir dans un pays seul sans le mettre en état d'infériorité industrielle. La journée de huit heures, le repos hebdomadaire, la protection des ouvriers étrangers ne sont réalisables que décrétés partout à la fois. De plus, une réforme sociale n'entraîne pas que des difficultés entre États, mais à l'intérieur de chaque État. Il y a là un double travail d'harmonisation à opérer. Éclairé par l'expérience, qui sait si le B.I.T. n'en viendra pas à combattre l'opposition factice que des théoriciens ont appelée la lutte des classes ? Qui constate les avantages des accords internationaux doit naturellement en venir aux accords sociaux.

Les quatre cinquièmes de l'humanité envoient des délégués à la Conférence annuelle du Travail. Grandes assises où se groupent des représentants gouvernementaux, patronaux et ouvriers. À l'Assemblée de la S.D.N. il y a des différences de races et de langues ; il s'y ajoute ici des différences de milieux, parfois plus profondes encore. Des compatriotes mais ennemis se rencontrent à Genève, alors qu'ils ne se sont jamais rencontrés chez eux, et ils essayent de s'entendre. Leurs intérêts

professionnels, qui les séparaient ailleurs, les rassemblent ici. Patrons et ouvriers ont ainsi une occasion régulière de causer. Et on les voit, au cours de discussions parfois très vives, tout de même collaborer, tout de même aboutir.

Le B.I.T. non seulement élabore et fait voter des conventions mais encore réunit sur les questions économiques et sociales des archives d'où sortiront des progrès nouveaux. Défenseur attitré des travailleurs, il ne fait point de discrimination entre eux, et il traite avec les syndicats fascistes comme avec les syndicats socialistes ou chrétiens, avec les travailleurs de la terre comme avec ceux de la mer. Il s'intéresse à leurs enfants et à leurs femmes en couches. Il a obtenu le repos nocturne des garçons boulangers, des garanties efficaces pour les émigrants ; il a placé, comme paysans ou ouvriers, en divers pays, trente-cinq mille réfugiés russes et arméniens ; il a sauvé du saturnisme et de la nécrose d'innombrables peintres et allumettiers ; il a obtenu que des valets de ferme ne dorment plus sur des paillasses sans draps ; il a libéré des foules de nègres du travail forcé et leur a procuré des salaires raisonnables. Etc., etc.

On a reproché parfois au B.I.T. de s'ingérer dans la politique intérieure des États, de favoriser les prolétaires aux dépens des patrons, d'être étatiste à l'excès. Ces critiques visent plutôt des arrière-pensées que des faits précis. Le Pacte lui-même, qui institue la charte du travail, met en garde contre l'illusion qu'une législation unique pourrait s'appliquer au monde entier. Celui-ci demeure divers et rien ne serait plus contraire à l'esprit de Genève que d'essayer de l'uniformiser sous un réseau de conventions rigides.

Là où l'organisation du travail est encore sommaire, le B.I.T. joue le rôle infiniment utile d'initiateur et d'entraîneur. Ainsi il a inspiré les nouvelles législations sociales de l'Inde et du Japon. Or ces deux pays sont destinés à compter parmi les plus grands producteurs industriels du monde : ils ont la matière première en quantité, ils ont la main-d'œuvre à bon compte, et leurs marchés sont considérables. De même que la Section

des mandats, le B.I.T. donne donc des avis utiles aux races de couleur. Il ne se borne pas à résoudre les difficultés d'aujourd'hui, il prépare l'avenir.

Il le prépare aussi en s'efforçant d'introduire dans le monde des travailleurs plus de justice et plus de bonté. Il serait absurde d'apaiser et de désarmer les États, et de laisser éclater des guerres sociales d'autant plus violentes que l'instinct combatif de l'homme ne trouverait plus à s'exercer que là, puisque le monde serait militairement et politiquement pacifié. En tous pays un grand et persévérant effort est fait par le prolétariat pour déposséder du pouvoir la bourgeoisie. Le communisme ne vise pas tant à détruire le capitalisme, qu'il saura utiliser à son tour, que les capitalistes privés. Une classe veut en remplacer une autre. En Occident une pareille substitution ne pourrait s'opérer sans de terribles convulsions. Tôt ou tard, elle sera tentée. Cette tentative n'aboutira pas si d'avance on désarme les assaillants éventuels en leur accordant des satisfactions légitimes. À ce titre le B.I.T., comme la S.D.N., travaille à assurer la paix au monde. Mais cette paix, il déclare avec raison, reprenant les termes du Traité de Versailles, qu'elle « ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

On peut donc découvrir dans les principes du B.I.T. certains traits de l'esprit de Genève. Méthodes de rapprochement, de conversation, de compréhension, de conciliation. Internationalisation des recherches, des problèmes, des solutions. Souci de la dignité humaine et protection de la personne. Mais pourquoi la protéger ? Non parce qu'elle a une âme immortelle. Non pas même par philanthropie. Le langage, qui était celui de Dunant, de l'inventeur de la Croix-Rouge, on ne l'entend pas au B.I.T. Mais par idée de justice. Ni charité, ni pitié, ni fraternité : l'homme moderne n'accepte plus ces mots-là, parce qu'il a de moins en moins besoin de tendresse. Il réclame un droit, il le réclamera s'il le faut par la force. Le B.I.T. s'efforce de l'obtenir par la persuasion et le consentement général.

Il ne faut pas méconnaître que le B.I.T. est au service de tous les travailleurs et non pas seulement de la classe ouvrière. Dans son ardeur à élargir ses compétences, à gagner le large, je vois une tendance apostolique digne d'être louée. Il ne prétend pas se borner aux intérêts des masses mais aussi, fidèle ainsi à son souci du faible et de l'infirme, soutenir les intérêts, par exemple, des intellectuels, ces lamentables victimes du monde moderne. Comment ne soulignerais-je pas, dans l'austérité dure et nette de « la partie XIII du traité de Versailles », les quelques mots tout à coup frémissants qui définissent le travail, quel qu'il soit, le travail du prolétaire, et aussi celui de l'artiste, le travail de tout homme qui peine, et qui refusent de le considérer comme une « marchandise », comme un « article de commerce ». Parmi tant de notions juridiques, un essai d'absolu, une affirmation arbitraire et noble. Sous les formules de l'intelligence, soudain, un mouvement profond de sensibilité.



De transition en transition, nous sommes passés des États aux personnes, de l'ordre politique à l'ordre juridique. Allons plus loin. Quoiqu'on lui reproche de multiplier à l'excès ses activités, quoiqu'on plaise parfois, par une ignorance assez vaine, ses « œuvres humanitaires », pourquoi la S.D.N., qui s'efforce de dire le droit et de l'intégrer dans le réel, ne se préoccuperait-elle pas autant du bien que du juste ?

Comment rêver d'une paix qui ne serait que matérielle, que bureaucratique, qui n'envisagerait que les ensembles et se refuserait à l'homme unique et rendu différent par son malheur. Qu'il serait affreux un système international merveilleusement agencé mais sans bienveillance, un ordre insensible, rectiligne, satisfait de lui-même, qui ne chercherait pas à guérir, ni même à consoler. Sans doute la guerre est le pire des fléaux, puisqu'elle implique tous les autres, mais elle n'est pas le seul, et les autres se déchaînent encore quand on est parvenu, elle, à la museler.

Savez-vous qu'il existe encore, et par milliers, des lépreux ? Vous résignez-vous à la destruction d'une partie de l'humanité par l'opium ?

Précisément parce qu'on ne les combat que de façon fragmentaire, sans entente préalable, les maladies épidémiques développent leurs ravages : la tuberculose, le croup, la dysenterie, le cancer nous menacent tous. Une inondation, un tremblement de terre font soudain des victimes en foule : allons-nous rester indifférents ? Les femmes, les enfants sont la proie de trafiquants : acceptons-nous comme naturelles une telle corruption et une telle misère ? Par millions, des Russes, des Grecs, des Arméniens sont expulsés de chez eux, meurent de faim ou de détresse au fond des camps, des prisons, le long des routes...

Dans beaucoup de milieux, il est élégant, ou drôle, de plaisanter l'esprit de Genève, fertile, dit-on, en chimères. Est-ce que la souffrance, les larmes, le désespoir, c'est de l'idéologie ? Ah, si l'on pouvait faire sentir ce qui palpite de douleur et aussi de consolation dans les pages de tel rapport écouté d'une oreille distraite ! Mais pour les dédaigneux critiques, la préoccupation internationale n'est qu'abstraite et vague. Je dis qu'elle multiplie au contraire vos contacts avec le réel, qu'elle vous oblige à vous ouvrir, à comprendre, à compatir. Parfois avec angoisse. On ne me propose pas une refonte théorique des États, on me jette dans le monde en tumulte, plein de cris et de fièvre. Vais-je demeurer impassible devant l'illimité du malheur humain ? Il ne s'agit pas de l'homme en soi, conçu comme objet de congrès pacifiste, mais d'êtres qui ont faim et soif, qui gémissent, qui se révoltent, et qui ne sont pas inventés pour les besoins de la cause, mais qui appellent au secours. Vous appellent, vous qui souriez peut-être, en me lisant. M'appelant, moi qui écris ceci.

Les épidémies, ou le vice, ou la souffrance, on ne les réprimera efficacement que par les méthodes d'étude, puis d'entente, puis d'application générale. Le mal est universel, il faut donc l'attaquer partout. Cernons-le tous ensemble. Quelle autre institution que la S.D.N. pourrait réunir des fonds et employer des remèdes, s'occuper de ceux dont personne ne s'occupe, pourchasser en tous lieux les misérables, rapatrier en grand, ouvrir en Extrême-Orient un bureau qui signale la marche des maladies

contagieuses. Elle l'a fait, elle le ferait davantage si on ne lui mesurait pas étroitement les crédits.

Car il arrive aux politiques, qui dédaignent les humanitaires, de les craindre tout à coup. Vont-ils brouiller le jeu, par leur ignorance des intrigues ? Et l'on refuse de secourir les Arméniens à cause des Turcs, on abandonne les émigrés russes pour ne pas interrompre des conversations secrètes avec les Soviets. Certains gouvernements — à commencer par celui de la Suisse — sont timorés à l'égard des fabricants de drogues parce que, mon Dieu, leur industrie prospère et rapporte au fisc. Peut-être convient-il aux politiques que les injustices ne soient pas trop complètement supprimées, car elles peuvent servir de monnaie d'échange. Puisque le mal existe, avant de le supprimer essayons d'en tirer profit ? Et puis si les bonnes âmes ameutaient l'opinion, celle-ci s'en prendrait aux pouvoirs publics et leur reprocherait leur faiblesse, leur médiocrité, leur manque d'esprit de suite. Or les pouvoirs publics, dépendant de l'opinion, ne la veulent pas trop bien informée.

L'adjectif « humanitaire » met en défiance. Je crois bien : on s'en est tellement servi, et dans des intentions si diverses. Mais je cherche et je saisis sous ce déguisement le mot plus vrai de charité. Non la charité condescendante, bien pensante et soucieuse de mérite, mais la charité pure, née d'une solidarité d'origine et de destin. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Sans motifs intéressés, à égalité, parce que frères. Ainsi l'esprit de Genève reparaît toujours dans ce qui semblait n'être qu'une interdépendance de fait et de droit — l'esprit originel de la Croix-Rouge. Ainsi l'internationalisme, principe généralisateur, exprime des similitudes de condition, manifeste notre parité de misère et de souffrance. L'internationalisme : une communauté, peut-être une communion.

Conditions économiques

J'éprouve quelque scrupule à entamer ce chapitre et je désire le faire très court. Car je vois bien que l'esprit de Genève, tel que je tente de le

définir à grands traits, ne semble pas, au premier abord, inspirer les économistes, les industriels ou les manieurs d'argent. Produire, gagner, ce sont là des opérations qui n'impliquent aucun désintéressement. Mais, d'autre part, les nécessités économiques tendent aujourd'hui à resserrer les liens entre les peuples et collaborent ainsi, sans le vouloir, à l'œuvre spirituelle de Genève : je ne saurais donc passer sous silence le renfort qu'elles apportent. Et cet internationalisme de fait, comment va-t-il réagir sur l'internationalisme de volonté et de droit ? Celui-ci va-t-il, à son tour, influencer celui-là ? À une réalité qui demeurerait aisément pratique et basse, peut-on donner une signification qui la transfigure ?



Politiquement, la guerre apparaît comme un recours ultime, la catastrophe qu'on eût voulu prévenir à tout prix. S'organiser contre la guerre, voilà la tâche urgente. Conclure des pactes entre États, c'est chercher le moyen de se passer de la guerre.

Mais dans le domaine économique, la guerre règne à l'état permanent. Qu'est-ce autre chose que la concurrence ? Guerre féconde, certes, au lieu de guerre destructive. Mais conquérir des marchés, spéculer en bourse, c'est entretenir un perpétuel conflit. La vraie paix économique serait le chômage universel. Tant que les usines fabriquent, que les maisons de commerce achètent et revendent, que les banques prêtent, que les bateaux et les trains circulent, le monde est le lieu d'une bataille de produits manufacturés, d'une lutte pour les matières premières, d'une rivalité de crédits. Dans ce domaine, l'opposition existe à l'état chronique, à l'état nécessaire.

Longtemps il a existé un lien entre la concurrence économique et la guerre en armes. Que d'expéditions coloniales sont nées du besoin légitime de trouver des débouchés. Pour obtenir de gros dividendes, que de fois les banquiers et les métallurgistes ont forcé la main aux diplomates et même aux militaires. Plus simplement, une avidité aveugle entraînait des conséquences politiques dont s'effarèrent, mais trop tard, les

techniciens du prêt et de l'industrie. La catastrophe de 1914 a été précédée de violentes rivalités mercantiles entre les grandes puissances qui, après s'être affrontées sournoisement par personnes interposées — ainsi lors des campagnes balkaniques — se sont trouvées soudain face à face et obligées de se battre. Le désir de bassins miniers, l'espoir d'assurer son hégémonie sur mer, l'envie plus générale d'assouvir ses besoins matériels, quelquefois enrobée dans des philosophies éclatantes et agressives, pouvaient conduire un peuple à déclarer la guerre à l'un de ses voisins. La guerre était une tentative, mais coûteuse, d'organiser à son profit la production. On y renoncera, on devrait y renoncer en considérant tout d'abord le prix de l'opération : « la guerre ne paie pas » ; ensuite en envisageant que si l'on a réorganisé la production, cela ne vous avance pas beaucoup car on a, en même temps, tué le consommateur. Qu'importe d'être le maître du monde si le monde appauvri ne vous achète plus rien ? Il arrive que la guerre profite matériellement à quelqu'un mais rarement à ceux qui l'ont faite. Mieux vaut être neutre que vainqueur, et parfois mieux vaut être vaincu que vainqueur.

Les industriels et les commerçants ont fait l'expérience que la guerre — avec l'extension et l'intensité que lui ont données les méthodes modernes — ne les enrichissait pas, ou du moins n'enrichissait que quelques-uns d'entre eux. Ne vont-ils pas se demander si, à défaut du conflit militaire qui se révèle désastreux, il convient d'accepter sans autre le conflit économique, la concurrence universelle ? Sans doute, celle-ci n'est pas déchaînée sans limite. Par exemple les États concluent entre eux des traités de commerce. « Garantissons-nous réciproquement des avantages, aidons-nous à produire et à échanger. » Mais la contrepartie de cette bonne volonté se trouve dans les tarifs douaniers. « Si votre produit risque d'être meilleur et moins cher que celui que je fabrique, je l'arrête à la frontière par des taxes prohibitives ». Tantôt donc on cherche à s'arranger, tantôt on se protège, tantôt on se confie au jeu naturel des lois économiques, tantôt on les contredit arbitrairement. Quel désordre !



Si l'interdépendance morale des peuples peut prêter à la discussion, leur interdépendance économique est incontestable. L'Angleterre produit du charbon et l'envoie à l'Amérique du Sud qui lui expédie de la viande. Sans cette viande, ses mineurs périraient de faim sur leurs tas de houille ; elle ne possède dans son sol que de quoi se nourrir pendant trois semaines. Mais les Argentins ne pourraient guère vivre plus longtemps s'ils n'obtenaient l'argent que leur rapporte la vente de leurs troupeaux. Telle nation est riche en matières premières, pauvre en produits fabriqués, et elle cherche la nation dont les besoins sont contraires, afin d'échanger avec elle leurs surplus réciproques. Il n'existe plus, dans un État, de cycle complet d'industrie : je veux dire que les tissages ne demandent pas leur laine aux moutons de leur pays, mais aux moutons d'Australie ; l'Égypte, qui produit le coton en grand, ne le traite pas sur place, dans des filatures égyptiennes.

La puissance des États dépend de leur richesse en matières premières. Ceux qui détenaient du charbon en abondance ont été les maîtres au XIX^e siècle. Le développement de l'électricité, l'utilisation toujours plus répandue des moteurs à pétrole ont ébranlé leur hégémonie. Aujourd'hui, personne ne peut se suffire à soi-même, ni mener une existence autonome. Si des orages ou des gelées anéantissent les récoltes, si des grèves maritimes arrêtent les transports, des populations entières, situées de l'autre côté du globe, se voient menacées dans leur existence ; des révolutions éclatent, les régimes se transforment, l'opinion publique se modifie, les goûts esthétiques sont bouleversés, les familles se détraquent.

Nos intérêts matériels sont partout. Le moindre petit capitaliste a raison de trembler s'il a trop plu ou si les ouvriers sont mécontents dans un État dont il possède des titres. Son train de vie dépend de l'arrivée au pouvoir, dans un pays qu'il n'a jamais vu, dont il ne parle pas la langue, d'un gouvernement socialiste qui fera baisser les valeurs. Une crise économique, dont il ignore les causes, retentit de proche en proche, à travers

des milliers de kilomètres, sur l'usine ou la maison de commerce qui l'emploient, et qui peut-être diminueront son salaire. Comment l'homme d'aujourd'hui ne commencerait-il pas à se préoccuper de politique étrangère, puisque l'ordre et la paix, sous n'importe quelle latitude, contribueront à le rendre heureux ou malheureux, augmenteront ses plaisirs ou l'obligeront à se restreindre ? Et cela d'autant plus que ses besoins se sont considérablement accrus. L'homme moderne, pour être satisfait, exige d'être contenté sur des chapitres qu'ignoraient ses pères et il souffre plus qu'eux de l'appauvrissement ou de l'insécurité. Peut-être en viendra-t-il à se dire qu'il a un droit d'intervention dans les affaires du monde, sinon directement — ce qui ne serait guère possible — du moins par l'intermédiaire d'une organisation collective où les intérêts de tous sont ouvertement débattus.

Si toutes les nations de la terre sont liées par une solidarité contraignante, celle-ci n'est donc pas qu'un thème moral pour personnes de caractère élevé. Et elle s'impose si brutalement qu'il est naturel de l'examiner de plus près, de l'amender et de la rationaliser. Ces problèmes, dont l'incidence est si directe, méritent d'être envisagés sans principes préconçus, sans considérations sentimentales, mais au nom de l'avantage, je dirais du profit, et comme on réorganise une affaire qui n'est pas saine. Je ne parle pas ainsi par cynisme, mais soucieux de rester en contact étroit avec la réalité et afin de sauvegarder de notre patrimoine ce qui mérite d'être transmis. Par fausse pudeur morale, par attachement aveugle à des traditions respectables, mais désuètes, nous risquerions de compromettre des biens essentiels. Notre idéologie politique correspond de moins en moins à la réalité économique. Certains dogmes, comme celui de la souveraineté nationale, il faudrait avoir le courage de reconnaître, avec regret, qu'ils sont périmés ; ils valent à titre d'affirmation gratuite d'énergie et de fierté, mais ils ne sont plus vrais.

La politique, d'ailleurs, éprouve de plus en plus le sentiment de sa subordination aux nécessités économiques. Elle n'a pas la clef pour

résoudre certaines questions vitales qu'il est nécessaire aujourd'hui, pour employer un mot affreux, de « commercialiser ». Après les souverains, ce sont les ministres qui règnent et ne gouvernent plus. S'étant acharnés en vain durant des années à régler la question des réparations, ils ont dû passer la main aux experts. Et ils font semblant de donner à ceux-ci des directives, de réserver le veto des Chambres, mais le public est de moins en moins dupe de ce verbiage, bon tout au plus pour les milieux parlementaires.

La vérité, c'est que pour produire, et plus simplement pour subsister, les hommes ont absolument besoin les uns des autres.



Les experts présentent l'avantage d'étudier et de préconiser une solution dans les limites de leur spécialité. C'est ce qui fait aussi leur insuffisance quand leurs chefs se bornent à suivre leur avis sans se préoccuper de les adapter. Car les problèmes d'ensemble se composent de problèmes particuliers qu'il s'agit d'équilibrer, d'associer les uns sur les autres. Les techniciens n'ont pas à tenir compte de ces vues plus lointaines, ils n'ont pas besoin d'être animés d'un idéal. On ne leur demande que de formuler une vérité professionnelle.

Il arrive que le technicien soit d'esprit plus international que l'homme d'État. Souvent le voit-on insouciant de ce qui n'est pas sa compétence. Mais, justement, il se trouve d'autant plus pareil à d'autres spécialistes, même étrangers, mais indifférents comme lui à l'univers. Leurs nationalités les séparent, leurs vocations les rendent solidaires. Dissemblables par le langage courant, ils n'emploient pas moins une terminologie identique. J'ajoute qu'un technicien est toujours excité par la difficulté qu'on lui soumet : sa fonction, son plaisir sont de la résoudre, et même avec « élégance », alors que tant d'autres personnes aiment à traîner les choses en longueur, à demeurer en suspens.

Si le monde n'était peuplé que de techniciens, s'il n'y avait que des problèmes limités, l'ordre et la paix s'obtiendraient à force d'ajouter les

uns aux autres des règlements de détail. Malheureusement il n'y a pas que des problèmes finis, et les techniques peuvent se contredire : en réglant ici, on dérègle là. De plus, s'il est relativement facile de s'entendre entre gens compétents, les gouvernements chargés de ratifier leur accord, l'opinion publique appelée à le faire vivre, s'inquiètent de cette facilité même. Il arrive qu'une convention soigneusement étudiée en commission soit bouleversée par l'instance supérieure, pour des motifs politiques, moraux, ou de passions nationales.

Cela s'est vu à la S.D.N. Alors le technicien, plein d'amertume devant son ouvrage abîmé, maudit Genève. Pourtant c'est Genève qui l'a utilisé. C'est Genève qui réunit, par exemple, tous les directeurs des contributions directes en Europe, les délégués de toutes les universités, ou bien les bactériologistes les plus réputés. On avait vu des congrès de professionnels ; jamais on ne les avait priés de formuler des décisions gouvernementales. Jamais on ne s'était préoccupé de recueillir sur un point donné l'avis des meilleures compétences et d'organiser rationnellement, dans des proportions internationales, le progrès technique.

*
**

Longtemps l'épithète d'« internationaliste » a servi à désigner les plus dangereux contempteurs de l'ordre social. Elle s'applique aujourd'hui à des hommes bien différents. Les grands manieurs d'argent ne se préoccupent plus beaucoup des frontières, ils subordonnent les questions politiques au rendement de leurs capitaux ; ils reconnaissent des ennemis dans le groupe rival, parfois composé de compatriotes à eux, mais ils n'appellent ni étrangers, ni adversaires, ceux qui, quelles que soient leur race et leur langue, s'entendent avec eux pour un bénéfice commun.

Le monde moderne ne se subdivise plus seulement selon des coupes verticales que représenteraient les frontières des États, mais aussi en coupes horizontales qui correspondent à des solidarités industrielles. Les hommes d'affaires commencent à s'entendre en dehors des considérations nationales. Des ententes se sont conclues entre grands industriels

de la soie, entre producteurs de charbon, entre métallurgistes. Ils ont reconnu qu'il était avantageux de se spécialiser et de se répartir les débouchés. L'intérêt bien compris agit comme principe d'union : détournant de se faire la guerre par le tarif douanier ou le canon, il mène à se mettre ensemble pour diminuer les frais généraux, réduire le prix de revient, peser sur les gouvernements et la presse, et se distribuer ensuite des dividendes mieux assurés.

On a souvent dénoncé la finance internationale et ses « menées ténébreuses ». Sans doute son rôle est considérable, et en grande partie secret. Sans doute elle possède des journaux qui entraînent l'opinion dans des directions choisies, elle entretient des ministres à son service, elle pousse parfois aux conflits ou tout au moins aux armements. Mais cette action dissimulée ne m'étonne pas outre mesure. L'histoire s'est toujours déroulée sur plusieurs plans : un plan d'apparence, le plan officiel, et puis les sous-sols, où interviennent des puissances qui ne se montrent pas. Sociétés secrètes, religieuses ou laïques, intérêts matériels, intrigues de femmes, intrigues policières, joignons les financiers et nous n'aurons pas épuisé la liste des auteurs anonymes de nos destins. Et il ne faut pas méconnaître que la haute banque est souvent divisée contre elle-même : ces féroces conflits dont nous ne percevons que de lointains échos aboutissent parfois à des opérations blanches où les adversaires se contrecarrent. De plus, s'il est vrai qu'elle a intérêt dans certaines occasions à pousser à la guerre, plus fréquents sont les cas où elle a besoin de la paix. La satisfaction des peuples, leur travail dans la tranquillité permettent, somme toute, de mieux rémunérer les capitaux.

Il m'est arrivé de rencontrer, par accident, des magnats de la finance. Je les ai observés de mon mieux. L'un avait trusté une seule industrie, mais dans le monde entier ; un autre possédait des usines, des journaux, des compagnies de navigation, et régnait sur un peuple nombreux d'ouvriers et d'employés ; un troisième prêtait de l'argent à une dizaine d'États réputés indépendants et qu'il « contrôlait ». D'expression simple, naïve

même, et lasse, autoritaires sans s'en apercevoir et jusque dans leurs moindres gestes, ces hommes mélancoliques et préoccupés ressemblaient à de grands fauves, qu'on n'oserait amuser ni traiter affectueusement. Ils ne connaissaient plus le monde que par rapports d'expert, dans des séances de conseils, ou au travers une succession schématique de bilans. Il y avait en eux quelque chose de méthodique, de volontaire et quasi de génial, mais je pense que le génie véritable se donne plutôt qu'il ne prend. Entourés d'interlocuteurs haineux, ou craintifs, ou serviles, qui donc leur fera jamais une confiance, qui leur dira la vérité sur eux-mêmes, sauf un jour de leur ruine ? Je les sentais au-delà du bien et du mal, de la joie et de la douleur, privés pour toujours de plaisirs simples, effroyablement spécialisés dans l'or, et pour tout dire d'un mot, inhumains. Les ayant quittés, quelle satisfaction de mettre deux sous dans la main de ma petite fille, et de la voir s'extasier devant cette fortune.

Croyant poursuivre leurs seuls bénéfices, beaucoup de financiers et d'industriels englobent dans leurs vastes entreprises plusieurs États à la fois, et les rapprochent ainsi malgré eux. Ce rapprochement, je le répète, commence à paraître à ces magnats plus rémunérateur que la rivalité. Mais se doutent-ils qu'ils préparent une entente morale et que, sans qu'ils l'aient voulu, leur appétit de gain rencontre sa justification ? Peut-être aussi, souffrant de leur solitude, déçus par leurs immenses profits, découvriront-ils un jour que le monde n'est pas qu'une société anonyme. Je vois dans leur recherche du pouvoir et de l'argent une candeur qui ne durera pas toujours. Pouvoir de quoi faire ? D'acheter, de vivre dans un luxe qui les asservit, de se faire obéir et saluer jusqu'à la terre. N'ont-ils pas quelquefois l'obscur nostalgie de tous les autres hommes, qui ne sont pas de gros actionnaires, et qu'ils ne connaîtront jamais, ou si mal.



Que des causes économiques puissent agir dans le sens de la paix, on le voit sur le chapitre des douanes. Les traités de 1919, en libérant politiquement plusieurs États, n'ont pas su les grouper pour leur plus grand

avantage matériel. Bien au contraire, tout chauds encore de la guerre et de la révolution, ces États se sont entourés de hautes barrières et ont refusé de commercer avec tel de leurs voisins. En 1914, l'Europe comptait 26 domaines douaniers et 13 systèmes monétaires ; elle en compte aujourd'hui 35 et 27. Les frontières — et il y a sept mille kilomètres de frontières nouvelles en Europe —, tracées à la hâte, ont déchiré en beaucoup d'endroits les régions économiques, séparant les lieux de production des lieux de transformation qui ne communiquent plus. Partout un protectionnisme susceptible prétend soutenir des industries artificielles. Par nationalisme entêté, on fait monter chez soi le prix de la vie et on condamne au chômage un grand nombre de ses compatriotes. Le jour, par exemple, où les États successeurs de l'Autriche-Hongrie, mettant leurs intérêts matériels au-dessus de leurs amours-propres et de leurs rancunes, s'entendraient pour rétablir l'entité industrielle et commerciale qu'ils formaient, les haines commenceraient à désarmer dans tout le bassin du Danube au bénéfice de sa prospérité.

Cela est vrai pour toute l'Europe. Un fédéralisme économique, sans fils barbelés de douanes, qui permettrait la mise en commun et la répartition équitable des matières premières, la baisse des prix et la hausse des salaires, comme aux États-Unis, voilà sans doute le seul moyen pour elle de retrouver une nouvelle jeunesse et de ressaisir la suprématie que le reste de l'univers lui dispute aujourd'hui.



La S.D.N., qui cherche à réaliser le cartel des peuples, a bien vu l'appui que lui fournissait, par la force des choses, le processus d'association par les trusts. Elle a voulu l'aider à son tour en lui apportant son personnel et ses méthodes d'internationalisation, en lui offrant aussi un cadre d'idées générales. Dans ce domaine comme dans les autres, elle vise à mettre de l'ordre dans ce qui est contradictoire et confus ; elle sait qu'une répartition concertée des rôles, une convergence des forces qui viendraient en conflit si on les laissait à l'abandon, ne peuvent qu'épargner les

désastres. Elle persuade aux parties en présence, qui s'ignoraient avant de se rencontrer, de consentir à certaines concessions afin d'obtenir un accord général ; elle leur enseigne que la vie est une réciprocité, réciprocité de services rendus, et même, parfois, réciprocité de sacrifices.

En associant tout le monde à une œuvre qui ne risque plus d'être tournée contre quelques-uns, on assure et on garantit. Chacun peut se faire entendre. Et ainsi le détenteur de matières premières apprend directement, d'homme à homme, les besoins de ceux qui ont la main-d'œuvre, l'ardeur au travail, mais non pas la matière. Internationaliser l'organisation économique, c'est empêcher l'hégémonie brutale des producteurs, c'est protéger ceux qui consomment. Les maîtres du pétrole ou du caoutchouc ne sont pas très nombreux, mais des millions d'hommes dépendent d'eux : il faut que cette masse puisse s'exprimer et limiter ainsi un pouvoir exorbitant.

Dès 1920 la S.D.N. avait convoqué à Bruxelles une Conférence financière qui avait formulé une doctrine. Mais les temps n'étaient pas mûrs. En 1925 la question est reprise par la délégation française qui montre que la paix générale est liée à la paix économique, et réciproquement. En 1927, une nouvelle Conférence a lieu, qui traite des prohibitions douanières, de l'unification des traités de commerce, de l'arbitrage, des transports, de la rationalisation de l'industrie, des crédits agricoles, des coopératives. En grand, et de façon méthodique, en groupant cette fois les gouvernements, les producteurs et les ouvriers, c'est la systématisation de tentatives antérieures, mais qui demeuraient limitées à un objet. Et puis, surtout, la S.D.N. ajoute à la Conférence un Comité économique permanent qui se réunit à Genève tous les trois mois, un Comité consultatif, et une Section économique de son Secrétariat. Deux grandes enquêtes sont ouvertes sur le charbon et le sucre, afin d'en régulariser la production et d'en assurer la distribution. D'autres conférences étudient des questions sérieuses et ont déjà abouti à unifier les statistiques douanières, à fixer un maximum aux droits de douane, à abolir certaines prohibitions. Et cette

convention, M. Hymans l'a justement appelée « le premier traité collectif de commerce ».

Harmoniser économiquement les États, accorder leurs législations, empêcher la « double imposition », ou égaliser les mesures douanières, c'est aider les capitaux à circuler, c'est pousser à l'exportation et à l'importation des marchandises. Mais il arrive que, bouleversant cette régularité quotidienne des échanges, des crises périodiques se propagent en cyclone à travers les marchés du monde : seuls des arrangements internationaux, pris à l'avance, et un contrôle actif de ces phénomènes généraux peuvent prévenir et limiter leurs terribles effets. Là encore la S.D.N. stabilise : à la sécurité et à la paix, elle veut ajouter la prospérité, parce que celle-ci est la garantie de l'une et de l'autre.



Si renoncer en partie à sa souveraineté économique et accepter franchement l'interdépendance est rémunérateur, comment cette pensée ne se glissera-t-elle pas tôt ou tard sur le plan politique où elle viendra renforcer d'autres tentatives de fédération ? J'hésite à formuler cette remarque, car il serait plus flatteur pour l'espèce humaine que des motifs moraux ou juridiques la décident à la paix. L'intérêt pécuniaire serait-il donc l'argument le plus persuasif ?

Nous n'avons pas le droit de faire les dégoûtés. Qu'est-ce que nous montre l'histoire depuis 1914 ? Un effroyable conflit de peuples atteignant à un degré invraisemblable d'horreur et de honte, le massacre des meilleurs, la victoire accordée à une cause non seulement parce qu'elle était la plus juste, mais parce qu'elle était aussi la plus forte, et grâce à un secours de la onzième heure. Depuis, une débandade des lieux communs de la propagande de guerre entraînant la chute des valeurs spirituelles, le triomphe de la bassesse et du cynisme, le mensonge, l'oubli des promesses faites, une suite de scandales qui ne suscitent plus que le rire amer. Vraiment, devant cette pourriture, pourquoi parlerait-on à l'homme d'aujourd'hui un autre langage que celui qu'il comprend ? On s'adresserait en

vain à sa fierté, à sa conscience, à son désintéressement. Ce qui le préoccupe, c'est son bien-être. Alors, qu'on lui montre que ce bien-être dépend de certaines mesures d'ensemble, prises par les États. Et lorsqu'il aura compris qu'on l'attire peu à peu vers des considérations plus généreuses. Lions des idées générales à ses intérêts particuliers.



Si je feuillette les rapports des conférences économiques, bien vite je me mets à bâiller. Tout de même ils m'inspirent certaines réflexions. Personne n'est absolument autonome : je le savais des individus, je le sais désormais des États. J'entends que chacun fournit des produits mais ne peut se suffire à lui-même. Il a besoin d'autrui pour continuer à consommer. Se consommer soi-même aboutirait évidemment à la mort : c'est l'histoire du catoblépas. La solidarité n'est donc pas une notion livresque ; on la trouve à ras de terre, à l'humble origine de la vie. Un individualisme outrancier, méprisant, est donc absurde. Pourquoi se plaindre d'être dépendant ? Il me paraît au contraire qu'avoir besoin des autres, attendre d'eux et, en échange, leur apporter quelque chose parce qu'ils ont besoin de vous, que cette constatation, dis-je, tirée des statistiques, est susceptible de vous réchauffer le cœur.

D'autre part ces discussions techniques sur la crise charbonnière, l'unification des tarifs, ou l'entente dans l'industrie des colorants, montrent qu'il ne suffit pas de laisser le monde aller son bonhomme de chemin mais qu'il faut constamment le rectifier, le redresser. La vie n'est donc pas une paresse, le « laisser faire » n'est pas une doctrine. Dès qu'on s'approche des réalités du commerce, on s'aperçoit qu'elles réclament d'être organisées d'une manière lucide et volontaire. Là encore, construire, répartir, régler ne sont pas de vaines opérations de l'esprit. L'intelligence ne sert pas seulement à comprendre, mais à agir.

Et il n'est que temps. Car le désordre économique, s'il peut aussi amener la guerre, provoque en attendant une décadence qui n'est pas un moindre malheur. Trop de chômeurs, trop de grèves, une hausse excessive

du prix de la vie, la ruine des monnaies, et voici la souffrance, le désespoir, voici le discrédit jeté sur ce qui est noble, sur la grandeur qui ne paie pas, sur la générosité qui est dupe. Voici la révolution. En tout cas la révolution psychologique, c'est-à-dire l'abandon des idées tutélaires, la fin d'une civilisation qui fut belle et maternelle.

Alors, on est bien forcé d'admettre que même dans sa modalité économique, l'esprit de Genève répond à des nécessités actuelles. En inspirant la réorganisation matérielle du monde, il la rattache à des idées juridiques et morales qui la dépassent, à des vues sur l'homme et les États qui la justifient. Il permet de ne pas traiter chaque chapitre isolément. Des activités fractionnées et disparates fatiguent, tandis qu'une entreprise synthétique nous porte et nous encourage. Nous vivons mieux au sein d'un ensemble qui nous assure des conditions avantageuses, mais l'harmonie de cet ensemble favorise aussi l'exercice de la pensée. L'ordre civilise. L'ordre généralisé civilisera davantage.

III — VARIATIONS SUR L'ESPRIT DE GENÈVE

En marge de la S.D.N.

J'ai montré l'esprit de Genève dans l'histoire genevoise, puis s'appliquant tout à coup dans la S.D.N. Mais il continue de proliférer en des formes diverses, et anime beaucoup d'autres institutions non officielles, spécialisées, qui s'efforcent d'appliquer en des domaines variés les méthodes de l'universalisme moderne.

Parmi la soixantaine d'institutions internationales groupées aujourd'hui à Genève, il en est d'utiles et il en est de chimériques, il en est qui appellent l'admiration et certaines le sourire. Sans entrer dans une énumération complète, je voudrais citer d'abord l'importante Union interparlementaire : elle compte comme membres les députés et sénateurs de 38 États, elle les rapproche au cours de sessions annuelles, et leur fait examiner ensemble des questions de politique étrangère ou de droit international. Voici le Bureau pour la Défense des indigènes ; voici l'Entente contre la IIIe internationale, qui mène une puissante offensive contre le bolchevisme. Voici l'Association maçonnique internationale, dont on se représente aisément l'influence et les ramifications. Ajoutons l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes ; l'importante, active et même virulente Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ; l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, la Ligue des femmes juives, etc. N'est-il pas

réconfortant que les femmes, responsables de tant de conflits particuliers, témoignent un si grand zèle à assurer la paix générale ?

D'autres de ces organisations ont des visées non plus politiques mais humanitaires, telles que l'Union de secours aux populations frappées de calamités, ou l'Union de secours aux enfants : celle-ci, depuis dix ans, a distribué plus de 100 millions-or aux populations éprouvées de l'Europe centrale et orientale ; elle a également formulé la fameuse Déclaration des droits de l'enfant, dite Déclaration de Genève, qui constitue la charte de ce magnifique mouvement de générosité. Je ne veux pas oublier le Conseil international des infirmières, le Secrétariat permanent des mutilés de guerre et anciens combattants, etc.

Parmi les œuvres qu'on a qualifiées d'œuvres « de moralité », je citerai la Fédération internationale des sociétés de tempérance, la Fédération abolitionniste internationale, la Ligue universelle pour l'observation du dimanche. Dans le domaine scientifique et éducatif, je trouve l'Institut d'organisation scientifique du travail, l'Institut de psychotechnique, l'Union internationale des étudiants, l'Entraide universitaire, le Bureau international de l'espéranto, le Bureau d'Études internationales. Et là encore la liste n'est pas limitative.

Certaines de ces institutions sont anciennes, ainsi le Comité international de la Croix-Rouge, dont j'ai déjà parlé, ou le Bureau international de la paix, antique conservatoire d'un pacifisme académique. Ou bien encore l'Alliance universelle des Unions chrétiennes, qui date de 1855 et rassemble 1 560 000 adhérents partagés en 10 000 sections. D'autres institutions sont nouvelles, comme le Service international d'entraide aux émigrants, ou l'École normale internationale d'éducation physique, ou l'École internationale, ou le Bureau international d'éducation, sorte de station d'essais pédagogiques, qu'anime le désir de propager l'idée de paix à l'école. Certaines présentent une grande valeur intellectuelle, comme l'Institut universitaire de hautes études internationales, qui réunit des professeurs éminents, venant de pays variés, et des élèves qui ne sont

pas moins divers. D'autres sont plus touchantes qu'efficaces, encore que pompeusement intitulées Œuvre mondiale de l'instruction par l'image, ou Ordre de service théosophique international. Voici le Bureau international humanitaire zoophile, qui cherche à « étendre au règne animal les sentiments et le devoir de la justice humaine ». Et l'on peut supposer que la Commission internationale de l'enseignement mathématique, ou l'Association internationale des étudiants aveugles, ou le Bureau international du mouvement religieux et social Bahai, ne groupent que peu de personnes : celles-ci on les imagine dans une pièce meublée de graphiques flamboyants, de cartonniers presque vides, et s'exaltant au bruit de deux machines à écrire. En revanche, la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants rayonne dans le monde entier et compte 300 000 membres, répartis en 3 000 universités et collèges : c'est une des puissances de ce temps, puisqu'elle éduque le sixième de la jeunesse universitaire, en Extrême-Orient ou en Amérique aussi bien qu'en Europe. Quant au Conseil international des femmes, il compte 30 millions d'adhérentes, réparties dans 35 pays et il cherche à réaliser ni plus ni moins que « le bonheur de l'humanité » par « l'unité des pensées, des sentiments et des vues ».



Ces œuvres, encore qu'entraînées dans le sillage de la S.D.N., empêchent l'esprit de Genève de ne revêtir qu'une forme officielle ; elles le maintiennent en contact avec ses origines, c'est-à-dire avec l'initiative privée. Chacune est redevable de sa naissance et de sa vitalité à des zèles individuels. Plusieurs d'entre elles l'empêchent aussi de virer à l'abstraction, car elles l'obligent à se réaliser dans des collaborations pratiques. Leur multiplicité montre la fécondité de la tendance qui les a fait naître. Genève leur doit d'être devenue, non seulement lors des grandes assises de septembre, lors des conférences (douanières, économiques, du transit, du travail, du désarmement, de la coopération intellectuelle, des

stupéfiants) et des congrès de toute espèce, mais dans l'existence quotidienne, une vaste coopérative, une centrale des échanges.

Mieux vaut, pour leur propre avantage, que les institutions internationales soient fixées dans une petite ville où elles se développent en liberté. Une grande capitale les eût déviées, faussées, même involontairement, tout en soulevant contre elles les méfiances des autres pays. À Paris, à Berlin, à Londres, elles eussent subi l'influence, peut-être, des gouvernements, et, perdues dans la masse, paru toutes petites. Tandis qu'elles coexistent avec l'État genevois sans perdre de leur importance. Il ne les patronne pas et elles n'attendent de lui que de la bonne volonté et des égards. Il se sent assez fier de lui-même pour n'être pas obséquieux, elles sont assez conscientes de leur rôle pour se considérer comme chez elles.

Ces diverses institutions groupent un nombreux personnel, hétéroclite par définition. Ajoutons-lui les membres du Secrétariat et du B.I.T., et leurs familles ; des journalistes de tous pays ; des étudiants attirés par les manifestations internationales comme par les cours publics et les bibliothèques qui leur sont consacrés ; les missions diplomatiques accréditées à demeure auprès de la S.D.N., le corps consulaire, les colonies étrangères... Tout ce monde auquel se mêlent des Suisses curieux, amusés d'être des hôtes dans les deux sens du mot, constitue un milieu composite et attirant, un ensemble social qui n'a jamais eu son pareil.

Ce qui le fonde, c'est la diversité : on y voit des gens que leur dépaysement même rend solidaires. Différents d'origine, dépourvus de souvenirs communs, privés de traditions collectives, ils relèvent pourtant d'un même idéal et sur ce sujet ils peuvent s'entendre, même en ne se comprenant pas. Et puis, quoique leurs fonctions les placent au-dessus des patries, ils éprouvent parfois des nostalgies semblables, encore que tournées vers des horizons opposés. Car ils sont d'autant plus fervents de leur pays qu'ils en sont éloignés dans l'espace : ils mettent leur coquetterie, leur fierté à le représenter avec honneur, peut-être parce qu'ils sentent qu'en abandonnant leurs traits nationaux, ils risqueraient, dans cette cohue

bigarrée, de perdre jusqu'à leur identité personnelle. Et ainsi démontrent-ils qu'on peut être international sans être internationaliste, et que l'accord avec autrui n'exige pas le reniement, bien au contraire.

Il existait jusqu'ici des cosmopolites par oisiveté, par mondanité, par raffinement de culture : ici, on est cosmopolite bourgeoisement, dirai-je, par obligation professionnelle, par nécessité de collaborer. Si j'ajoute que depuis dix ans des mariages, des amitiés, se sont conclus dans cette société hétérogène et qui pourtant se stabilise dans ses variétés même, on pensera qu'il est difficile de pousser plus loin l'enchevêtrement des caractères spécifiques.

Ce type inédit d'existence et de pensée, il arrive que certaines personnes le pratiquent avec une aisance qui vous laisse rêveur, parce qu'on le croyait tout de même moins facile, moins normal. Au moment où l'internationalisme, cessant d'être théorique, se réalise sous mes yeux comme une chose naturelle, je m'étonne un peu. Dans des réunions d'étudiants, hachées de chants et de rires, d'où montaient tantôt des questions joviales, tantôt des affirmations enthousiastes, riches de confiance et de dévouement, j'ai rencontré des garçons qui ne ressemblaient pas à ma propre jeunesse et dont la tournure d'esprit cosmopolite n'avait rien de médité ni de voulu. Chez eux, c'était une forme plus large de la camaraderie, une compréhension spontanée. Ce que nous cherchons à définir, notre effort pour concilier, ou tout au moins pour juxtaposer, la jeune génération — j'entends celle qui vient à Genève — l'accomplit sans peine et y trouve un épanouissement plus complet. Elle a ses partis-pris, que nous ne partageons pas, mais les antiques préjugés de race et de langue semblent la laisser indifférente. Je me suis demandé parfois si c'était par défaut de culture, ignorance des passions, ou bien aveuglement naïf devant la complexité du réel. Mais non : chez ces hommes de vingt ans, le nouveau caractère est si bien acquis qu'ils ne s'aperçoivent même pas de sa nouveauté. Ils ont intégré sous forme de réflexe instinctif ce qui est encore réflexion débattue chez leurs prédécesseurs.

Ainsi, l'esprit de Genève, on ne se borne pas à le définir, on le vit. Par exemple dans les grands déjeuners mensuels qu'organise le Club international, dans ses bals, ses réunions de musique. Ou bien aux « dîners internationaux » du Cercle de la Presse. Ou bien dans les entretiens par petits groupes que les quakers ont institués pour faciliter les rapprochements. Ou bien aux soirées de l'Anglo-Genevese Society, de la Genfer Gesellschaft für deutsche Kunst und Literatur, de la Société d'études italiennes, du Centre hispanique, du Foyer slave. Plus simplement dans des bars, autour de drinks aussi mélangés que les buveurs ; chez Cintra, devant un porto ; à la célèbre brasserie Bavaria, tapissée de caricatures politiques et d'autographes, rendez-vous d'informateurs et marché aux nouvelles. Ou bien au golf d'Onex ou aux régates de la Belotte : l'émulation sportive y permet des rivalités qu'on dissimule sous un vernis anglais. Ces lieux de rencontre, et d'autres, vous habituent à causer avec des voisins qui ne vous ressemblent pas.

Et mieux encore, et de plus près, dans des réunions privées. Au début, ce qu'il y avait de disparate, et presque d'incompatible, chez des milliers de personnes recrutées sous tant de climats et soudain rapprochées, s'accusa. Des incompréhensions, aggravées par le malaise de l'exil, des griefs réciproques opposèrent les étrangers entre eux, et les opposèrent aux Genevois. Ceux-ci, qui tenaient à honneur, il y a un siècle, d'ouvrir leurs salons à l'Europe, il leur arrive aujourd'hui de s'enorgueillir de leurs traditions plus qu'ils ne songent à les perpétuer ; et quelquefois, par susceptibilité, par crainte d'être envahis, par une horreur naïve du snobisme, ils n'ont pas montré la chaleur d'accueil qu'il eût fallu. Des fonctionnaires internationaux, de leur côté, ont témoigné que pour la froideur dédaigneuse, ils ne craignaient personne. Puis tout se tassa. On consentit à se fréquenter, ou bien on renonça à se comprendre. On admit, par convention tacite, de ne pas s'en vouloir d'être singulier, on échangea des habitudes, on partagea des goûts esthétiques, on prit une moyenne pour les heures de repas.

Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'un dîner d'amis compte autant de nationalités que de convives. Alors la causerie, selon les interlocuteurs, s'éclaire de feux changeants ; les points de vue se multiplient, alternent. Dans des réunions si composites, il est nécessaire d'être plus informé qu'ailleurs, plus précautionneux aussi car on risque toujours de heurter une conviction à laquelle on ne pensait pas, d'ouvrir une blessure, officielle ou secrète. Sous les propos aimables flottent, entre deux eaux, à peine visibles, des susceptibilités ethniques, des rancunes. Mais la règle tacite veut qu'on se montre beau joueur ; l'élégance consiste à ne jamais s'étonner d'usages étrangers ou d'idées exotiques, et la curiosité y paraît une forme plus raffinée de la courtoisie. Quant aux femmes, dont la beauté est une promesse de voyage, elles laissent voir une grâce nostalgique, bien propre à séduire ; alors que vos compatriotes vous semblent aisément définissables, elles réclament de s'expliquer d'abord, de raconter leur vie écoulée sous un autre ciel, et elles ont toute licence de la raconter à leur manière.

Quels plaisirs d'intelligence donnent ces confrontations sans cesse renouvelées, aux repères mouvants, mêlées de plusieurs langages, se référant à plusieurs littératures, libres et vives puisque les préjugés y sont provisoirement suspendus, thèmes et versions de l'esprit, excitants contrastes, et où la satisfaction de tomber d'accord est d'autant plus profonde qu'elle est plus surprenante.



J'en reviens aux groupements et bureaux qui se sont installés à Genève, et je m'arrête à l'un d'entre eux qui est venu les rejoindre en 1927, l'Institut international de christianisme social. Je le cite à part parce qu'il prête à quelques réflexions.

C'est là le premier résultat de la grande conférence ecclésiastique de Stockholm où toutes les Églises chrétiennes, sauf Rome, s'étaient donné rendez-vous. À ce vaste concile, le plus important depuis celui de Nicée, se rencontrèrent anglicans et luthériens, calvinistes et orthodoxes.

Les délégués de millions de croyants, en robes noires ou revêtus d'ornements magnifiques, proclamèrent ensemble la faiblesse humaine de leurs Églises et leur volonté résolue de travailler à la paix entre les classes, à la paix entre les nations. S'étant mis sous la devise *Life and work*, ils déclarèrent que le christianisme, individuel dans son appel à l'âme, était social dans ses applications. D'où la création d'un Institut destiné, en liaison avec le B.I.T., à étudier les problèmes du travail et à recommander les solutions conformes aux enseignements de l'Évangile.

Dans une intention voisine, à Jérusalem, en 1927, une conférence de toutes les missions protestantes prenait la résolution d'unifier la propagation de la foi, de lutter contre les impérialismes, d'évangéliser d'égal à égal les peuples de couleur et de favoriser la création d'églises indigènes.

En 1928, à Prague, l'Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Églises, qui groupe tous ceux que le pape appelait, dans une encyclique récente, les panchrétiens, se consacrait à la cause du désarmement.

Il est symptomatique que ces trois congrès, préparés depuis des années, réclamés et appuyés par des masses considérables aient formulé un programme — social, colonial et pacifique — très semblable à celui de la S.D.N. Pour l'œuvre immense qu'elles ont délimitée, les mêmes Églises qui, en 1927 toujours, s'occupaient à Lausanne de résorber leurs divergences dogmatiques, déclarent renoncer aux rivalités qui les opposent, essaient de s'entendre et de se connaître, se préparent à se fédérer. Elles ne cherchent pas à réaliser une unité qu'elles estiment humainement impossible et divinement inutile, mais une union, une union où sans rien renier de son credo particulier, chacune apportera son effort et sa foi. Quel spectacle ! À une même table eucharistique, des hommes, qui ne croient pas de la même façon mais qui croient tous en Jésus-Christ, communient ensemble. Encore une fois, n'est-ce pas transporter sur le plan spirituel le principe même de la S.D.N. ? Et dans le travail auquel elles se consacrent, les Églises n'appliquent-elles pas des méthodes analogues aux siennes ? Chacune demeure elle-même, mais toutes collaborent. Une volonté de

concession et de compréhension les anime. À côté, au-dessus du groupement politique, va se constituer donc un groupement mystique et pratique : à la Société des nations se superpose une société des églises.

L'esprit de Genève, préoccupé du salut des hommes mais qui ne le conçoit que sous l'angle universel, le voilà qui souffle à travers des milieux ecclésiastiques, bouleversés par la guerre. Né du christianisme, il y retourne. Il ne se borne plus à inspirer des politiciens, des économistes, des professeurs de droit international, il cherche à pénétrer des âmes.

Si souvent, au milieu du monde affreusement laïcisé, matérialisé d'aujourd'hui, les Églises se sont senties de vieilles choses respectables et délaissées, qui présentaient la mélancolie un peu fastidieuse des ruines ! Et voici qu'elles décident d'intervenir, avec une ardeur étonnante, dans les choses d'aujourd'hui. Elles réclament qu'on les écoute, elles prétendent décider. Les conflits sociaux, les misères, les douleurs, elles ne chercheront plus à les consoler seulement, mais à les prévenir. Si la guerre menace, elles ne béniront plus les canons. Elles arrêteront les peuples au nom de celui qui s'est intitulé le Prince de la paix. Du moins, elles le disent, elles s'y engagent. Et parce qu'en 1914, elles ont renié leur Maître plus de trois fois, elles demandent pardon aux hommes. Et après ces manifestations, que du dehors on peut juger platoniques, elles s'organisent pour mener une action d'ensemble, multiplier les échanges, se fournir réciproquement des appuis même matériels. Est-ce que le christianisme va faire encore des siennes ?



On s'explique fort bien que Rome ait fait défaut, quoiqu'elle y fût invitée de façon pressante, aux conciles dont je parle. Car Rome, c'est l'unité, unité de doctrine, unité de discipline toujours plus étroitement resserrée au cours des siècles. Hors d'elle, point de salut. Son principe absolutiste est à l'inverse de la méthode de collaboration à égalité. La moindre variante, elle l'appelle hérésie et la condamne. Tandis que la « catholicité réformée », celle qui se cherche depuis le moyen âge dans des sectes

toujours massacrées, depuis le XVI^e siècle dans des discussions théologiques, la voici qui s'affirme enfin non par la réduction à un seul type, mais par la fédération des variétés. Elle ne veut pas exclure mais rapprocher.

Est-ce à dire que l'esprit de Rome, antithétique de l'esprit de Genève, mais universel bien avant lui, préoccupé comme lui d'apostolat et de régénération, soit adversaire de l'entreprise politique et juridique poursuivie à Genève ? Il serait absurde de le prétendre. Ce serait oublier l'admirable rôle d'arbitre et de pacificateur joué par les papes dès le moyen âge ; ce serait oublier la théorie du droit des gens, le code de la paix et de la guerre formulés depuis des siècles par les théologiens, les philosophes et les juristes catholiques. Ce serait oublier que, par sa nature et ses visées, l'Église romaine est « catholique », c'est-à-dire universelle. Saint-Augustin le lui disait en termes touchants : « C'est toi qui rapproches les citoyens des citoyens, les nations des nations, et qui, par le souvenir de leur commune origine, groupe tous les hommes non seulement dans une société mais dans une sorte de fraternité ». L'Église romaine a été souvent fidèle à la mission qu'elle avait reçue de prêcher la paix entre les hommes, mission apostolique et internationale. Elle la prêche aussi en interpellant les autorités temporelles. Rien qu'à notre époque, le Pontificat a multiplié les notes diplomatiques, les allocutions consistoriales, les encycliques qui définissent les règles chrétiennes de la justice et du droit, et il s'est constamment offert à jouer le rôle d'arbitre. Deux fois il a tranché des litiges qui lui étaient soumis par des États. Lors des Conférences de la Haye, le cardinal Rampolla n'hésita pas à préconiser l'arbitrage facultatif, exercé par un organe permanent. En 1917, Benoît XV alla plus loin puisqu'il réclama outre la réduction des armements, l'arbitrage obligatoire avec sanctions internationales. En 1922, Pie XI, dans l'encyclique *Ubi arcano Dei*, montra avec force la nécessité de rendre inviolable l'exercice du droit des gens.

Le Saint-Siège n'a pas manqué d'exprimer en diverses occasions sa sympathie à la S.D.N., l'Église de Rome est à forme monarchique ; elle a exercé, il y a bien longtemps, une hégémonie théocratique et souhaiterait sans doute l'exercer encore : elle est spirituellement absolutiste, administrativement unitaire, ce qui la met à l'opposé de l'esprit et de l'organisation de la S.D.N. Mais elle peut collaborer avec elle, et en fait elle l'a prouvé. Il est peu vraisemblable d'ailleurs que cette collaboration de dés se transforme en une participation active : on ne voit pas très bien la puissance sacerdotale prenant parti pour ou contre des puissances temporelles, ou contribuant, par exemple, à des mesures de répression politique. Mais il n'y aura jamais assez de bonnes volontés pacificatrices dans le monde, et la première nécessaire paix à obtenir, c'est bien qu'elles s'accordent entre elles.



L'origine proche ou lointaine de tous les efforts de réconciliation, elle est dans cette parole insensée, jetée aux hommes comme une douloureuse raillerie : « Aimez-vous les uns les autres ». Mais si le christianisme a suscité le pacifisme, il est également son adversaire, ou plutôt son contradicteur. Je veux dire qu'il est le contraire de l'humanitarisme. Car il ne croit pas, lui, que l'homme soit bon ; il ne croit pas que le progrès s'accomplisse automatiquement et sans retours en arrière. Il nous affirme et nous prouve que nous sommes pécheurs, et ainsi il dissipe toute illusion. C'est dire qu'il rend à la paix le plus grand des services. Rien ne servirait de combiner des accords diplomatiques ou commerciaux, si l'homme se trompait sur sa nature véritable qui est égoïste, s'il méconnaissait la nécessité de se dominer et de se transformer, s'il n'écoutait pas, au delà de ses intérêts, de son orgueil, de sa violence, le devoir difficile de ne pas nuire à son prochain.

Les Églises travailleront efficacement à la paix parce qu'elles sont pessimistes à notre sujet. Sans méconnaître l'importance des institutions et l'utilité des engagements réciproques, elles affirment que la réalité

dernière est plus profonde, elles vont chercher la cause de la guerre dans le cœur humain qu'elles veulent convertir. Un tel langage, dira-t-on, n'est plus écouté par la foule. Est-on bien certain que la foule n'est pas prête à comprendre quiconque lui montrera que le problème de la paix est d'ordre psychologique ?

Les Églises travailleront efficacement à la paix parce qu'elles sont universalistes. Les valeurs de justice et de charité qu'elles proclament, elles les disent vraies jusqu'aux extrémités de la terre et pour quiconque. Elles déclarent que toutes les âmes sont immortelles, et méritent d'être sauvées. « Il n'y a ni Grec, ni Scythe, ni Juif, mais Christ est tout en tous ». Ces mots de saint Paul fondent l'internationalisme. Le christianisme est une religion de l'homme, de n'importe lequel, religion de l'esclave comme du souverain qu'il libère également parce qu'ils sont également asservis, religion du blanc comme du nègre parce que toutes les races sont filles de Dieu. Il ne s'attache pas, ou ne devrait pas s'attacher à un système national ou social. Non qu'il prétende nous faire désertir notre classe ou notre patrie. Mais il nous rappelle avec une insistance qui parfois nous choque, qu'il existe une partie commune à nous tous. « Je crois en la sainte église universelle », proclament les catholiques, les protestants et les orthodoxes.

Enfin les Églises travailleront efficacement à la paix parce qu'à l'empirisme des politiques, à l'humanisme immanent des philosophes elles ajoutent une transcendance. Les ententes de bonne volonté ne sont que provisoires parce qu'il leur manque un impératif. Il ne suffit pas d'accorder une valeur utilitaire à la personne humaine, ni même de la considérer comme une fin en soi, il faut, pour soutenir le zèle, les sacrifices, la foi, même parmi les défaites, parmi les démentis perpétuels, la rattacher, cette misérable et fragile personne humaine, à une cause qui la dépasse et l'accomplit.

Qu'est-ce que l'homme tout seul, et même s'il se reconnaît en d'innombrables frères ? Une multitude d'atomes ne font encore qu'un atome.

Ses possibilités de grandeur n'apparaissent qu'à l'appel d'une justification métaphysique. Privée d'absolu, la paix est sans fondement.

Sous les platanes du Quai Wilson

Je sors du Secrétariat de la S.D.N. où j'ai assisté à une séance de commission. Dans une haute salle vitrée, remplie d'un public attentif, j'ai suivi une discussion serrée, un entrecroisement d'opinions que le président s'efforçait de rendre convergentes. Je suis monté aux étages supérieurs dire bonjour à un ami, et j'ai traversé des bureaux où se poursuivaient, dans un recueillement studieux, des études et des calculs. Redescendu dans le grand hall, au milieu d'une foule bavarde, j'ai abordé des journalistes, des hommes politiques, le secrétaire de l'Union interparlementaire, le président d'une association universelle d'étudiants. Et, sorti du bourdonnement de tant de gens pressés qui, animés d'intérêts variés et contradictoires, pourtant collaborent, me voici seul sur le quai Wilson, à l'ombre des platanes. Alors, avide de comprendre et même d'espérer, préoccupé de ne pas céder à une ironie facile, me méfiant d'un excès de méfiance, inquiet pourtant de l'avenir, de bonne foi je m'interroge.

Une grande machine fonctionne, aux rouages complexes, avec ses freins, ses volants, ses soupapes. Je le vois, je le sais. On vote des résolutions, on signe des pactes, on administre. Les États s'engagent, invoquent la justice, renoncent à la violence, s'intéressent aux malheureux, protègent la faiblesse. Hypocrisie, dira-t-on. Hé, si l'hypocrisie fait l'œuvre de la raison et de la vertu, trop souvent défailiantes, faut-il m'en plaindre ?

Oui, mais... si, un jour, soudain, un gouvernement, s'étant assuré des connivences, déchirait les paperasses signées, et s'insurgeait avec de telles menaces, de telles promesses qu'il réussît à intimider, qu'il obligeât à composer, qu'il obtînt sa proie par le moyen rajeuni,

neuf, éclatant, de la force...

Et si les peuples, lassés des lenteurs de Genève, séduits par un idéal inverse, se ruaient à la guerre, en dépit de leurs ministres épouvantés ? Si, obéissant aux orgueilleux instincts d'aventure et de haine, la jeunesse de demain dédaignait de délibérer et de comprendre, préférerait simplifier tous les problèmes en les tranchant ?

Verrons-nous s'écrouler les institutions internationales, parmi les cris des dactylos ? Entendrons-nous leurs enthousiastes protagonistes avouer, dans la débandade générale et la chute des décors, qu'ils n'y ont jamais cru ?



On raisonne comme si tout le monde voulait la paix. Et même comme si la paix s'imposait d'elle-même à la conscience humaine. Non, la paix entraîne des conséquences pénibles aux intérêts, aux amours-propres ; elle exige une victoire sur soi-même, alors que la guerre, en cela plus facile, suppose une victoire sur les autres. Les personnages officiels célèbrent tous la paix en style de cantate ou de harangue. Mais, dans l'histoire, a-t-elle jamais été autre chose qu'un répit, un interrègne de la guerre, le temps de refaire ses forces ? Car l'amour n'est pas naturel à l'homme ; je veux dire que l'amour même s'il le transforme en conquêtes, en cruautés, en guerre enfin.

On reproche aux nationalistes la confiance qu'ils mettent dans les solutions violentes, leur ignorance de l'étranger, leur dédain des accords juridiques. Soit. Mais les partis de gauche sont-ils plus pacifistes ? Sous couleur d'affranchir les peuples, la Convention les a massacrés et déchaîné quinze années de guerre en Europe. En 1914, à peu près unanimes, les socialistes allemands ont voté les crédits de mobilisation : en cas de victoire ils n'eussent pas été les derniers à s'acharner sur les vaincus. Les socialistes italiens, aujourd'hui, sont tous devenus belliqueux. L'armée de la Russie communiste est formidable et ne demande qu'à se battre.

À un certain degré d'exubérance vitale, les peuples, en dépit de leurs idéologies, sont impérialistes : les États-Unis, qui ne craignent personne, prétendent se protéger contre tout le monde. Leur richesse, leur santé, leur bonne humeur, le sentiment de leur poids et de leur nombre, et jusqu'à la conscience qu'ils ont d'être pacifiques, les poussent à écraser l'univers.



La S.D.N. est basée sur le régime représentatif — or ce système perd de plus en plus de terrain dans le monde, attaqué de droite et de gauche. Elle fait appel à l'opinion, réunit des délégués qui délibèrent — or, dans un nombre grandissant d'États, l'opinion est réduite au silence, la délibération interdite. Partout le parlementarisme s'étiole. Si l'idée démocratique se périme, que vont devenir les institutions qui s'en nourrissent ?

Une certaine notion de l'homme, une certaine parenté morale unissaient les peuples européens — or leurs divergences idéologiques s'accroissent toujours plus. Comment s'entendre en politique quand les conceptions métaphysiques diffèrent au point de se contredire radicalement ? L'individu est tout en France ; en Italie, il n'est rien. L'Anglo-Saxon veut moraliser la conduite des États ; pour l'Allemand la morale ne concerne que les personnes privées. Ce ne sont pas que les langages qui ne se ressemblent pas, mais les réalités qui vivent sous les mots.

Organiser la paix, non seulement sur le papier ou dans les bureaux officiels, mais dans les âmes, dans les mœurs, implique un accord sur l'essence de la civilisation. Cette exigence, qui s'en préoccupe ? Toute organisation internationale est menacée par la conception excessive que notre époque se forme de l'État. À défaut de Dieu, nous rendons un culte aux idoles. Un Dieu serait le même pour tous et ainsi nous unirait. Mais les idoles sont peintes aux couleurs de chaque tribu. Plus nous augmentons, et gonflons et exaltons la notion de notre État, plus nous nous séparons d'autrui, qui vénère un autre totem. Ainsi l'anti-libéralisme — de droite ou de gauche — impose la paix intérieure mais, même sans le vouloir, il compromet la paix au dehors. Surexcitant l'adoration de l'État

qu'il déclare apte à tout et maître de tout, il déprécie les personnes privées et les traite en éléments anonymes et subordonnés. D'autre part, s'il pourchasse l'individu, dont l'activité autonome et la raison particulière risquent d'affaiblir l'État, il manifeste également son hostilité à la S.D.N. puisqu'elle groupe d'autres États à égalité avec le sien et porte ainsi atteinte à son caractère exceptionnel et sacré. Les deux ennemis que vise l'État hypertrophié sont donc l'individu, innombrable mais minuscule, et le groupement international, gigantesque mais maladroit et faible, avec lequel on ne saurait rompre mais qu'on parvient à manœuvrer, en attendant de l'immobiliser. Ainsi s'expliquent certaines attaques. En contestant ou en cachant les résultats obtenus par la S.D.N., on étouffe la confiance qu'elle pourrait inspirer et qui nuirait au dogme de l'omnipotence de l'État. Et l'on restreint la vitalité de la S.D.N. en la plaisantant, en la défiant, mais, plus sûrement encore, en limitant son programme et en blâmant l'énormité prétendue de son budget. Lequel, je le rappelle, ne s'élève qu'à 25 millions de francs-or, soit la valeur d'un seul cuirassé¹. Mais si les reproches de prodigalité semblent suspects, ils détournent les badauds d'une sorte de conspiration tacite des grandes puissances, dénoncée énergiquement par M. de Jouvenel et lord Cecil. Celles-ci, tout en ne prenant pas une occasion de proclamer leur attachement à une entreprise qu'elles ont fondée, en trahissent de plus en plus les intentions et en désertent le programme. On pose le principe d'une loi générale, égale pour tous, mais on conclut des accords particuliers qui suscitent la méfiance de ceux qu'on exclut. L'Angleterre refuse de souscrire le traité d'assistance mutuelle négocié par son propre représentant, et plus tard elle déchire le Protocole contresigné par son premier ministre. À Locarno, elle s'engage un peu mais décline de s'engager tout à fait. Il est contradictoire de pratiquer tantôt la politique de l'universalité tantôt celle de l'isolement et de la contre-assurance. N'est-il pas regrettable que la France, justement empressée à célébrer les bienfaits de l'arbitrage, se soit abstenue jusqu'à présent de ratifier la compétence obligatoire de la Cour permanente de

justice, alors que seize pays, dont l'Allemagne, n'ont pas hésité à le faire ? Ainsi l'œuvre de la S.D.N., à peine commencée, demeure en suspens, à titre de promesse, d'échéance retardée. Les grandes puissances se sont déjà trop compromises pour revenir en arrière. Elles sont « embarquées », qu'elles poursuivent donc. Il ne fallait pas commencer d'appliquer des méthodes à la **fois** plus réalistes et plus rationnelles si c'était pour les laisser dépérir, car depuis dix ans elles ont agi et modifié les rapports entre les États. Les renier à l'instant d'en cueillir les premiers fruits, c'est s'obliger à revenir soit à la politique d'hégémonie, évidemment impossible, soit à la politique d'équilibre, laquelle a fait ses preuves douloureuses de rivalités et de surenchères. Coopération, hégémonie, équilibre, ces trois hypothèses, seules, s'offrent aux gouvernements. Il n'y en a pas de quatrième. L'enjeu de telles incertitudes n'est autre que le sort même de notre civilisation. Celle-ci, ayons le courage de la voir dans sa réalité : fragile, à demi rompue, infectée d'angoisse. Exciter, par de perpétuels tâtonnements et retours en arrière, un doute mortel, effacer l'espoir d'unir les nations autrement qu'en groupes hostiles, renoncer à dégager une signification morale de notre interdépendance matérielle, quelle carence, quel suicide ! Si vacillante soit-elle, à Genève une foi brûle comme un lumignon. L'éteindre, c'est faire jaillir d'autant plus ample et attirante l'autre foi qui enflammera les peuples : le communisme. Car il faut opter. D'une part l'effort de se comprendre et de se respecter réciproquement ; en face, la volonté de haïr et de tout confondre dans le chaos. On a parfois taxé les procédés de Genève de révolutionnaires. Certes, sur beaucoup de points ils rompent avec les précédents, ils innovent, peut-être dangereusement. Mais, faute de cette révolution pacifique, c'est l'autre qui s'accomplira. Si nous parvenions à paralyser l'internationalisme de la paix, nous serions bien vite balayés par l'internationalisme de la guerre. L'effort des gens bien intentionnés n'aboutira que si l'on arrive à mettre l'opinion universelle du côté de la paix. Et qu'elle ne s'y mette pas théoriquement, mais en pratique, avec énergie. Or l'opinion, fatiguée, égarée,

cède de plus en plus à la passivité et au scepticisme. Elle se désintéresse d'institutions dont on ne lui montre pas le mécanisme et les méthodes, dont on lui dissimule les résultats. La coopération internationale ne doit pas être uniquement l'affaire des gouvernements ou des spécialistes ; il faudrait que les peuples y reconnaissent leur meilleure chance de sécurité et de prospérité. On ne fera triompher les idées d'explications réciproques et de travail en commun que si elles se transforment en une exigence populaire, en une conviction de masses. La paix sera fondée le jour où l'homme dans la rue se sentira, ce qui est vrai, responsable de la paix, le jour où, chez le dernier des badauds, s'éveillera un embryon de conscience internationale. Cette extension des compétences eût paru abusive naguère. Elle le paraît encore à beaucoup de gens. Mais puisque l'humanité entière est devenue chair à canon, il me semble légitime que même le plus humble mortel s'efforce de conjurer le cataclysme qui l'anéantirait. Je ne crois pas à la fatalité historique, ou plutôt j'attends qu'on me la démontre. La tentative d'organiser le monde sur un plan international n'est pas promise à un accomplissement ou à un échec nécessaires. Sa réussite dépend de chances diverses, et l'on a beau jeu à allonger la colonne des probabilités qui lui sont contraires. Dans l'autre colonne, celle des chances favorables, il faut tout de même inscrire et souligner ceci : qui donc, en Europe au moins, aurait intérêt à reprendre sa liberté d'action, à recourir aux procédés de violence ? Est-ce l'Angleterre, rongée par un chômage qu'une guerre nouvelle rendrait plus effrayant encore ? Est-ce la France, qui se déclare satisfaite de ce qu'elle possède et n'ambitionne que de durer telle quelle ? L'Italie éprouve un besoin légitime de colonies et de matières premières ; peut-elle les obtenir autrement que par des moyens pacifiques ? Qu'est-ce que l'Allemagne, surveillée de partout, appelée à se refaire, pourrait attendre d'un conflit ? Quant aux États de l'Europe centrale et balkanique, leur tâche la plus évidente est de se consacrer à eux-mêmes. Donc l'intérêt des peuples leur dicte d'être fidèles à la S.D.N. Une dérogation aux engagements qu'ils ont pris — car ils se

sont engagés — se traduirait pour eux en mécomptes, en malheurs, peut-être en catastrophes. Intérêt qui n'est pas que politique ou matériel. Le groupement général des nations permet à chacune d'elles de déployer dans une sphère plus vaste ses qualités ethniques. Car derrière les gouvernements, et les dépassant, les génies des races en présence apparaissent : ils trouveraient, à collaborer, l'occasion de s'accomplir totalement. Sans doute est-il hasardeux de caractériser en quelques mots ce qui fait l'essence historique et morale d'un peuple. Tout de même... Moins attaché à l'idée de droit, qui est romaine, qu'à l'idée de justice, qui est biblique, le génie anglais a repris dans le monde le thème de la croisade. Croisades de la conscience contre l'esclavage des nègres, contre la traite des femmes, contre l'alcoolisme. La ligue — rien que ce terme implique une coalition en vue d'un idéal à atteindre — est pour l'Anglais une tentative de moralisation collective : la suppression de la guerre signifierait un perfectionnement de la conduite. Contresigner une charte qui garantit les libertés individuelles, c'est bien prolonger la ligne essentielle de sa destinée : il trouve dans la fidélité à la parole donnée une satisfaction de nature chevaleresque. Depuis saint Georges, l'Anglais conçoit la vie comme un combat entre le Bien et le Mal, qui fait appel à sa droiture entreprenante. De plus l'Empire, qui est une League of nations en raccourci, l'a habitué à voir grand, en proportion de toute la terre ; il sait fédérer des États sans trop aliéner leur indépendance. Et parce qu'il se répand sur toute la surface du globe, ce marin n'a pas l'obsession de la frontière terrestre, de cette barricade qui vous protège mais vous cache les autres. Quant au génie français, il est par essence universaliste. Ce qu'il conçoit, il le conçoit en fonction de tous les hommes, et il le leur apporte. Pour fournir son plein rendement, quelle merveilleuse occasion que Genève, où le monde entier est offert à sa parole. D'autant plus qu'il est sociable, qu'il se plaît aux relations, aux entretiens. Génie non de sauvagerie et de solitude, mais de liaison et de courtoisie. S'il se déclare foncièrement juriste, c'est parce que le droit règle des rapports.

Moins sentimental que l'Anglais, et plus raisonnable que pathétique, le Français, dont les maîtres sont des moralistes sans moralisme, tire parti de l'infirmité humaine, qui l'amuse d'ailleurs, plutôt qu'il ne prétend la transformer. Son ingéniosité analytique, sa capacité de poser les problèmes en termes exacts y trouvent leur juste emploi. Détestant la surenchère et la confusion où versent parfois les réunions internationales, il apparaît presque seul à pouvoir en dissiper les brouillards. La S.D.N. a besoin du génie de la France parce qu'il est unique pour mettre en ordre et en forme, parce qu'il est un génie d'architecture qui vise toujours à l'équilibre. Il élimine la prolixité, l'emphase, l'inutile, l'absurde. Il conçoit précisément et il rédige avec éclat. Pour comprendre, il faut définir : comment y parviendrait-on mieux que dans cette langue admirablement théorique, honnête jusque dans sa syntaxe, transparente par loyauté, amoureuse de la maxime, et qui doit moins aux instincts, même généreux, qu'à la rectitude d'une intelligence qui ne se dédupe jamais.

Les Italiens, bien que pour la plupart ils préfèrent aujourd'hui se réserver à eux-mêmes, possèdent trop profondément inscrite dans leur âme la double tradition romaine pour se détourner d'une entreprise universelle, sur ce théâtre élevé au-dessus des peuples, ils peuvent déployer leurs magnifiques hérités césariennes, c'est à l'empire qu'on les convie, à un empire, il est vrai, collectif, mais il n'en est plus d'autre de possible, comme leur précieux réalisme, leur adresse à combiner, leur divination du possible, et aussi leur sensibilité vibrante de gentillesse sont nécessaires à Genève, et que leur puissance d'émotion, de lyrisme, de raillerie, serait utile pour réchauffer un idéal trop souvent décoloré, ramené à des éloquences officielles, eux qui ont fondu en une nation homogène des États jadis divers et très particularisés, comment ne s'intéresseraient-ils pas à une œuvre qui ressemble à leur, et qu'ils ont en quelque sorte préparée, un théoricien du fascisme a écrit *l'Italie contre l'Europe* : c'est oublier généreusement la dette que l'Europe a contractée envers l'Italie et ce qu'elle attend d'elle, c'est méconnaître aussi que l'Italie, au contact de

l'Europe, peut encore grandir, quant à l'Allemagne — empire du milieu — longtemps elle se plut à comprendre les œuvres et les races qui lui étaient étrangères, elle y apportait, au cours d'investigations patientes et minutieuses, une étonnante plasticité qu'on retrouve dans la souplesse d'un idiome apte à toutes les traductions, génie de synthèse, non pour le simple plaisir d'abstraire, mais afin de reproduire le mouvement total et compliqué de la vie, avec sa fécondité inépuisable, génie qui accepte les antinomies et les roule dans une incessante et multiple transformation, au sein d'une assemblée internationale, et alors qu'il ne s'agit plus de commander mais d'organiser et d'interpréter, l'Allemagne pourrait reprendre son antique habitude et satisfaire sur ce plan supérieur le besoin de grandiose qui l'a longtemps tourmentée, d'autre part, si l'on considère que, durant des siècles, le système fédératif a paru le mieux correspondre à ses nécessités psychologiques, on mesure l'expérience qu'elle apporte aux autres peuples, cette agglomération de villes et d'États extraordinairement inégaux, où chacun avait sa voix et son accent, l'Allemagne lui impose aujourd'hui une centralisation toujours plus serrée, mais justement les facultés que, du fait de cette évolution, elle n'utilise plus désormais chez elle, trouveraient un excellent débouché à Genève, où s'élabore un idéal, moins latin que germanique et anglo-saxon, de groupement fédératif, cette brève esquisse, il serait vain de l'approfondir, elle suffit à montrer que les nations se manifestent d'autant mieux qu'elles collaborent, comment se détourneraient-elles de possibilités aussi flatteuses, aussi avantageuses, qui leur permettent de s'affirmer elles-mêmes au bénéfice de tous, une comparaison permanente les développe et les enseigne, car ce qu'il y a d'étroit quelquefois, et même de provincial jusque chez les grands États, se perd au contact d'autrui : on y apprend l'humanité sans cesser d'être soi, on combine sa valeur à d'autres qui la mettent en lumière, et puis, à toutes les critiques, à toutes les funestes prophéties qui accablent la S.D.N., j'ai envie de répondre : *E pur si muove...* repassant tant de raisons de craindre, j'y oppose la simple constatation d'un fait : en dépit des

méfiances, des moqueries, des ignorances, depuis dix ans, malgré leurs faiblesses et leurs fautes, les institutions internationales vivent, se fortifient, et rendent des services, n'est-ce pas la meilleure preuve qu'elles correspondent à des besoins réels et qui vont grandissant ? Chaque mois écoulé sans guerre représente une victoire. Peut-être le drame secret de notre temps est-il de gagner de vitesse les déesses malfaisantes ? « Réaliser la république européenne un seul jour, s'écriait Rousseau, c'est assez pour la faire durer éternellement ». Faible encore, contesté, parfois détesté, l'esprit de Genève est sans doute exposé aux démentis de l'histoire de même que toute chose vivante est à chaque minute en danger de mort. Mais nulle catastrophe ne le ferait périr à jamais car il porte en lui l'espérance indomptable des hommes, c'est-à-dire un principe de résurrection.

IV — UN HUMANISME MODERNE

J'ai tâché de montrer l'esprit de Genève sous sa forme humanitaire, et politique, et juridique, et économique, il revêt aussi une forme psychologique, décrivant ce nouvel aspect, peut-être en pourrais-je tirer les éléments d'un humanisme moderne.



Autrefois il a existé une Europe, malgré des frontières d'ailleurs changeantes et des différences profondes de langues et de climats, les indigènes de notre petit continent se sentaient membres d'un ensemble, et tout d'abord cet ensemble s'appela chrétienté, et il dura des siècles, puis il arriva que, par la faute des uns et des autres, l'unité de la foi se rompit, de cette rupture, à une heure où des découvertes historiques et géographiques faisaient apparaître des variantes ethniques dans le temps et dans l'espace, date notre relativisme, la France toutefois, héritière de la Grèce et de Rome, fit alors régner en Europe un type de civilisation rationnelle auquel chacun s'efforça de se conformer, Europe de Descartes, de Colbert, de Boileau, de Le Nôtre, ensuite Europe des encyclopédistes, mais d'autres États, ayant acquis de la puissance et des richesses, prétendirent créer à leur tour des formes particulières de civilisation, il n'y eut plus une seule « grande nation », mais plusieurs, qui s'affrontèrent, le moyen âge avait connu un internationalisme religieux, les XVII^e et XVIII^e siècles un internationalisme de la raison et de la politesse, à son tour, notre époque cherche à réaliser un internationalisme inédit, si elle n'y parvient pas,

le monde s'abîmera dans une déchéance barbare, car il n'est de civilisation qu'universelle.

Peut-on être, aujourd'hui, Européen ? Non certes, sous la forme inadmissible d'un individu détaché de ses origines et précisément dépourvu d'individualité, sorte d'automate psychologique, d'« androïde » effrayant et laid. L'homme qui aurait réussi à effacer en lui tout accent particulier, qui aurait renié ses devoirs envers ses prédécesseurs, ne serait qu'un monstre. Mais de même que le sens national vient, dans une âme normale, se superposer au sens de la province, de la ville ou de la commune, lequel se superpose au sens de la famille, et que ces caractéristiques s'engendrent les unes les autres, se fortifient en créant des obligations plus étendues, de même on peut imaginer que vienne s'ajouter le sens européen. Non pour détruire les attachements antérieurs mais pour les achever. Un Montaigne, peut-être, un Voltaire, un prince de Ligne, certes, ont été européens. Européens encore, et si divers, un Goethe par l'universalisme de sa pensée, un Hugo par sa faculté d'épouser toutes les ferveurs nationales, un Nietzsche avide de concevoir notre totale civilisation. Napoléon fut un Européen par procédé de conquête : il pensait moins à agrandir la France qu'à constituer un empire d'Occident, distribué en États subalternes mais soumis au même Code civil, au même système métrique, dans le silence terrifié des idéologues. Si l'Europe d'ancien régime a créé une culture cosmopolite, c'est qu'elle était menée par les princes, non par les peuples. Alors un cardinal Mazarin, un Jacques Necker étaient ministres en France ; un maréchal de Saxe conduisait les armées du roi ; un Frédéric II, une Catherine de Russie s'inspiraient des modes intellectuelles de Paris, sans se soucier un instant de germanisme et de slavisme. Au Congrès de Vienne, le tsar avait comme conseillers Stein, Prussien, Laharpppe, Suisse, Capo d'Istria, Grec, et Pozzo di Borgo, Corse. « Les haines nationales, disait Goethe, sont des vices de populace ». Dans un monde gouverné par les élites, on se ferait peut-être la guerre, mais la courtoisie, la curiosité, le scepticisme rétabliraient vite les rapports. Peut-être les esprits raffinés

sont-ils plus aptes à reconnaître les similitudes profondes, et faut-il être naïf, sinon primaire, pour s'étonner et se plaindre de ce qui ne vous ressemble pas. Le XIX^e siècle — qui ne s'est terminé qu'en 1918 — a été le siècle des nationalités. C'est qu'il a ouvert en même temps l'ère démocratique, et que les deux phénomènes n'en forment qu'un. À mesure qu'ils s'emparaient du pouvoir, les peuples ont voulu qu'il fût au service de leur génie. Parce qu'ils puisaient désormais en eux-mêmes leur raison d'être, ils ont refusé toute subordination, à l'extérieur des frontières comme au dedans. Et plus ils devenaient orgueilleux de leur religion ou de leur langage, plus ils s'indignaient de vivre sous des dynasties qu'ils ne jugeaient pas à leur image. Il faut avoir une haute idée de son mérite pour exiger des institutions représentatives. Les révolutions éclatèrent par ferveur de patriotisme. Dans ses débuts l'Assemblée constituante avait proclamé, à Paris, un grand rêve d'affranchissement universel. Mais bien vite son prophétisme se transforma en esprit de conquête. Et, passé les Alpes et le Rhin, la doctrine perdit son caractère général pour provoquer partout et tout le long du siècle, des réactions particulières. 1789, français, avait été humain ; 1830, 1848, européens, furent nationaux. J'ajoute que le romantisme, étroitement lié, lui aussi, à l'émancipation des masses, excita en elles le désir de se connaître et de s'aimer. Il éveilla la curiosité des origines, des traditions anciennes, de la couleur locale. Chacun se voulut libre, non pas seulement d'agir et d'écrire, mais d'agir selon ses aïeux, et d'écrire en Polonais, en roumain, il ne libéra pas seulement des individus mais des États : la moindre tribu perdue au sein des Balkans ou des Carpathes voulut « vivre sa vie », comme un héros de Byron, en échange, le romantisme bénéficia de la grande vague de désirs et d'émotions que soulevait avec lui l'enthousiasme révolutionnaire, rien ne vaut, comme appel aux passions, le suffrage universel, que de richesses ainsi offertes aux poètes, quelle admirable matière lyrique, ils ne s'y trompèrent pas, et ils se proclamèrent messies et conducteurs de peuples, de ces peuples dont ils recevaient en retour un ébranlement mystique qui les inspirait, le poète

romantique a besoin de renommée, pour être entendu de la foule, il la glorifie, il lui chante l'épopée de sa race, la légitimité de ses revendications, et la patrie, à de tels accents, s'exalte, exige des ferveurs que Dieu seul jusqu'alors méritait, elle attire tous les idéalisme que laissaient échapper les Églises, transfère du sacré, les innombrables sacrifices humains qui ensanglantèrent l'Europe durant les quatre années de la grande guerre, quelle religion les eût aujourd'hui obtenus, en même temps qu'elle suscite d'incomparables abnégations, la patrie profite des instincts égoïstes les plus résolus, les plus tenaces, car elle est un agrandissement, une sublimation de l'homme ordinaire : je la vénère d'être ma propre transcendance, alors que Dieu se distingue de nous par son essence, nous exigeons qu'elle participe de notre nature, qu'elle constitue la figure symbolique et éternelle de l'être périssable que nous sommes, elle nous perpétue, et c'est nous-mêmes que nous célébrons en elle, Dieu nous commande et elle nous flatte, du XIX^e siècle, si elle a réalisé l'unification de l'Allemagne et de l'Italie, laquelle a fait disparaître beaucoup de royaumes, principautés et villes libres, a tendu ailleurs à multiplier le nombre des États, au cours de cette période, les provinces balkaniques échappent à la domination turque, font reconnaître leur indépendance, en 1830 la Belgique et la Hollande se séparent, en 1905 la Suède et la Norvège, la paix de Versailles, qui a libéré la Belgique et la Serbie, a ressuscité la Pologne et la Bohême, la Finlande, l'Esthonie, la Lithuanie, la Lettonie ont vu le jour, la Hongrie a recouvré son autonomie, et les traités de 1919 n'ont fait qu'enregistrer un phénomène de scissiparité qui se poursuit toujours, l'indépendance de l'Irlande n'est-elle pas d'hier, et celle de l'Albanie, phénomène qui se manifeste encore de manière sourde sous forme de revendications régionalistes en Catalogne, en Slovaquie, chez les Croates, chez les Flamands, chez les Alsaciens, ainsi l'Europe s'est fragmentée, compartimentée, elle obéissait à la nécessité organique de se différencier pour mieux s'exprimer, uniforme, elle eût été sommaire, mais ses tendances diverses, ses coutumes particulières, ses multiples

traditions, en revêtant une légitimité nationale, ont fait valoir ses richesses secrètes, comme cette variété est plus agréable que l'ennuyeuse et brutale monotonie des régimes de masses, tels qu'aux États-Unis et en Russie, U.S.A. et U.R.S.S. : il y a de la géométrie et de la mécanique dans ces constructions gigantesques et simplistes, là, nulle aisance et nul jeu, nulle chance de reviviscence héréditaire, de surprise ou d'invention, mais, sur l'injonction de la police ou de préjugés tout-puissants, on s'y conforme à un type officiel, le même pour des millions d'hommes, désormais privés de vie intérieure, l'ordre, obligatoirement généralisé, perd sa vertu, face aux empires collectivistes, l'Europe au contraire apparaît de plus en plus comme le pays des polonais, en roumain. Il ne libéra pas seulement des individus mais des Etats : la moindre tribu perdue au sein des Balkans ou des Carpathes voulut « vivre sa vie », comme un héros de Byron. En échange, le romantisme bénéficia de la grande vague de désirs et d'émotions que soulevait avec lui l'enthousiasme révolutionnaire. Rien ne vaut, comme appel aux passions, le suffrage universel. Que de richesses ainsi offertes aux poètes, quelle admirable matière lyrique ! Ils ne s'y trompèrent pas. Et ils se proclamèrent messies et conducteurs de peuples, de ces peuples dont ils recevaient en retour un ébranlement mystique qui les inspirait.

Le poète romantique a besoin de renommée. Pour être entendu de la foule, il la glorifie, il lui chante l'épopée de sa race, la légitimité de ses revendications. Et la patrie, à de tels accents, s'exalte, exige des ferveurs que Dieu seul jusqu'alors méritait. Elle attire tous les idéalismes que laissaient échapper les Églises. Transfert du sacré. Les innombrables sacrifices humains qui ensanglantèrent l'Europe durant les quatre années de la grande guerre, quelle religion les eût aujourd'hui obtenus ? En même temps qu'elle suscite d'incomparables abnégations, la patrie profite des instincts égoïstes les plus résolus, les plus tenaces. Car elle est un agrandissement, une sublimation de l'homme ordinaire : je la vénère d'être ma propre transcendance. Alors que Dieu se distingue de nous par son

essence, nous exigeons qu'elle participe de notre nature, qu'elle constitue la figure symbolique et éternelle de l'être périssable que nous sommes. Elle nous perpétue, et c'est nous-mêmes que nous célébrons en elle. Dieu nous commande et elle nous flatte.

*
**

Politiquement, cette profonde poussée nationaliste du XIX^e siècle, si elle a réalisé l'unification de l'Allemagne et de l'Italie, laquelle a fait disparaître beaucoup de royaumes, principautés et villes libres, a tendu ailleurs à multiplier le nombre des Etats. Au cours de cette période, les provinces balkaniques échappent à la domination turque, font reconnaître leur indépendance. En 1830 la Belgique et la Hollande se séparent, en 1905 la Suède et la Norvège. La paix de Versailles, qui a libéré la Belgique et la Serbie, a ressuscité la Pologne et la Bohême. La Finlande, l'Esthonie, la Lithuanie, la Lettonie ont vu le jour. La Hongrie a recouvré son autonomie. Et les traités de 1919 n'ont fait qu'enregistrer un phénomène de scissiparité qui se poursuit toujours. L'indépendance de l'Irlande n'est-elle pas d'hier ? Et celle de l'Albanie ? Phénomène qui se manifeste encore de manière sourde sous forme de revendications régionalistes en Catalogne, en Slovaquie, chez les Croates, chez les Flamands, chez les Alsaciens.

Ainsi l'Europe s'est fragmentée, compartimentée. Elle obéissait à la nécessité organique de se différencier pour mieux s'exprimer. Uniforme, elle eût été sommaire. Mais ses tendances diverses, ses coutumes particulières, ses multiples traditions, en revêtant une légitimité nationale, ont fait valoir ses richesses secrètes. Comme cette variété est plus agréable que l'ennuyeuse et brutale monotonie des régimes de masses, tels qu'aux Etats-Unis et en Russie. U.S.A. et U.R.S.S. : il y a de la géométrie et de la mécanique dans ces constructions gigantesques et simplistes. Là, nulle aisance et nul jeu, nulle chance de reviviscence héréditaire, de surprise ou d'invention. Mais, sur l'injonction de la police ou de préjugés tout-puissants, on s'y conforme à un type officiel, le même pour des millions

d'hommes, désormais privés de vie intérieure. L'ordre, obligatoirement généralisé, perd sa vertu.

Face aux empires collectivistes, l'Europe au contraire apparaît de plus en plus comme le pays des hérésies, c'est-à-dire des variations humaines. L'oppression du nombre, de la réglementation tyrannique, du modèle en série n'y écrase pas l'individu. Chaque être peut y courir le risque d'être un génie ; la possibilité du héros et du saint y demeure préservée.



Mais en exaltant et en passionnant les États, on les a transformés en individus, en créatures de chair et de sang ; on réclamait pour elles des droits, mais on les a haussées au plan de la vie spirituelle où sont apparus des devoirs. Devenant des personnes, les nations ont rencontré les exigences de la morale personnelle. Voilà ce qu'on peut appeler le « moralisme » de l'esprit de Genève : il découle du nationalisme même qu'il s'efforce de discipliner. Aux problèmes de puissance, seuls traités par les souverains d'autrefois, s'ajoutent désormais des considérations éthiques qu'on passait hypocritement sous silence. Car l'hypocrisie ne consiste pas toujours à faire étalage de la vertu mais aussi à n'en tenir aucun compte. De même que la conscience complique l'existence des individus, elle rend aujourd'hui celle des États plus difficile. À qui la faute, sinon à ceux qui ont sublimé les nations, qui, leur donnant une physionomie et une âme, les ont ainsi réduites à la condition humaine ?

Le nationalisme du XIX^e siècle aboutit donc, et très logiquement, à un internationalisme, sans toutefois renoncer à lui-même. Nous n'avons pas passé d'un chapitre à un autre, nous vivons deux phases enchevêtrées. Un phénomène si contradictoire est assez dramatique. Ces tendances qui s'affrontent mais se conjuguent, il faut, tenant un compte égal, les satisfaire toutes deux et les limiter l'une par l'autre. Ce ne serait pas résoudre le conflit que d'adopter une des thèses. Car la nation mourrait d'être seule tout à coup, elle mourrait même d'être omnipotente. Et l'internationalisme d'autre part est inconcevable sans les nations.



C'est dans la variété des États, quoiqu'elle ait provoqué beaucoup de conflits en exacerbant leurs caractères spécifiques, c'est dans leur cloisonnement irréductible, mais aussi dans le fédéralisme qui les articule au lieu de les agglutiner, que je vois la base de l'internationalisme moderne. Notre voisin, parce qu'il ne nous ressemble pas, nous inquiète, mais il nous intéresse également. Apprenant de lui que les hommes diffèrent, nous nous habituerons à tenir compte de cette différence. Et parce que nous sommes jaloux de protéger notre autonomie, nous consentirons plus volontiers à respecter la sienne puisque cette réciprocité garantit nos droits. La multiplicité européenne nous enseigne le relativisme ethnique, et, par intérêt bien entendu, nous entraîne à la recherche d'un accord. Justifier les particularismes en les associant, refuser de supprimer une dissonance, l'admettre au contraire et l'orchestrer, voilà, sur le plan psychologique, l'esprit de Genève.

C'est dire combien il répugne à l'internationalisme révolutionnaire qui prétend effacer les frontières et tout confondre dans un magma informe, lequel serait funeste s'il n'était pas, surtout, irréalisable. L'humanité n'est pas un innombrable troupeau de bêtes pareilles. Chercher à la réduire à cet état grégaire, c'est l'appauvrir de toutes ses virtualités. Les échecs de la II^e Internationale sont dus à cette vision puérile, à cette croyance qu'un même mot d'ordre peut s'appliquer partout, et que les hommes sont interchangeables. Bien plus roublards, au contraire, les bolchevistes savent modifier leurs instructions selon les milieux et les races, et, pour asseoir leur domination révolutionnaire, surexciter en Chine, au Maroc, aux Indes, les passions nationalistes.

Les patries sont nécessaires et bienfaisantes. Elles brisent l'idée de race, elles subdivisent ainsi et diminuent en virulence les conflits possibles. L'idée de race, terrible drogue ; les fanatiques qu'elle enfièvre vivent dans l'hallucination. Rêverie hagarde, chauffant les plus avides instincts d'orgueil et de conquête, elle enivre des foules qui deviennent des

armées. L'homme auquel on a inoculé ce poison obéit à une idée fixe qu'il est d'une autre espèce que vous, infiniment supérieure, infiniment exigeante. Si on les laissait faire, le slavisme, le germanisme se dresseraient sur l'Europe ainsi que des mascarats prêts à la submerger. Or les patries canalisent et fractionnent ces poussées aveugles ; elles se superposent à elles comme la conscience se superpose aux instincts.

Et les patries sont des intermédiaires qui nous facilitent l'accès de l'homme. Je veux dire que l'humanité est trop vaste et trop vague pour fixer nos esprits. Elle risque de les laisser, insatisfaits et las, retomber dans leur propre égoïsme. Non pas l'humanité donc, masse confuse ou abstraction disproportionnée, mais les patries, réalités que j'ai vues. Les hommes me touchent parce que je puis les appeler mes semblables. Je les connais, avec leurs souffrances, leurs faiblesses, leurs aspirations, qui sont les miennes. Tandis que l'humanité m'échappe tant elle est anonyme.



Mais, dira-t-on, cette balkanisation de notre continent constitue sa faiblesse. À une époque où les marchés extérieurs se ferment les uns après les autres, l'Europe est trop réduite en surface pour se permettre le luxe des petits États. La suprématie qui lui échappe, comment la rattrapera-t-elle si elle est morcelée, divisée contre elle-même ? Réduites en miettes, comment s'opposera-t-elle aux grandes concentrations homogènes d'Extrême-Orient et d'Extrême-Occident ?

La refonte de l'Europe pulvérisée se fera moins par mysticisme, moins par une bonne volonté encore éparse, instable, que par nécessité. Et ce sont précisément les menaces venues de l'est et de l'ouest qui la raffermiront sur elle-même. Les fédérations sont toujours nées du besoin de se défendre en commun. On s'assemble non par principe, par croyance désintéressée, mais parce qu'on court des dangers pareils, et parce qu'en se mettant à plusieurs on augmente ses chances de salut.

La Suisse, par exemple, ne s'est pas constituée par le ralliement à un monarque, ou à une mission évidente, ni pour des raisons géographiques.

Les Suisses se sont groupés afin de se défendre et de cette union est sorti à la longue un principe spirituel qui les a fédérés ensuite plus fortement. À son tour, l'Europe est faible et menacée, mais elle se fera contre les États-Unis, tentés de la soumettre ; elle se fera contre la Russie dont le système politique comporte la destruction du sien ; elle se fera contre elle-même, j'entends contre les idées dissociantes qui la travaillent, qui l'entraînent au rebours de ses traditions profondes. Elle se fera contre toutes les puissances qui, volontairement ou non, par haine, dédain, légèreté ou sottise, la trahissent.

Petite Europe, toute seule dans un monde en tumulte, il faudra bien qu'elle comprenne que ses rivalités intérieures sont archaïques. Qu'au-delà de ses frontières resserrées, des hommes par millions préparent leur affranchissement industriel et commercial, qu'ils revendiquent contre elle leur autonomie. Mère des civilisations, aïeule idéale, elle va voir se dresser des civilisations rajeunies qui prétendront la réduire en servitude.

L'Europe vassale ! Cette perspective ne va-t-elle pas nous mettre debout ? Dès aujourd'hui, quiconque est Européen doit repousser les mépris ou les brutalités, ou même la bienveillance condescendante, des peuples exotiques. Je n'admets pas que la patrie de saint François d'Assise, de Shakespeare, de Rembrandt et de Bach, soit humiliée par un éleveur de troupeaux ou un trafiquant d'or. Seulement, que les Européens eux-mêmes s'interdisent des lâchetés dégoûtantes. Avons-nous donc cessé d'être des mâles, qui forment et dirigent, et, dans notre détresse complaisante, ne souhaitons-nous plus qu'être séduits et passivement satisfaits ? Le snobisme bolchevique, le snobisme oriental, le snobisme nègre n'ont-ils pas assez duré, avec leur goût de veulerie et de reniement ? Je n'irai pas vénérer un mysticisme bouddhique que je possède, plus pur, dans l'Evangile, ni m'ébahir devant les frénésies instinctives de tribus primitives, car Aristote m'a enseigné, si humble soit-elle, l'usage de ma raison.

Héritiers magnifiquement privilégiés, les hommes d'Occident n'ont aucun motif de désertier leur propre cause. Qu'ils se rapprochent donc pour mieux en délibérer. Qu'ils fassent, avec sang-froid, l'inventaire de leur patrimoine commun. La civilisation européenne est le produit d'une collaboration séculaire et l'on ne saurait en supprimer l'apport d'aucun peuple sans la défigurer et l'affaiblir. Or notre génie d'invention est intact. Nos méthodes critiques doivent à leurs principes mêmes de pouvoir toujours s'adapter aux circonstances imprévues. Une égale passion de l'effort nous anime encore, de l'effort qui conquiert, qui utilise, et surtout qui transfigure. Car notre plus grande possibilité réside peut-être dans notre capacité de renouvellement. Je dirai mieux : notre capacité de résurrection. À force d'imagination et de courage, nos rêves ne se perdent pas dans une extase somnolente : ils sont actifs.

Est-ce rêver encore que de conseiller à l'Europe, pour se redresser, pour imposer silence à ses détracteurs, de se reconnaître une mission nouvelle ? En affirmant son unité conquise sur des différences qu'elle ne détruirait pas pour autant, elle donnerait au monde un exemple à suivre. Contre les dangers du dedans, elle aurait conclu un pacte d'alliance entre ses fils : ce pacte elle le proposerait ensuite à l'univers. Les grands conflits du siècle futur, elle les désarmerait en harmonisant non plus de petits Etats que divisent quelques collines, mais des continents que les océans séparent. Elle prendrait la tête des nations de la terre parce qu'elle serait seule à leur fournir des principes d'ordre rationnel, un programme d'actions conjuguées, en un mot les directives du commandement.



Notre formation, nous la tenons de la Judée et de la Grèce. Ensemble elles nous enseignent l'individu. Athènes, petite patrie où tout le monde se connaît de vue, qui fait de chaque intelligence la mesure des choses. Et Jérusalem qui donne à chacun de nous, fût-il le plus dénué, le plus vil, une valeur imprescriptible. Quelqu'un est mort au Calvaire ; il a « versé telle goutte de sang » non pour l'humanité en gros, mais pour celui-ci, et

puis pour celui-ci, et puis pour celui-là qui n'est pas encore né. Chacun désigné par son nom, aimé pour lui-même. Ma raison, Athènes lui confère le droit de juger, elle l'oppose au destin. Mon âme, Jérusalem l'oppose à la nature et lui donne l'éternité. Grecque et chrétienne — et Rome n'a fait qu'amplifier et parfois corrompre ces termes essentiels — la civilisation européenne est une civilisation de la personne.

Nous, Européens, nous avons inventé la dignité humaine. C'est afin de la garantir que nous nous sommes battus pour la liberté, que nous avons fait des révolutions et des guerres. Affranchir la créature, non seulement des tyrannies politiques, mais des fatalités sociales, telle est l'inspiration du mouvement démocratique qui commence en Occident dès le moyen-âge. Et l'affranchir de la terreur et de l'ignorance devant l'univers, un tel mobile inspire des chercheurs innombrables dans les laboratoires. Raison personnelle, foi personnelle, sens critique personnel, art personnel, c'est par ces traits que l'Europe, et quiconque se réclame d'elle, diffère du reste du monde.

À Dieu, la créature fait face. Même prosternée, elle ne demande pas à se dissoudre. Sa prière, c'est l'effort pour établir une relation, c'est-à-dire pour se maintenir tout en s'unissant. Rentrer dans le sein immobile de l'univers, détruire sa différence : tentation asiatique. À la limite de ces deux mondes, Prométhée s'insurge. Le héros d'Europe n'accepte pas d'être anonyme, silencieux et contraint. Il jette son défi ou son appel à la puissance qui sans doute le vaincra, mais pas avant d'avoir entendu sa voix. Sa grandeur se mesure à sa résistance. Je l'appelle un briseur de fatalité, un ennemi irréductible de l'inertie, du néant. Et jusque dans ses drames intérieurs, perdus dans les profondeurs où il n'y a ni témoins ni récompenses, il refusera de capituler ; il combattrà, afin de durer toujours, contre lui-même, contre la douleur qui risquerait de le rendre esclave. Tandis que le bouddhiste cherche à éliminer la souffrance en la considérant comme une chose étrangère, lui, ce chrétien de toujours, il l'incorpore

pour s'en enrichir, il s'en sert pour se transfigurer, et, traversant la mort même, pour devenir enfin la personne qu'il est.

L'esprit de Genève est né de cette tradition. De même qu'arborant la Croix-Rouge, il va sauver le blessé égaré dans une ambulance ennemie, de même il protège le minoritaire, l'émigrant, l'indigène sous mandat, l'ouvrier dans son usine. Ce qui l'alerte, c'est le souci, la passion de celui qui souffre et qui ne veut pas se laisser écraser, qui subit une servitude mais qui, malgré les oppressions et les injustices, met son honneur à demeurer une âme libre. Cet être bafoué qui n'accepte pas son anéantissement, il l'aide à se tenir debout et à regarder avec droiture. Il légifère même pour un seul, parce qu'un seul mérite que tous s'occupent de lui. Et aussi parce qu'il arrive à chacun de nous, un jour ou l'autre, de se trouver seul. Ainsi, après avoir garanti l'autonomie individuelle, il s'agit de sauver l'individu de son isolement. D'établir des dialogues entre lui et le monde. Chacun vaut d'être soi, certes, mais afin de pouvoir s'unir aux autres sans pourtant se confondre.



Rien ne paraît plus démodé que l'individualisme anarchique du XIX^e siècle, que l'égoïsme d'un Nietzsche mal compris ou du premier Barrès, que l'idéalisme métaphysique qui nie le monde au profit du moi. Est-ce le prodigieux brassage de la guerre qui, après avoir jeté les peuples les uns contre les autres, nous oblige aujourd'hui encore à vivre dans la mêlée ? Nous sommes liés à d'innombrables inconnus, nous subissons les répercussions de phénomènes ignorés et lointains. Tout se propage et s'entrecroise. Notre régime est celui des invasions, ou tout au moins des bousculades. L'extérieur, l'étranger, l'ennemi se précipitent sur nous et nous obligent à tenir compte d'eux. C'est au prix de grandes humiliations, de durs froissements de nos délicatesses, de nos fiertés. Mais nous retrouvons dans cette bagarre le sens du différent, le sens de l'objet, et parfois aussi le sens du transcendant.

Que nous nous défendions, que nous fassions appel à toutes nos ressources comme un pays qui mobilise et lève jusqu'au dernier de ses combattants, que nous tirions de nos profondeurs, sous la menace et peut-être les coups, des forces dont nous étions jusqu'alors inconscients, soit : ainsi l'adversaire nous rassemble. Frère ou ennemi, autrui nous renseigne et nous détermine. Tout progrès, toute conquête sont les résultats d'une comparaison, et souvent d'une défaite réparée.

Nos victoires se comptent à nos cicatrices.

Aimer, n'est-ce pas tour à tour la recherche d'une patrie et le désir d'un dépaysement ? Nous demandons à l'amour tantôt une confirmation de ce que nous sommes, tantôt la possibilité d'une transformation.

D'un étranger — et toute femme est étrangère — nous attendons soit le plaisir d'une découverte, soit la garantie d'une similitude. C'est pourquoi l'amour et le voyage ne nous lassent pas puisqu'ils nous offrent d'infinis plaisirs contradictoires. Me trompé-je si je sens chez mes contemporains, dans leur goût du déplacement, dans leur pratique des littératures étrangères, dans leur besoin de féconder leur intelligence par la sympathie, si je sens, dis-je, le désir d'éprouver l'une après l'autre, et parfois simultanément, les distinctions qui nous séparent et les analogies qui nous rapprochent ; le désir d'affirmer l'unique, si précieux d'être exceptionnel, et d'exalter le multiple ; de s'amuser du provisoire, de la mode changeante, et d'aspirer en même temps à l'éternel ?

Pour beaucoup, voilà le rythme contrasté qui commande leur existence. Il naît de juxtapositions, de voisinages hétéroclites, de conflits maintenus exprès en suspens. Nous en avons trop vu, on nous a trop profondément blessés pour que nous n'opposions pas au destin une raillerie très voisine du cynisme mais qui ne dissimule pas toujours notre besoin d'espérer, malgré notre méfiance. Acceptation des antinomies et désir de les concilier, cumul du pour et du contre qui n'exclut pas une ardente préférence, mélange enivrant du désespoir et de la foi.

Ces oppositions saccadées, ces négations qui se détruisent deux à deux, là encore c'est l'essai d'une synthèse. Et si notre époque la réussit, on la dira une grande époque.



Personne, assurément, ne peut plus demander qu'à son propre pays tous les éléments de sa culture. L'a-t-on même jamais pu ? Entre toutes les nations, la France est celle qui se suffirait le mieux à elle-même. Que l'on compte, pourtant, ce qu'elle doit à l'Espagne et à l'Italie, puis, plus tard, à l'Angleterre et à l'Allemagne, puis, plus tard encore, aux Russes.

La culture, aujourd'hui, est cosmopolite. Des idées et des œuvres toujours plus nombreuses se répandent de plus en plus vite, en traversant les frontières. Cette endosmose accélérée augmente le nombre des contacts. Le rendement des peuples devient plus intense. Eût-on pensé, il y a un siècle ou deux, que de grands poètes nous arriveraient de Norvège ou de Bohême ? D'où la nécessité de lire en plusieurs langues, de faire traduire, de questionner, d'aller voir.

Mais cette culture, dorénavant multiple, ne doit pas être hybride. Je veux dire que chacun, avant d'aborder les œuvres étrangères, doit être solidement installé dans sa race, ses traditions. Une bonne culture cosmopolite ne peut se baser que sur une bonne culture nationale parce que celle-ci vous met seule en mesure de réagir et de juger, donc d'assimiler. Elle vous empêche d'être sottement ouvert à n'importe quelle influence et de croire d'emblée, comme un primaire, au génie de ce qui est lointain, ou bizarre. Délayer des cultures diverses, les mélanger ensemble à égalité donnerait une horrible mixture.

Mais le pire danger d'une culture uniforme, neutralisée, serait de tarir la production des œuvres. *Don Quichotte* est espagnol principalement ; il n'y a pas plus italien que Dante, plus anglais que Shelley. L'écrivain, l'artiste, le philosophe, s'ils parviennent à se faire reconnaître et suivre par tous les hommes, n'en sont pas moins sortis d'un sol précis et d'une

souche particulière. Plus ce sol et cette souche sont déterminés, plus l'œuvre qui les exprime sera humaine. Ce qui nous touche, c'est ce qui est fidèle, ce qui est conforme à un temps et à un endroit, ce qui est à l'image de quelqu'un. Le génie donne un langage explosif à d'innombrables générations longtemps taciturnes, mais il ne peut en gratifier l'univers qu'à condition d'être leur héritier scrupuleux, leur fils exalté par la gratitude.

Il n'est donc plus question d'adapter à notre goût ce qui nous arrive du dehors. Les œuvres étrangères, nous les réclamons intactes, non rognées. Aussi, après un premier moment de surprise, nous faut-il, pour les assimiler, reconstituer autour d'elles leur atmosphère, les replacer dans leur lignée. Tout en les sollicitant, protégeons-les contre notre désir même et maintenons les différences de nous. La culture n'est plus une affaire de bibliothèque seulement mais de plein air, elle se préoccupe de considérations historiques et géographiques, politiques et psychologiques. Là encore, se refuser aux simplifications abstraites. Derrière l'œuvre, il y a l'homme, les mœurs, les lois, l'accent, les paysages, la couleur du ciel. S'agit-il encore de culture ? Ou bien plutôt de relations, de complexité collective. À prendre une conscience toujours plus exacte de la diversité, nous y subordonnons notre individu. L'humanisme moderne et cosmopolite, en augmentant le nombre de nos rapports, nous replonge dans l'ensemble de conformités humiliantes, ses insuffisances. Par besoin d'ordre également : on résorberait dans une image fixée à grands traits les irrégularités individuelles. Statues grecques, aux beaux visages inexpressifs, aux corps sublimés, débarrassés de tout stigmate de passion, de maladie. Héros à la Plutarque, interchangeables, rangés en une longue galerie consacrée à l'idéal et à la vertu.

Ce n'est pas que les psychologues français aient jamais versé dans un moralisme satisfait. Bien au contraire, c'est leur pessimisme qui les rend immortels. Mais ils ont le souci de toujours ramener leurs clairvoyantes épures à une ligne d'ensemble qui les généralise et ainsi les rend moins

effrayantes. L'homme de la Rochefoucauld, c'est l'égoïsme qui le constitue, sans doute, mais il doit à cet égoïsme une unité qu'il élève, et son vice même, à force de ne jamais se démentir, lui donne de la grandeur. La Bruyère condense ses observations en théorèmes psychologiques : il est heureux quand il a classifié ses modèles et collé des étiquettes. Il faut discipliner, au moins sur le papier, l'incohérence du cœur et de l'esprit de même qu'on impose une discipline à l'État. Il faut choisir et résumer : magnifiques principes d'esthétique, mais les sacrifices qu'ils entraînent ne méritent-ils pas quelques regrets ? Grâce à quoi, cet homme intellectualisé, et parfois ramené à un concept, il n'étonne plus. On le possède, on le mesure. Seulement on ne connaît de lui que ce qui est mesurable, on ne l'explique qu'en proportion de sa conformité à la règle posée. S'il échappe aux définitions préalables, c'est un fou ou un barbare, et le voilà perdu pour nous. Ainsi, ce qui nous avait permis de concevoir l'homme nous empêche d'aller plus loin et de découvrir les hommes. Soit la comédie, soit la tragédie imposent à leurs frémissants personnages une courbure, les groupent en une arabesque, d'ailleurs belle et significative. Mais c'est une représentation au second degré, une abstraction qui exclut les mystères particuliers. On ne tient pas compte des variantes de profession, de santé, de richesse, de nationalité. Il n'y a pas d'exemplaires uniques : l'homme est le lieu commun de tous les hommes, et chacun doit se reconnaître en lui. Et de la sorte l'humanisme d'ancien régime a dessiné des portraits magistraux, joies de l'esprit, honneur de la raison, mais qui ne nous suffisent plus.

Notre époque est en train d'élaborer un humanisme basé non sur la réduction à l'unité mais sur la recherche et l'acceptation des variantes, non plus abstrait mais concret, non plus résumé mais énumératif. Nous ne voulons rien laisser perdre du trésor, parfois écrasant, de nos connaissances. Comprendre, ce n'est plus formuler une loi impérative, mais constater une multiplicité. De même que les psychologues ont renoncé à la classification des facultés, puis ajouté à l'étude de la conscience claire

celle des phénomènes inconscients, et à l'observation de l'adulte normal celle de l'enfant, de l'insensé, du sauvage, de même que le savant, assouplissant ses formules, admet l'hétérogénéité du monde et son relativisme, ainsi nous aimerions évaluer l'entière réalité psychologique, la suivre dans sa mobilité et ses retours, englober ses nuances, sans nuire à aucune, dans une vision plutôt que dans un concept. Ce qu'il nous faut, c'est une philosophie de la variété.

Un tel humanisme, il est nécessaire de le ramener toujours au concret, dont il s'alimente. Comme la pente de notre intelligence est invinciblement d'abstraire, il faut lutter pour la maintenir sensible — d'une sensibilité atmosphérique — à toutes les qualités du réel, et non seulement à ce qui est différent mais à ce qui change. Humanisme de la variété, donc, mais aussi du mouvement, qui se garde de se fixer en formules, de se typifier, mais demeure ouvert à toutes les révisions. Car il y a un cosmopolitisme de confection, fait d'échantillons pour catalogue, dont la fausse élégance est ridicule. Cosmopolitisme de palaces, tombé déjà dans le roman feuilleton, qui exclut bien entendu l'information exacte, l'aspiration à l'enrichissement intellectuel.

Cette modification perpétuelle de l'humain, à quoi nous devons demeurer attentif, elle est de caractère historique et de caractère géographique, étroitement mêlés. Je veux dire qu'au « devenir » dans le temps s'ajoute le « devenir » dans l'espace. Ce qui interdit radicalement aux hommes d'être identiques, c'est que, quoique contemporains, ils ne vivent pas la même heure de leur évolution nationale. Les guerres balkaniques de 1912, par exemple, correspondent peut-être, pour la Grèce ou la Bulgarie, au XVe siècle français ou au XVIIe anglais. Indépendante depuis dix ans seulement, la Tchécoslovaquie n'est pas au même millésime que l'Espagne. La Hollande ou la Suède, qui ont eu leurs turbulences, sentent aujourd'hui leurs passions refroidies. Les peuples ne sont pas synchroniques, et à mesure qu'on s'en va vers l'est on recule dans l'histoire. Le changement de latitude, qui modifie l'éclairage, le climat, les cultures,

qui retarde ou accélère la maturité des âmes, de même transforme les idées : elles doivent à l'éloignement kilométrique tantôt une virulence tantôt une innocuité qu'elles ne possèdent pas aux lieux où elles furent conçues. Toutefois personne n'étant plus fixé au sol, les gens, en circulant, corrigent l'écart moral produit par la distance. Durée, déplacement, causes subtiles de variations, jouant dans des sens divers, indices de réfraction des individus. Parti de Londres, vous n'êtes plus le même en arrivant deux jours après à Budapest.



Fort loin de préconiser une attitude spectaculaire, j'invoque ici un sentiment différent du dilettantisme : la curiosité. Mais curiosité offensive. L'esprit s'élance vers ce qui ne lui ressemble pas, parce qu'il éprouve avec acuité ce qui lui manque, parce que, s'il est sincère, il juge que sa pire misère tient à un vide, à une absence. Il n'est pas tout ce qu'il pourrait être ; il souffre de se sentir éternellement virtuel. Aussi ne se borne-t-il pas à faire des découvertes : son plaisir, il le transforme en connaissance. Comparer devient son exercice favori. Et cette curiosité qui ne supprime rien, par contrecoup excite en l'homme une différenciation équivalente à celle du monde. Les possibilités qui lui apparaissent, depuis qu'il n'impose plus aux choses un schéma préalable, il les constate aussi en lui-même, et que la vérité intérieure n'est pas moins complexe que celle du dehors. Il admet dès lors des antinomies qui l'illuminent. Et peut-être l'écart même de ces antinomies mesure-t-il l'ouverture du compas et l'orbe de l'intelligence. Une telle affirmation du dissemblable ne signifie pas une abdication devant l'anarchie, une incapacité de résoudre, mais bien une conquête, une façon virile de posséder les contraires plutôt que de les subir passivement ou de les ignorer par un dédain qui n'est qu'une impuissance.

Mais exalter les divergences entre les hommes, dira-t-on, c'est perpétuer leurs conflits. Pour établir la paix entre eux, invoquez leur identité, à la manière des classiques... Je répliquerai que les inimitiés de famille, que

les guerres civiles sont les plus virulentes. Trop pareil à moi vous prenez ma place et jouez mon rôle. De deux jumeaux, l'un est inutile puisqu'il répète l'autre. D'ailleurs il n'est pas vrai que les différences suscitent la haine. Bien des sympathies sont nées d'une disparate qui agissait comme un appel, comme une demande sollicitant une réponse. Quiconque pense autrement que moi me justifie en me laissant une responsabilité dont il ne se charge pas.

Cette curiosité que je place comme fondement à l'humanisme, et qui n'est pas une tolérance amusée de collectionneur, elle participe à ce qu'elle découvre. C'est une puissance d'adhésion qui tantôt s'identifie à son objet, par un mimétisme méthodique, et tantôt, rétablissant sa distance, le conçoit et le définit. Ainsi connaît-elle du dedans, puis du dehors. Et ce qu'elle a perçu de façon si fraternelle, elle veut le protéger, l'aider à vivre. Elle ne cherche pas à exister à ses dépens puisqu'elle s'appauvrirait en le niant. Se dire particulier, c'est impliquer qu'on appartient à un ensemble. Essayez d'appréhender cet ensemble sans le détruire, sentir qu'il vous porte et vous enveloppe, jouir d'un contraste qui vous fait valoir, du relatif conclure au solidaire, et d'une condition commune tirer un désir de communauté, un tel cheminement de la pensée n'est pas chimérique.

Pour une âme vraiment vivante, il n'existe rien d'étranger : ce qui lui paraissait d'abord inconnu et peut-être hostile, elle le constate en elle-même pour peu qu'elle s'approfondisse. La curiosité mène à l'amour. Je t'aime, toi qui ne me ressembles pas parce que, de la sorte, tu me complètes. Je souhaite qu'à ton tour tu m'aimes d'être différent, que tu chérisses ce qui me fait unique, et qui légitime, si peu que ce soit, la destinée fugitive que je vis. Et je t'aime aussi de dire la parole que j'allais moi-même prononcer, de susciter en moi une émotion où tu te reconnais. À force d'incessants échanges, nés d'incessantes contradictions, nous obligeons les êtres à un face à face toujours recommencé où ils se trouvent les uns les autres sans se perdre eux-mêmes.

Voilà l'entreprise de l'intelligence moderne. Rassembler les éléments hétéroclites de la réalité, les maintenir vivants et autonomes, sans les fondre ensemble. Baser la vie sur un conflit enfin accepté. Préserver cette coexistence frémissante, non pas à l'arrêt mais en un perpétuel va-et-vient. Grâce à ce circuit de réciprocité, l'intelligence, échappant à son particularisme, aboutira à l'universel. L'universel, elle l'atteindra par la généralisation des antagonismes, par la charité envers toutes les différences, et par leur mise en mouvement. Amour intellectuel et sensible à la fois, qui embrasse les êtres et les choses, même concurrents, en une compréhension toujours recommencée.

Ainsi, des singularités humaines, précises et voulues, sortira un principe spirituel au nom duquel le « rapprochement des peuples » ne sera plus une vaine expression.



Mais un humanisme pareillement distendu, qui intègre toutes les variations pour ne rien perdre du multiple, ne dépasse-t-il pas nos possibilités d'entendement ? Prudents autant qu'économes, si nos prédécesseurs procédaient par éliminations et réduisaient l'homme à une généralité, n'était-ce pas pour le concevoir selon nos forces ?

Sans doute. L'humanisme nouveau que je tente d'esquisser réclame une application peut-être héroïque. Ce n'est plus la culture de tout repos, devenue livresque, et telle que nous l'ont proposée de bons maîtres afin d'assurer nos assises et garantir nos certitudes. Mais l'humanisme de la Renaissance, lui aussi, a été un immense et ardent effort pour égaler l'intelligence aux proportions de la découverte ; lui aussi a été une enquête, un dénombrement, une recherche de synthèse, lui aussi a tenté de penser sur des rythmes inédits, à une nouvelle vitesse. Notre siècle bouleversé nous propose une expérience difficile, un risque dont l'incalculable avantage est de nous maintenir, par ses difficultés mêmes, en contact avec toutes les aspérités du réel humain.

Comment donc remplir des obligations de jour en jour plus exigeantes ? Le temps coule, ajoutant sans répit à nos connaissances. Par leur développement ininterrompu, les lettres, les sciences vont-elles épuiser notre cerveau ? S'il demeure à la norme d'autrefois alors que nos instruments de recherche et de mesure se perfectionnent, alors que nos méthodes, nos commentaires, nos chiffrages se compliquent, alors que nos bibliothèques s'accroissent, que nos voyages, nos conversations, nos aventures se multiplient, il fléchira. Que faire ?

Dans bien des cas, nous nous divisons la besogne. La réalité devenue si complexe, des spécialistes se la partagent. À la multiplicité de l'objet répond la multiplication du sujet. Notre époque est celle de la collaboration des chercheurs, attachés à des pistes diverses qu'ils s'efforcent de rendre convergentes. Partis de points éloignés, s'interpellant et s'encourageant à distance, ils comptent bien aboutir à un rendez-vous commun.

Ce régime d'équipe n'implique pas la suppression de l'individu, bien au contraire. Il utilise trop volontiers la caractéristique propre de chacun pour ne pas tenir à la sauvegarder. En somme, il est à l'image de ce monde de différenciations psychologiques dont j'ai montré qu'il inspirait l'humanisme d'aujourd'hui. Formée de contraires qui s'exaltent et s'équilibrent, l'équipe vit de l'inégalité et de la répartition des fonctions. Et il lui faut un chef pour exercer les activités supérieures de l'intelligence et du commandement, un chef, c'est-à-dire l'individu porté au maximum.

À côté du travail subalterne, assidu à sa besogne, des inventeurs et des entraîneurs sont donc nécessaires. Même le poète, le héros, le saint, ces chefs sans troupes, apparaissent eux aussi engagés dans un ensemble inextricable, autrement subordonnés, certes, mais subordonnés quand même, et agissant par vertu contradictoire. Et jusqu'à celui qui se croit seul, et sans doute inutile, une âme au moins l'écoute, attend de lui la joie et la force. Il vit pour quelqu'un qu'il ne rencontrera peut-être jamais.

Le monde est une association d'individus disparates et solidaires. Prendre conscience de cette totalité réclame un effort de plus en plus

exténuant. Mais le sort de notre civilisation tient à sa capacité d'intégrer des valeurs nouvelles et opposées, tout en demeurant fidèle à l'affirmation de la personne. Il faut agrandir l'esprit.

REPÈRES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

1884

- Naissance à Paris le 14 mai, au 21 Avenue de Villiers (XVIIe), d'une mère française et d'un père suisse, bourgeois de La Tour-de-Peilz (Vaud).
- Études aux Lycées Carnot, puis Condorcet.

1906

- Venue à Genève.

1906-1910

- Collaboration à et direction de : *La voile latine, Revue de culture suisse*, d'Alexandre et Charles-Albert Cingria, Adrien Bovy, Charles-Ferdinand Ramuz et Gonzague de Reynold.

1908

- Mariage en mai avec Valentine Pictet et installation à la Rue des Granges. Le couple aura trois enfants.
- *Au Temps de la Jeunesse*, Paris, Plon-Nourrit ; Lausanne, Payot.

1910

- *Vivre*, Lausanne, Payot ; Paris, Perrin.

1911-1913

- Fondation et direction de : *Les feuillets*, nouvelle *Revue de culture suisse*, avec la collaboration de Gonzague de Reynold.

1912

- *Les désirs du cœur*, Lausanne, Payot.

1913

- *L'homme dans le rang*, Paris-Lausanne, Payot (rééd. 1938) ; trad. all. *Im Dienst der Waffen*, Zurich, Orell-Füssli, 1916.

1914

- Fondation avec Gonzague de Reynold, Alexis François, Albert Picot, Georges Sauser-Hall, Gaston Castella et alii, de la *Nouvelle société helvétique*.

1917

- *La puritaine et l'amour*, Lausanne, Payot ; Paris, Grasset.
- *Sur le front français*, Genève, Kundig.

1919

- Adoption le 28 avril du *Pacte de la Société des nations* (S.d.N.) et décision d'en fixer le siège à Genève — Première conférence à Washington de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- *Gustave Ador*, Lausanne-Genève, Payot.
- Création en septembre du *Secrétariat des Suisses à l'étranger*.

1920

- Adhésion de la Suisse à la Société des Nations — Installation à Genève du siège de la Société des Nations et de son Secrétariat général — Réunion en novembre de la première Assemblée de la S.d.N. à la Salle de la Réformation — Installation à Genève du Bureau international du Travail (BIT), Secrétariat permanent de l'OIT.

1920-1930

- Fondation et direction de la *Revue de Genève*.

1920

- Préface de Benjamin Constant, *Adolphe*, Paris, Crès.

1922

- *Fiançailles*, Paris, Albin-Michel (Prix Schiller 1924) ; trad. all. *Brautzeit*, Bâle-Leipzig, Rhein-Verlag, 1925.

1923

- *Dépaysements*, Paris, Grasset.

1924

- *Complices*, Paris, Grasset.
- Fusion de la *Revue de Genève* avec la *Bibliothèque universelle*.

1926

- *Essais et analyses*, Paris, Crès.
- *Le Dépaysement oriental*, Paris, Grasset.

1927

- *L'écorché*, Paris, Grasset.

1928

- *Alfred de Vigny*, Paris, Hachette.

1929

- Pose de la première pierre du *Palais des Nations* à Genève.
- *L'esprit de Genève*, Paris, Grasset ; trad. angl. *The Spirit of Geneva*, Préface d'André Maurois, Londres, Oxford University Press, 1935.

1932

– *À la poursuite du vent*, Paris, Grasset.

1934

– *Les heures de silence*, Paris, Grasset ; trad. angl. *Silent Hours*, Londres, G. Bell & Sons, 1934.

1935

– *Le pouvoir des fables*, Paris, Grasset.

1936

– *De l'alliance des rois à la Ligue des peuples*, Paris, Grasset ; trad. all. *Vom Bündnis der Könige zur Liga der Menschheit*, Zurich, Jean Christophe Verlag, 1937

1938

– Achèvement de la construction du *Palais des Nations* à Genève.

1939

– *La Famille Brontë*, Paris, Albin-Michel ; trad. all. *Die Familie Brontë*, Zurich-Leipzig, Rascher-Verlag, 1941.

1942

– *L'Ombre et le soleil*, Genève, Milieu du Monde ; trad. all. *Schatten und Licht*, Berne, Hallwag, 1943 ; trad. esp. *La sombra y el sol*, Barcelone, Destino, 1950.

1944

– *La blessure secrète*, Genève, Milieu du Monde ; trad. all. *Die geheime Wunde*, Zurich, Büchergilde Gutenberg, 1946.

– Introduction à Maurice Barrès, *La colline inspirée*, Genève, Cheval ailé.

- Introduction à Marivaux, *Morceaux choisis*, Fribourg, Egloff.

1945

- Adoption le 26 juin à San Francisco de la *Charte des Nations unies* et création de l'Organisation des Nations unies (ONU).

1946

- Réunion du 8 au 18 avril à Genève de la dernière *Assemblée de la S.d.N.* et dissolution de la *Société des Nations*.
- Établissement à New York du *Secrétariat* et de l'*Assemblée générale* de l'Organisation des Nations unies — Installation de l'Office européen des Nations unies à Genève.
- Préface à Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris, Diderot.

1948

- *Pierre Loti*, Paris, Hachette.

1949

- Préface à H. Nusslé, *Dialogue avec l'Islam*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

1950

- Préface à Alfred de Vigny, *Morceaux choisis*, Paris, Hachette.

1951

- Mort le 9 janvier à Nice — Ensevelissement au cimetière de Pregny (Genève).

1952

- *Témoin*, Préface d'Émile Henriot, Boudry, La Baconnière.

L'ESPRIT DE GENÈVE

L'Organisation des Nations unies a fêté ses quatre-vingts ans en juin 2025.

Ce cap marque la fin d'une génération fondatrice. Il appelle une relève. Une réforme.

Après plus de huit décennies d'un multilatéralisme fondé sur l'État de droit et le droit international, les lignes de force se déplacent. La montée en puissance des empires et la fragilité croissante des petites nations - qui savent qu'elles peuvent disparaître - annoncent une rupture.

Cette mutation s'inscrit dans un bouleversement plus large: les limites du modèle économique néolibéral occidental, imposé de manière hégémonique après la chute du mur de Berlin ; les tensions internes des démocraties libérales, tant dans leur capacité à organiser le pouvoir politique que dans leur faculté à inspirer d'autres nations ; et, plus profondément encore, la remise en cause du lien que l'on croyait indissociable entre économie libérale et démocratie libérale. À l'horizon se profile aussi la révolution de l'intelligence artificielle, qui place l'humanité au seuil d'une nouvelle forme de civilisation ou de son englobissement.

Dans ces moments de bascule de grande ampleur, les sociétés revisitent les matrices qui fondent leur identité et leur appartenance.

L'Esprit de Genève en est une. Forgé par la Réforme de Calvin au XVI^e siècle, le *Contrat social* de Rousseau au XVIII^e siècle et l'humanitaire de Dunant au XIX^e siècle, cet esprit révèle une continuité souhaitable : une Genève qui pense les valeurs intemporelles du multilatéralisme avant de l'accueillir ; qui invente une méthode — l'Esprit de Genève - pour les incarner dans l'administration de son territoire avant que celui-ci ne déborde sur le monde ; une cité qui en est le laboratoire vivant et qui le réinvente chaque fois que nécessaire.

Cet ouvrage de Robert de Traz, écrit en 1929, est réédité en 2026, accompagné d'une nouvelle préface et d'une nouvelle introduction, par la Fondation Agape de Genève et la Fondation One Society, dans le cadre du lancement du projet « L'esprit de Genève pour un nouveau multilatéralisme ».

ISBN 978-3-907891-02-5



9 783907 891025 >

ONE
SOCIETY

